85e Année. — N° 22. 25 février 1939.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies ..... **45 fr.** | Belgique, Luxembourg ..... **51 fr.**
Etranger : Pays à tarif postal réduit..... **53 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **60 fr.**

Le numéro : 1 fr. 40. Abonnement d'essai de 12 numéros : 12 fr. 60 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine : 22790 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 17, RUE DES CHARTREUX

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

APPEL A NOS LECTEURS

Nous établirons prochainement notre plan pour l'année scolaire 1939-1940.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous proposer les additions, les suppressions ou les transformations qui pourraient, à leur avis, rendre le **Journal des Instituteurs et des Institutrices** encore plus intéressant et plus utile.

Leurs suggestions, dont nous les remercions par avance, contribueront aux progrès de l'enseignement populaire, que nous désirons toujours mieux servir.

MAURICE KUHN

NOUVEAUTÉ

● *Beaucoup de nos lecteurs ont déjà pourvu leur classe de :*

TABLEAUX D'INTUITION ET DE LANGAGE "TH. COLSON"

● *Voici que vient de paraître maintenant la*

NOTICE EN LANGUE FRANÇAISE

qui les aidera beaucoup dans leur tâche. Cette notice se recommande, par ailleurs, à tous les professeurs de français à l'étranger.

Une brochure 15,5 × 24, illustrée. Prix : **3 fr. 50**

● **Rappel :** les **CARTES** reproduisant les tableaux Colson constituent également pour vous un auxiliaire de tout premier ordre.

Une pochette de 14 cartes 9 × 14 en couleurs. Prix : **3 fr. 75**

Professeurs, Instituteurs, utilisez l'ensemble de la collection Colson, unique en son genre !

F. NATHAN, Éditeur.

MESDAMES
Les Véritables **CAPSULES**
des **Drs JORET & HOMOLLE**
Guérissent Retards, Douleurs, Régularisent les Époques.
Le Tl. 14;40 Pco Phle SÉGUIN. 165, Rue St-Honoré, Paris

AVANCE : 1000 fr. rembours. 101 fr. p. mois.
MILON, 11, rue Gonnès, TARBES.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS à Instituteurs : OFFICE PRINCIPAL FONCTIONNAIRES
8, rue de la Trinité — TOULOUSE

YALACTA

Dessert délicieux et régulateur incomparable des fonctions digestives

•

REVIENT AU PRIX DU LAIT

•

BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE
Laboratoire YALACTA
Service J. I. 19, Av. Trudaine, PARIS

NOUVELLES CONDITIONS DE PAIEMENT RÉSERVÉES EXCLUSIVEMENT A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
Aucun versement d'avance.
Règlement en 12 ou 18 mensualités.
Premier paiement un mois après la livraison.

-S.2877.-

LEVITAN

GARE DE L'EST
63, Boulevard MAGENTA
PARIS ROUEN

BON à découper et à faire parvenir aux Ets LEVITAN, 63, Bd Magenta, PARIS, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

L'ENCAUSTIQUE SULTANE
la plus économique!

Magasins ouverts tous les jours de la semaine. Fermés seulement le Dimanche.

Un enfant comprend les phénomènes électriques s'il les découvre dans

L'ÉLECTRICITÉ PAR L'IMAGE

PAR

G. BUSCHER

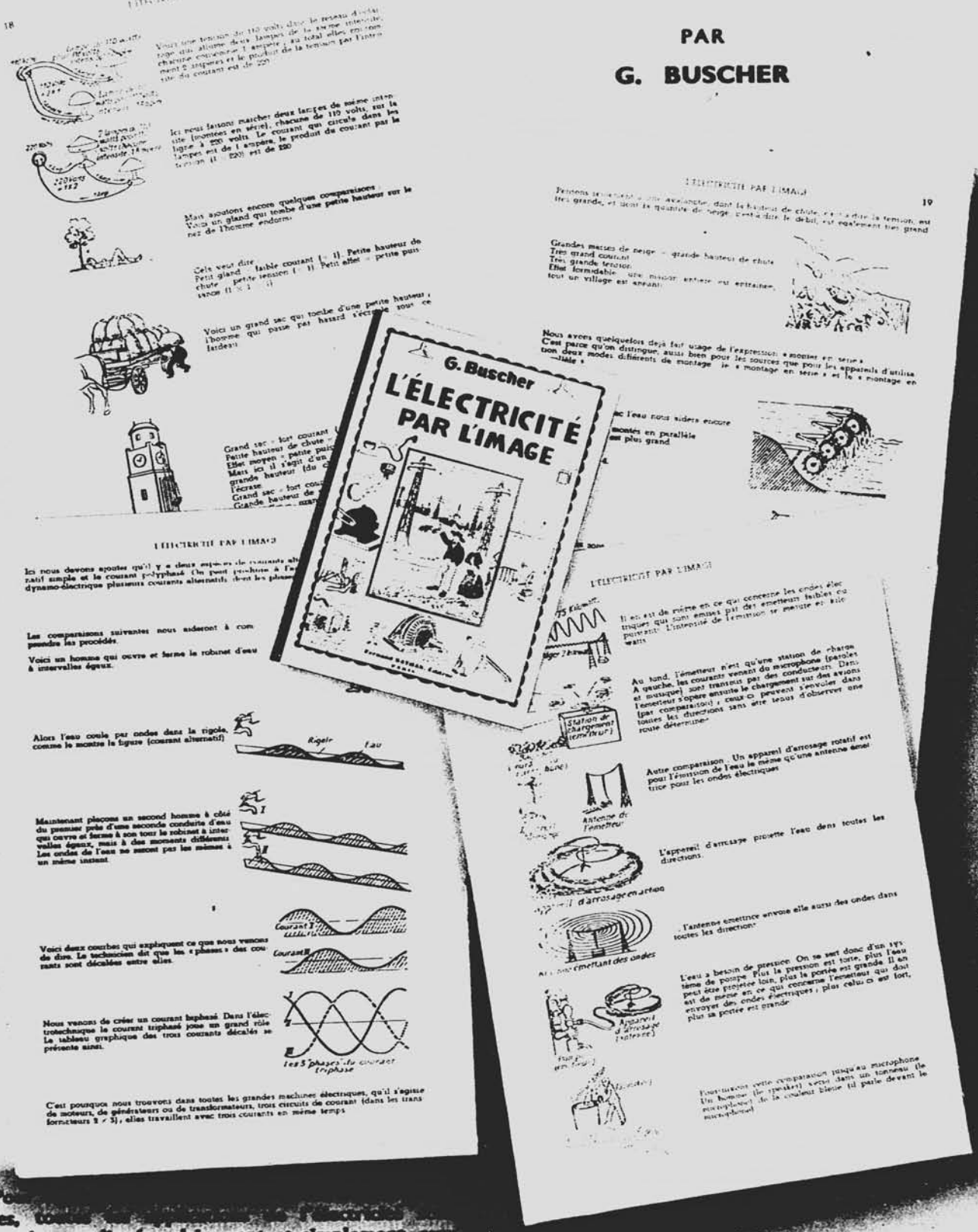

Pa... tales, to... exposées, expliquées clairement et simplement, sans longues phrases, et rendues compréhensibles à tous par les innombrables schémas, les comparaisons ingénieuses, les croquis expressifs, qui font de ce livre le volume idéal à donner en récompense, pour les distributions de prix, aux futurs ingénieurs et aux techniciens en herbe.

Un volume (26 × 18,5). Relié..... 15. »

Fernand NATHAN

ÉDITEUR

N° 21.

La France d'Outre-Mer. *Photo S. I. I. D.*

EN A. É. F. — LE CHARI A FORT-LAMY (TCHAD)

Le Tchad est une région basse, dont le lac « Tchad » occupe le centre. Par son climat et surtout par son sol, c'est un pays d'élevage et sa richesse est constituée surtout par les troupeaux de bœufs, dont le total s'élève à plusieurs millions de têtes. Notre photo montre le Chari, aux abords de Fort-Lamy, chef-lieu du territoire. Le fleuve, photographié aux basses eaux, approche ici de son embouchure dans le lac Tchad.

D'après " *La France d'Outre-Mer* ", de M. Larnaude et A. Charton.

Pour votre bibliothèque personnelle :

La Collection " PAYS ET CITÉS D'ART "

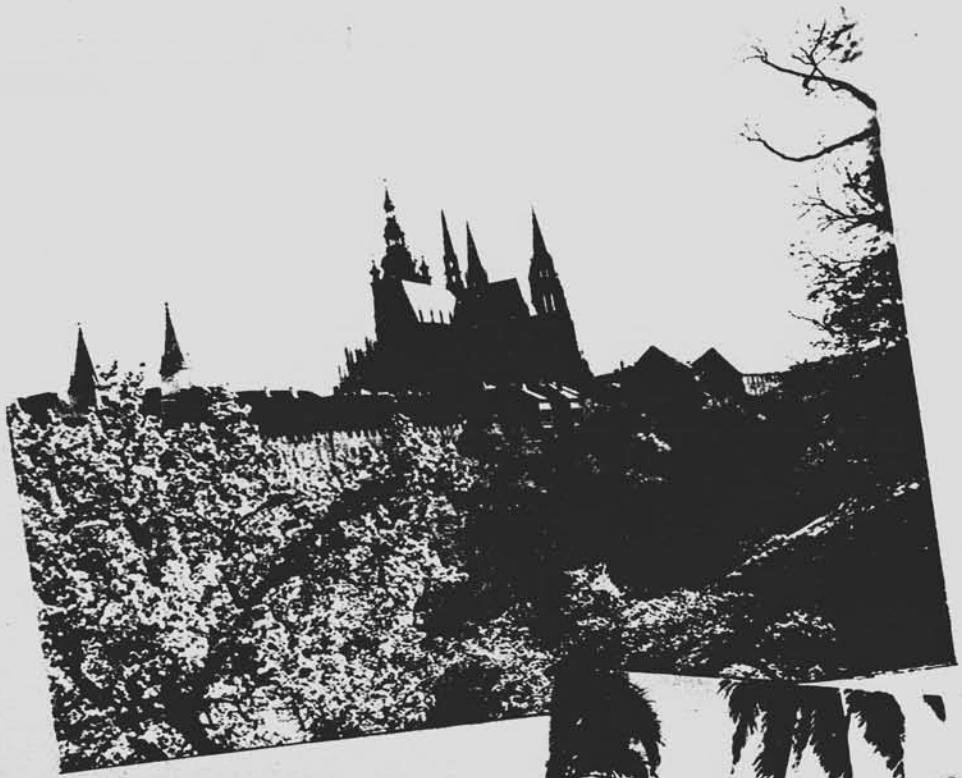

Noël GUY

PRAGUE

Si souvent prononcé ces derniers mois, le nom de Prague mérite de retenir l'attention à plus d'un titre. Capitale intellectuelle, capitale artistique, Prague offre un ensemble de monuments de grande valeur et de grand intérêt, dont les photos de ce volume donnent de magnifiques aspects.

Dans ce cadre splendide, l'auteur nous fait revivre les épisodes les plus fameux de l'histoire tchèque.

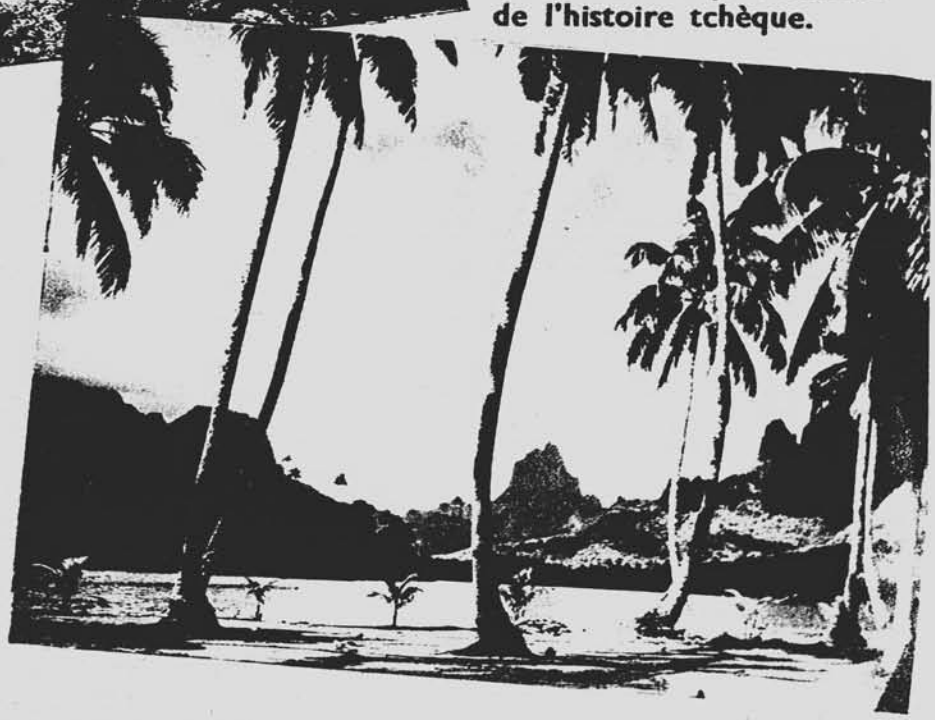

P.-I. NORDMANN

TAHITI

Tahiti vient de trouver, dans P.-I. Nordmann, Européen devenu Tahitien depuis de longues années, un interprète parfait de l'histoire de l'île, de son charme, de son inépuisable attrait. Ce volume, qu'on lira comme un roman, est illustré de 148 admirables photos originales prises par l'auteur.

PRECEDEMMENT PARUS :

A. de MONTGON **L'ÉGYPTE**	Noël GUY **ATHÈNES**	Noël GUY **ROME**	A. de MONTGON **VENISE**
M. PERCHERON **LA CHINE**	M. PERCHERON **L'INDE**	C. ALZONNE **ISTANBUL**	M. PERCHERON **MOSCOU**
C. ALZONNE **L'ALGÉRIE**	R. THOMASSET **LE MAROC**	A. de MONTGON **PARIS**	G. RAIMOND **L'ESPAGNE**

Chaque volume (15,5 × 20,5) illustré de 148 photos tirées en creux et de superbes hors-texte en couleurs, sous une couverture illustrée en couleurs, relié . . . . . 24 fr.

FERNAND NATHAN, Éditeur

UNE NOUVEAUTÉ !

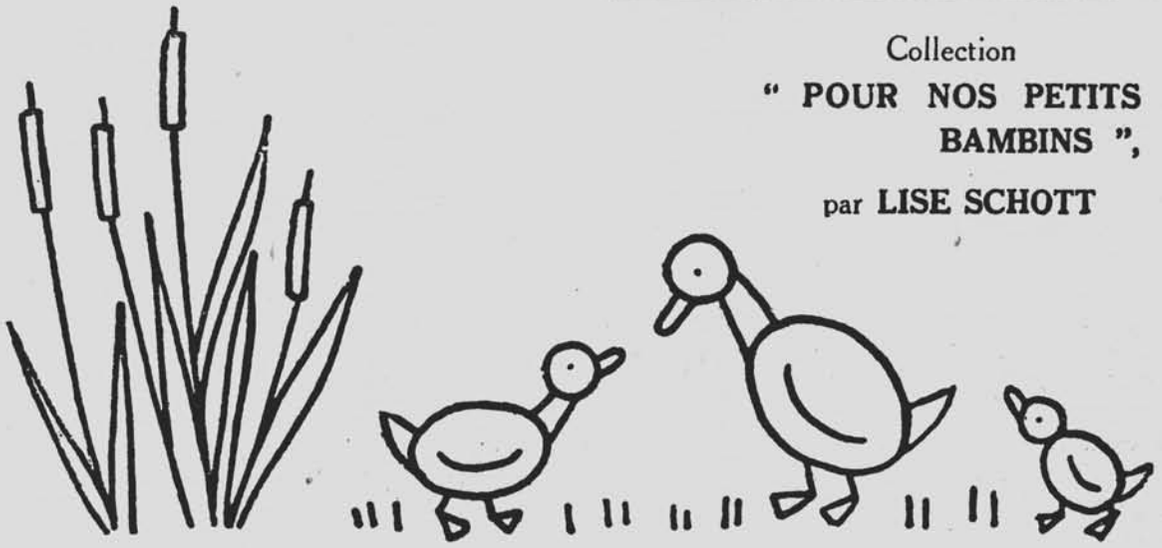

Collection
" POUR NOS PETITS BAMBINS ",
par **LISE SCHOTT**

SAVEZ-VOUS, PETITS BAMBINS DESSINER AVEC ENTRAIN ?

Méthode attrayante d'initiation au dessin enfantin.

Série nº 1 : Plus de 400 exercices variés et gradués en 40 centres d'intérêt illustrés.

Série nº 2: Plus de 500 exercices variés et gradués en 50 centres d'intérêt illustrés.

Chaque série, format 18,5 × 24 cm, illustrée abondamment en noir et en couleurs. Prix : 12 fr.

« Diverses conceptions du dessin se justifient ; celle que l'auteur a utilisée, met en œuvre un procédé employé par les meilleurs artistes de tous les temps. Il résume et simplifie les formes de la nature en quelques types représentatifs, simples à saisir et à reproduire. Le travail de l'enfant n'est pas, pour cela, réduit à une simple copie ; il repose sur l'observation personnelle, dont Mlle Schott sait faire l'élément primordial de l'enseignement du dessin chez les petits. »

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

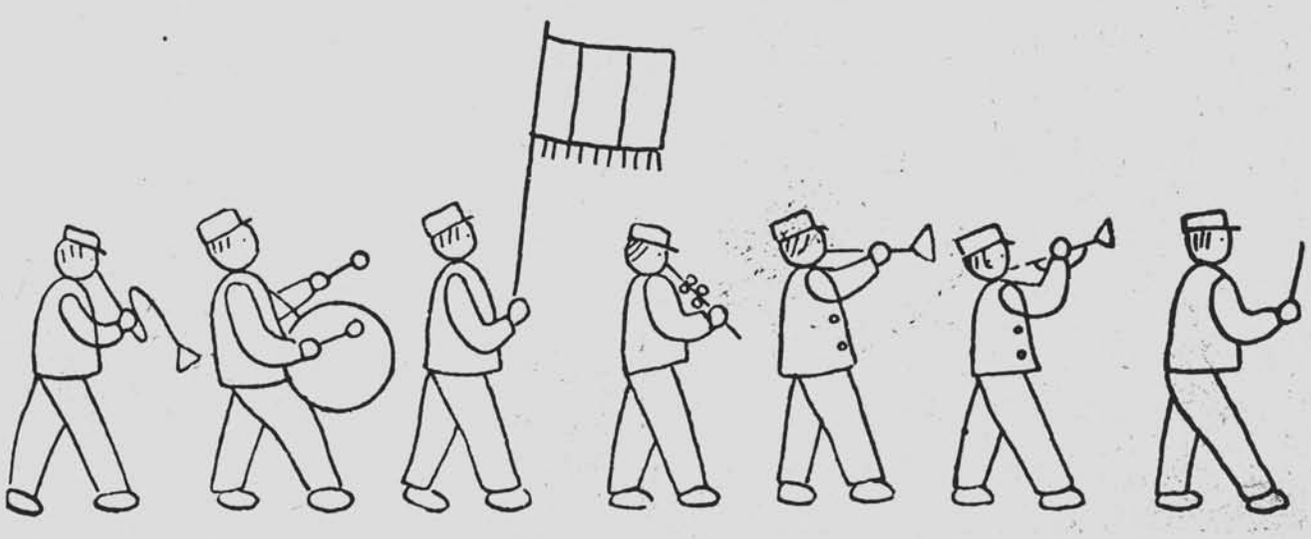

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES
Pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfevrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES-PHONOS - T.S.F.

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

PRÊTS directs et en toute confiance de fonctionnaire à fonctionnaires. Rien des agences.
Conditions introuvables ailleurs.
Tourenq, retraité, BLAGNAC (Hte-Gar.)

VIN FIN, 215 litres, Frco gare dép. Echantons 1 fr. Vieux Bourgogne 9 fr. la boutle, Champagne 15.90 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhône) **548f**

PRÊTS à fonctionnaires. Rien à verser d'avance. Solution rapide.
O. T. C., 45, rue Raymond-IV, Toulouse.

les grands spécialistes du meuble

les
GALERIES BARBÈS
55, Bd Barbès - PARIS (18e)

ont l'honneur d'informer leur fidèle clientèle qu'elles accordent à MM. les Membres de l'Enseignement une Remise spéciale et confidentielle sur tout achat!...

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement l'Album général d'Ameublement. 716

LINVOSGES

Son bon linge au soleil, se blanchit sur le pré

SOCIÉTÉ LINVOSGES GÉRARDMER

Demandez le catalogue N° 38 et les collections de
Toiles pour draps — Tissus pour Lingerie
Linge de table — Chemiserie hommes
Linge de toilette — Couvertures de lit
Linge d'office — Linge thé, mouchoirs

à la Ste LINVOSGES, GERARDMER (Vosges)
● *Accueillez nos représentants*
Succursale à PARIS, 11, Rue de la Pépinière
1-39

PRÊTS : INSTITUTEURS, adressez-vous directement à M. PHULPIN à Saint-Florentin (Yonne). *Conditions spéciales.*

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les Petites Pilules Carters pour le Foie ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS
Toutes pharmacies : Frs. 11,75.

BIBLIOTHÈQUES

Demandez à **F. NATHAN, Éditeur,** 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VIe), l'envoi gratuit du CATALOGUE N° 12 : **" Livres choisis pour bibliothèques scolaires et juvéniles "**

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 2884-2-39. — Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon CAHEN : L'histoire et la conjoncture présente 341
G. URIOT : Le mécanisme 343
M. RÉMY : Échantillons d'écriture 344
M.-E. RIFFARD : Village arabe 344
J. DUMÉTIER : Nos consultations pédagogiques 345
A. LACLEF : Revue des revues 346
G. EISENMENGER : A propos du ski 347
Bibliographie : Annuaire de l'Université, etc. . 348
M. CHAMBON : Un Italien, officier français . . 349
Lina ROTH : Le marchand de corbeilles 349
Dr P.-E. MORHARDT : Avantages et inconvénients de la position couchée 350
Pour lire en classe : La reine des grillons 352

PARTIE CORPORATIVE

C. CHARLOT : La fondation Fastout 353
P. RIQUET : Le budget de 1939 : Recettes .. 353
B. CARUEL : Notre concours de photographies 354
L. LANDRY : L'instituteur et l'orientation professionnelle 354
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif 355
André GANNE : Carnet du militant 356

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures ... 380 à 400
Examens : Textes et documents ..... 77 à 80
R. OZOUF : Un élément caractéristique du paysage irlandais : les tourbières 79

L'HISTOIRE ET LA CONJONCTURE PRÉSENTE

Par LÉON CAHEN

AU temps du Grand Roi, on ne demandait point aux historiens d'être pénétrants et véridiques ; mais seulement d'avoir de l'imagination et de plaire. Nous en sommes revenus trop souvent à cet état d'esprit. Le grand public, même cultivé, aime l'histoire, à condition qu'elle soit à sa portée, à sa mesure : peu lui chaut qu'elle vise à atteindre le tréfonds des choses.

Arrêtez-vous à un étalage de librairie : les ouvrages dits historiques y abondent : ils s'entassent parfois en piles respectables ; il y en a de tous formats, de toutes couleurs, de toutes provenances : car les grandes firmes passent toutes sous les fourches caudines de la clientèle. Mais, en dépit de la variété des présentations, ce sont presque partout les mêmes noms, les mêmes sujets qui s'offrent à l'attention des lecteurs, les deux Richelieu (le cardinal et le maréchal), et tous les Napoléons, en y comprenant la reine Hortense, et les favorites de Louis XV, et Bismarck, et Roosevelt.

La caractéristique de ces volumes est aussi qu'ils n'émanent pas d'historiens qualifiés, mais de lettrés, de plus ou moins de talent, qui cherchent surtout à écrire de façon colorée, vivante, à insister sur les anecdotes pittoresques, croustillantes : le type en est la biographie « romancée ». Le journal a naturellement suivi l'engouement du public : il a suffi qu'un quotidien du soir institue dans ses colonnes un feuilleton historique pour que son concurrent le plus redoutable emboîtât le pas derrière lui. Et, depuis, les vieilles légendes amoureuses et les drames de Victor Hugo défilent devant nous.

Ce qu'il faut penser de ces productions, une anecdote, que je crois authentique, permettra d'en juger. Un des journaux, dont j'ai parlé, ouvrit un concours, largement primé, pour trouver le meilleur auteur de roman historique. On prétend que plusieurs professionnels distingués eurent la naïveté d'envoyer leur prose : ils n'eurent pas l'honneur d'être classés ! On a même vu récemment le plus grave de nos grands quotidiens, qui ajoute à des « Lectures historiques » des articles sur des variétés historiques, permettre à un de ses rédacteurs, une semaine, d'avancer que Christophe Colomb — la chose était certaine — était un enfant de la péninsule ibérique ; puis, la semaine d'après, se renier piteusement, et soutenir que Colomb — la chose était encore plus certaine — était natif de Gênes. La question a si peu d'importance, par rapport à celles de l'actualité, et bien grincheux sont les abonnés qui n'ont pas apprécié une pareille désinvolture.

***

AU risque d'être un isolé, je me rangerai parmi ces esprits pointilleux et chagrins. Sans doute, si ces pratiques nuisaient seulement au prestige des historiens, ceux-ci pourraient les estimer vénielles et se contenter d'en sourire. Mais la conjoncture présente les fait apparaître de tout autre conséquence. Une expérience parfois amère a montré que la connaissance exacte du passé n'était point du tout inutile à la saine conduite du présent : beaucoup de sang, d'argent, d'erreurs auraient été épargnés, pen-

dant et depuis la guerre, si les dirigeants avaient été mieux informés et moins dociles aux sollicitations de leur opinion.

Une forte culture historique, une éducation très poussée du sens critique est aujourd'hui une nécessité pour les démocraties. Le jeu des institutions parlementaires, les campagnes électorales tendent à favoriser la propagation des thèses excessives, des arguments de parti : si l'on veut sauvegarder ou restaurer cette union civique que les événements commandent impérieusement, il faut, à ces causes de division, opposer le contrepoids de la recherche objective et du respect de la vérité. Seuls peuvent s'entendre vraiment ceux qui acceptent de s'incliner devant elle ; et ceux qui l'acceptent ne peuvent se rallier à la tyrannie des régimes totalitaires. Par là même, le lien ne vaut pas seulement à l'intérieur de nos frontières ; il peut réunir les libres esprits qui continuent d'exister par le monde, offrir à l'avenir une possibilité de communion internationale, une base solide de relations et de solidarité. Il suffit d'avoir participé à un congrès pour mesurer l'efficacité de cet attrait double que constituent, d'une part, l'amour et l'indépendance intellectuelle et le culte de la vérité. Dès que l'un ou l'autre sont menacés, Anglo-Saxons, Français, Belges, Suisses, Scandinaves, etc., se serrent coude à coude pour défendre l'héritage séculaire de notre civilisation.

La falsification de l'histoire peut causer cependant de plus graves méfaits, et aller, dans certains cas, jusqu'à mettre en péril la paix du monde. L'erreur, on l'a observé depuis longtemps, a exercé sur la vie des peuples plus d'influence souvent que la réalité même. Elle se répand plus vite, s'incruste plus profondément dans les imaginations, se corrige plus malaisément. Surtout, entre la vérité pure et l'erreur totale, s'interposent bien des degrés d'amalgame. L'imagination populaire ne retient de la première que certains éléments et compose une sorte de thème simpliste, qui s'enrichit et s'affirme de génération en génération. Le folklore, la poésie nous montrent la puissance d'attrait sur les foules de ces thèmes pseudo-historiques. Soit qu'ils restent à l'état de symboles, soit qu'ils prennent la forme plus évoluée des légendes, ils finissent souvent par s'intégrer dans une mentalité nationale. Ils offrent aux ambitieux un instrument singulièrement efficace pour agir sur les masses, les dresser contre les nations voisines, même contre leur génie propre, leur intérêt spécifique.

***

L'ITALIE nous présente en ce moment, hélas ! l'exemple le plus frappant de ce que peut produire de trouble et de néfaste la fausse interprétation du passé. Personne ne croit plus chez nous que la France ait été élue par Dieu pour accomplir sa volonté. Notre pays aurait payé trop cher cette mission divine. Mais l'axe essentiel — si l'on peut user de ce mot à la mode — de la pensée mussolinienne est que l'Italie est l'héritière de l'ancienne Rome, que son empire doit s'étendre sur tous les pays où ont régné jadis les Césars. Rêve dangereux pour la France, puisque l'empire romain s'était ordonné autour de la Méditerranée, cette nourrice séculaire de notre humanité, qu'il implique le contrôle exclusif par les Italiens de cette mer qu'ils revendiquent comme leur, et qu'il priverait la France de ses débouchés naturels et de toute sécurité.

A dire vrai, et c'est ce qui rend le péril plus pressant, ce rêve n'est point une création du fascisme. Il y a un siècle, les hommes du *Risorgimento*, l'abbé Gioberti, comme l'aristocrate Azeglio ou le révolutionnaire Mazzini, le caressaient déjà et pressaient leurs concitoyens de retrouver le courage de la Louve. Dès l'œuvre de Cavour accomplie, la revendication impériale ne cesse plus : elle fait l'unité de l'histoire italienne, explique l'adhésion à la Triple Alliance, la rupture, puis le rapprochement avec la France. Il est vain de nier l'action d'un semblable ferment. Crispi, qui, par maints côtés, a été un précurseur du Duce, a bien pu être renversé après les défaites d'Abyssinie ; la réhabilitation dont il est l'objet montre que la prédication mussolinienne a trouvé un terrain déjà bien préparé.

Et, pourtant, quelle vérité se cache derrière cette expression magnifique : l'héritage romain ? Et, derrière l'éclat de cet héritage, n'y avait-il pas des réalités malheureuses, qui devraient faire échec à l'emballement des ambitieux ? Rome n'a jamais été l'Italie. Le nom Italie, pendant des siècles, a désigné seulement un petit peuple de la péninsule, et ce sont les Grecs de Dèlos qui l'ont adopté pour désigner tous ces marchands étrangers qui parlaient latin, mais n'étaient pas des citoyens romains. Rome a eu avec ses voisins presque uniquement des relations de guerre ; elle les a soumis ; souvent, elle leur a fait payer cher les craintes qu'ils lui avaient inspirée ; elle ne s'est jamais fondue dans l'Italie ; elle n'a point donné à celle-ci une organisation unitaire. Et si, dans l'histoire romaine, s'insère une « guerre sociale » (ou « des alliés »), c'est probablement que la politique romaine n'était point celle de l'assimilation. Rome — jusqu'à l'empire — fut une république municipale et point autre chose.

D'autre part, Rome ne fut pas — loin de là — une cité essentiellement italienne. De bonne heure, elle amena chez elle des vaincus, dont elle faisait des esclaves : peu à peu, l'affranchissement de ceux-ci fit inscrire sur les listes électorales, par dizaines de mille, des citoyens romains qui étaient essentiellement des métèques, et particulièrement des Orientaux. Le problème était si grave qu'il préoccupa beaucoup d'hommes

politiques de diverses observances, Caton le Censeur, comme les Gracques, Scipion Émilien et autres. Depuis la fin de l'Empire romain d'ailleurs, d'autres invasions sont venues accentuer ce caractère cosmopolite : les Lombards, les Goths, les Vandales, les Sarrasins, les Français, les Allemands sont descendus dans la péninsule. Peut-être est-ce à tous ces mélanges que l'Italie a dû d'être la terre promise de l'art au temps de la Renaissance, alors que la grande ville ne manifesta jamais de dispositions innées pour l'imagination créatrice, plastique ou intellectuelle. Mais, si le peuple italien est comme le nôtre, essentiellement hybride, on est amené à se demander le pourquoi d'une politique raciste et à douter du bien-fondé de la prétention impériale.

D'ailleurs, si la conquête a fait l'éclat de Rome, elle a fait aussi son malheur et sa perte. Il y a beau temps que Montesquieu dressait le bilan de l'opération sous le titre : *De la Grandeur et de la Décadence des Romains.* A vouloir (ce qui est d'ailleurs controuvé : M. Holleaux a démontré que le Sénat romain n'avait point eu, à l'origine, le désir de s'engager en Orient, et qu'il avait été pris, malgré lui, dans l'engrenage), à vouloir conquérir, Rome a perdu une bonne partie de ses citoyens-soldats authentiques ; elle a perdu davantage : ses institutions républicaines et sa liberté.

Ces choses, il est vrai, ne comptent plus guère au delà des monts, et la force jouit d'un autre prestige. Mais Rome, victorieuse, est devenue la captive (le poète Horace le disait dès le premier empereur) de la Grèce et de l'Orient, qui lui ont imposé leurs goûts, leurs religions, leur pensée. Elle leur a restitué avec usure l'argent que ces provinces lui payaient comme impôt, et elle a connu tous les arias des crises financières, de la thésaurisation, de la dévaluation monétaire et de l'inflation. Elle s'est épuisée à défendre des frontières trop vastes, ne pouvant, d'autre part, éveiller chez les peuples soumis un sentiment national qui eût mis en péril sa propre autorité. Absorbée par sa conquête, elle cesse, de bonne heure, d'être la capitale du monde romain ; ses habitants, les Italiens, sont dépouillés de leurs privilèges. Son destin final sera d'être prise et saccagée, et d'avoir évité de peu le sort qu'elle fit subir à Carthage.

On peut exhumer les Forums impériaux, magnifier César, Auguste, ou Trajan. Le destin de la Rome impériale est un destin tragique. Et, si l'on connaissait l'histoire vraie, sans doute hésiterait-on davantage à la renouveler.

***

D'AILLEURS, ce qui fut, il y a près de deux millénaires, serait-il encore possible aujourd'hui ? L'histoire ne se recommence pas. La place est largement ouverte à la coopération amicale des bonnes volontés. Français et Italiens, dont la civilisation offre tant de points communs — et notamment ce trait d'être profondément accueillante et humaine, — peuvent facilement s'entendre, pourvu que ce soit dans la paix, et que, ni les uns ni les autres, à la faveur d'un impérialisme malfaisant, ne prétendent jeter sur autrui l'anathème.

Nous sommes à la croisée des chemins.

LÉON CAHEN.

MENUS PROPOS

LE MÉCANISME

PROPOS *officiels : « C'est dire que, dans l'enseignement du premier degré, il y a une part inévitable de mécanisme qu'il faut avoir le courage de reconnaître et à laquelle il faut, non pas se résigner, mais consacrer volontairement du temps, des efforts et de l'intelligence. Ce n'est pas que le maître doive s'interdire de donner à l'occasion quelques explications sur un fait de langue. Mais c'est à la condition de ne pas faire intervenir trop tôt la réflexion et l'érudition. Elles peuvent gêner l'application des habitudes et des réflexes. »* (Instr. du 20 septembre 1938.) *Paroles courageuses, qu'on souhaitait. Il ne s'agit nullement de bannir l'intelligence et la réflexion; il s'agit de ménager à l'habitude, au mécanisme, la place qu'ils doivent avoir.*

Avec des apprentis écoliers, l'important, c'est de construire solidement le fonds et les moyens: des connaissances bien établies au départ, possédées sur le bout du doigt, à la disposition de l'élève sans hésitation ni accroc; des habitudes exactement et fortement montées, qui jouent à coup sûr, aussi bien dans l'ordre corporel que dans l'ordre intellectuel ou moral. Alors, ni surprise, ni déboire: le maître et l'élève savent où prendre appui, quels moyens utiliser; le moment venu, ils ont de quoi réfléchir et penser—s'il y a temps pour le mécanisme et l'habitude, il y a temps aussi pour l'initiative et l'invention.

Mais, d'abord, que le maître s'évertue et peine ! Former des habitudes utiles et correctes — celles-là seulement — suppose de l'intelligence, de l'adresse, une volonté patiente, tenace, vigilante, que rien ne rebute, qui, à l'occasion, sait ordonner et exiger. Beau déploiement d'énergie et de persévérance, dont les faibles demeurent incapables. Et qu'à son tour l'enfant s'évertue et peine, s'appliquant, répétant et recommençant, se surveillant, résistant à sa propre nature.

Il faut du temps, des efforts continus, pour imprimer, dans les nerfs et la chair même, les connaissances et les mécanismes: au vrai, préparer à l'intelligence des matériaux et des moyens.

G. URIOT.

PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

ÉCHANTILLONS D'ÉCRITURE

CE n'est pas sans satisfaction que nous avons lu dans les *Instructions* relatives à l'application des nouveaux programmes (enseignement du 1er degré) les conseils concernant l'écriture :

Tous les soins devront être donnés à l'écriture cursive. Des protestations très vives s'élèvent de tous côtés contre la négligence et le peu de soin apportés à l'écriture courante par les enfants qui quittent nos écoles. Il convient de réagir très vigoureusement et d'obtenir de tous une écriture lisible, nette et soignée.

Beaucoup peuvent faire leur *mea-culpa*. Rares sont les maîtres qui se donnent la peine de bien écrire, soit au tableau, soit sur les cahiers de leurs élèves. Les véritables leçons d'écriture auxquelles les vieux instituteurs tenaient tant ont bien souvent disparu de nos classes... et les cahiers d'écriture avec modèle semblent bien avoir perdu toute faveur.

Sans aucun doute, la leçon d'écriture va reprendre la place perdue ; les anciens procédés : modèle au tableau, modèle individuel, vont être remis à l'honneur et chacun va rechercher telle ou telle méthode reléguée dans sa bibliothèque pour vérifier le degré de la pente, la hauteur proportionnelle des boucles, voire même la forme la plus élégante de l'écriture cursive. Chacun adoptera une méthode plus ou moins personnelle, et le fait même que le maître attirera l'attention de ses élèves sur l'écriture entraînera des progrès immédiats.

Nous n'examinerons pas ici quels sont les procédés les meilleurs, soit pour l'acquisition de l'écriture chez de jeunes enfants (de 3 à 6 ans), soit pour le perfectionnement de l'écriture pendant la scolarité primaire. Nous présenterons simplement quelques procédés susceptibles d'entraîner les élèves à mieux écrire, tout en instruisant les maîtres.

École maternelle — Section préparatoire.

1° Le jour de l'entrée à l'école, installer confortablement chaque nouveau devant une table; placer devant

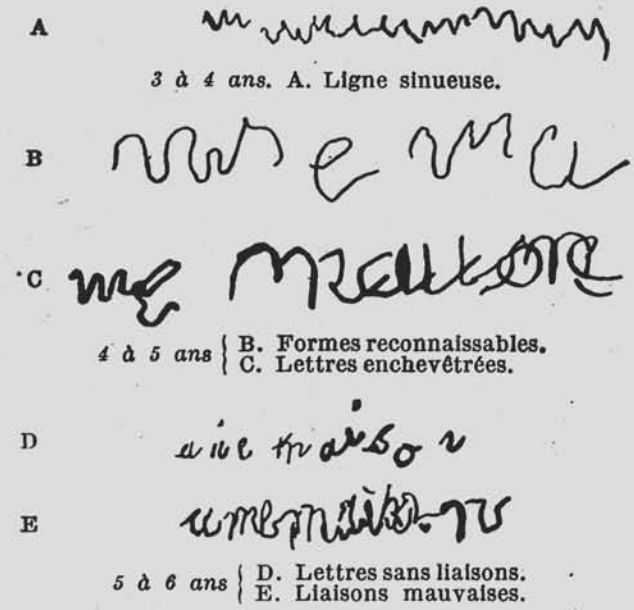

3 à 4 ans. A. Ligne sinueuse.

4 à 5 ans { B. Formes reconnaissables. C. Lettres enchevêtrées.

5 à 6 ans { D. Lettres sans liaisons. E. Liaisons mauvaises.

Spécimens d'écriture d'enfants montrant les caractères les plus fréquents pendant la période d'acquisition (de 3 à 6 ans).

lui une demi-feuille de papier de cahier (réglure ordinaire de 8 millimètres) avec marge.

Mettre un porte-plume garni d'encre dans la main de l'enfant. Disposer devant ses yeux un modèle individuel d'écriture cursive collé sur un carton par exemple, ces deux mots : *une maison* (les lettres peuvent avoir 5 millimètres de haut environ). « Regarde, dit-on à l'enfant, tu vas écrire sur cette feuille de papier ce que tu vois là. »

2° Le travail exécuté, écrire soigneusement au dos de la feuille le nom de l'enfant, la date du travail.

3° Se procurer autant de feuilles de papier format commercial ou format tellière qu'on compte d'enfants dans la classe. Écrire sur chaque feuille, et à la partie supérieure, le nom d'un enfant et sa date de naissance.

4° Coller le spécimen « une maison » reproduit par l'enfant sur la feuille qui porte son nom (on collera cet échantillon sur la partie droite et, dans l'espace laissé libre à gauche, on indiquera la date du travail).

5° Un mois après, faire refaire le même exercice et coller le deuxième spécimen au-dessous du premier. Continuer ainsi chaque mois jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les premiers échantillons marquent le point de départ de chaque enfant.

A. Certains enfants n'osent rien écrire ; d'autres traceront au hasard quelques traits de plumes qui ne ressemblent à rien. Il en est qui feront une série de zigzags tremblotés qui forment une ligne, car ils savent mieux imiter une ligne qu'un élément déterminé : ces caractères correspondent à l'écriture d'enfants de 3 à 4 ans.

B et C. D'autres enfants essayeront de reproduire des lettres et déjà quelques formes seront reconnaissables : des fragments de O, des bâtons qui pourraient bien faire un *i* si le le point n'était pas placé si loin... Quelquefois *s* et le *o* du mot maison sont enchevêtrés l'un dans l'autre. Ce sont là signes habituels des écritures d'enfants de 4 à 5 ans.

D et E. Voici enfin des spécimens où toutes les lettres sont reconnaissables, bien qu'elles manquent d'élégance. Le plus souvent, elles sont placées côte à côte, un peu espacées les unes des autres, mais non liées ; les unes sont grandes, d'autres plus petites, certaines descendent au-dessous de la ligne, tandis que d'autres la dépassent... Aucune régularité... S'il y a des liaisons entre les lettres, ces liaisons sont fort maladroites : telles sont les remarques habituelles qu'on peut faire sur l'écriture d'enfants de 5 à 6 ans.

En fin d'année, un maître a ainsi, pour chacun de ses élèves, sept à huit spécimens d'écriture. Outre qu'il est agréable pour lui de constater les progrès — ils apparaissent d'autant mieux que ce sont les deux mêmes mots qui sont reproduits, — le maître peut utiliser ces spécimens pour les montrer à ses chefs. Il sait surtou quels élèves sont plus loin du but, lesquels sont plus maladroits à manier la plume, et par conséquent ont le plus besoin d'exercices, lesquels doivent s'exercer à former les lettres, lesquels sont arrêtés par les liaisons ou par les boucles : directions générales pour les leçons communes d'écriture et directions individuelles : voilà ce que ce travail peut donner.

(*A suivre.*)

MAD. RÉMY,
Secrétaire générale de la Société A. Binet.

CEUX DU BLED

VILLAGE ARABE

IMAGINEZ un chemin incertain, issu, sous la persévérance de pas innombrables, des boues de la plaine; courageusement, il s'agrippe aux flancs des derniers frissons du Dahra, s'étrique en sentier à force de se prolonger parmi les ravines et les vallonnements dénudés qu'il faut franchir pour accéder, suant et soufflant, à l'amas de vingt gourbis qui semblent vouloir voiler leur humidité sous quelques figuiers noueux, courbés vers l'est, comme des fidèles en prières. Des cactus, aux raquettes menaçantes, paraissent émettre la prétention de protéger le hameau des incursions possibles. Les gourbis, groupés par deux ou par trois, laissent entre eux des espaces très irréguliers : les rues, dont le profil rappelle la pente inexorable sur laquelle le village s'accroche parmi les champs d'orge et de blé dur.

A proximité, auprès d'un olivier au moins centenaire, se dresse la « kouba » : minuscule salle

carrée coiffée d'un dôme blanchi, sous lequel se consument, parmi d'innombrables débris de cire et de poteries vernissées, plusieurs petits cierges multicolores, dont la flamme éclaire timidement la tombe de quelque marabout vénéré ; c'est le lieu où les vivants, particulièrement les vieillards, viennent méditer sur la gloire du Prophète, messager d'Allah !

M.-E. RIFFARD.

NOS CONSULTATIONS PÉDAGOGIQUES

1. Les horaires et instructions de 1938 prévoient, chaque semaine, une demi-journée de plein air et une demi-journée d'activités dirigées. Est-on obligé de prévoir, dans l'emploi du temps, ces deux demi-journées toujours complètes et distinctes? (*M. S. R..., à O..., Basses-Alpes.*)

→ *Non*, la plus grande souplesse est permise, voire recommandée, afin d'adapter ces activités nouvelles aux conditions variant avec les lieux, le temps, les circonstances et occasions. Certes, *pour les activités dirigées, il semble bien qu'il soit préférable de leur consacrer hebdomadairement une demi-journée complète*, même avec les plus jeunes enfants (Cf. « Nos consultations pédagogiques » du **24 déc. 1938**, question **2**) ; — de même, surtout avec les plus grands élèves de nos écoles primaires, il apparaît *que la demi-journée de plein air doit avoir la durée normale de 3 heures* ; pourtant, il est possible, en particulier avec les jeunes enfants, de répartir ces **3** heures sur plusieurs jours de la semaine (Cf. « Nos consultations pédagogiques » du **26 nov. 1938**, question **1**).

De même, *il est recommandé, mais il n'est pas obligatoire, de prévoir deux demi-journées distinctes, l'une consacrée au plein air, sport et éducation physique, l'autre aux activités dirigées.* Il est possible de grouper ces **deux** genres d'activités en **2** *demi-journées communes* comprenant chacune **1** heure **1/2** d'éducation physique et sport et **1** heure **1/2** d'activités dirigées, ou, et alternativement, **1** heure pour l'une et **2** heures pour l'autre. Ce système peut être *particulièrement favorable avec les jeunes enfants* des petites classes ; il peut aussi être *intéressant dans la période de mauvais temps*, permettant alors, grâce à la répartition sur deux jours de la semaine, de trouver un temps propice à l'exercice de plein air. Mais, quelle que soit la décision que vous adoptiez, *laissez toujours à votre horaire hebdomadaire une certaine souplesse* : si vous prévoyez deux demi-journées distinctes de plein air et d'activités dirigées, ne vous croyez pas interdit de combiner à l'occasion ces deux genres d'activité dans la même demi-journée ; et, si votre emploi du temps prévoit deux demi-journées hebdomadaires combinées, réservez-vous le droit de consacrer au plein air quelques demi-journées complètes (promenades, excursions...) et de faire durer **3** heures consécutives les activités dirigées dont le sujet exigerait ce temps pour une réalisation complète et convenable.

2. Le programme d'histoire du C. M. et celui du nouveau C. S. 1re année ne me paraissent pas très différents. Qu'en pensez-vous? (*Mme M. J. Ch..., à C..., Haute-Loire.*)

→ En effet ; les programmes (de **1923**) pour *le C. M. disent* : « *Principaux faits et principales dates de l'histoire de France, de 1610 à nos jours...* », et ceux de **1938** pour le *Cours supérieur 1re année énumèrent* : « *La France de 1610 à nos jours.* L'œuvre de Richelieu et de Mazarin... La Grande Guerre et ses effets immédiats », avec *revision rapide des grands événements de l'histoire de France jusqu'en 1610*.

A cette revision près (mais, en fait, ne la fait-on pas au C. M. ?), les programmes sont *identiques quant au temps et à la matière* (Histoire de France de **1610** à nos jours). Remarquons pourtant que ceux du C. S. 1re année sont à la fois plus détaillés et plus délimités, partant plus précis : les leçons me paraissent être beaucoup moins des leçons destinées à apprendre la trame chronologique des faits (comme elles le sont au C. M.) que des *leçons de synthèse* (voyez par exemple : « répercussions des luttes continentales sur l'histoire de l'Empire colonial français au XVIIIe siècle, — formation de l'État français contemporain, — transformations économiques et sociales jusqu'en **1848**) ; *c'est dire qu'elles ne sauraient être la simple répétition des leçons du C. M.* Remarquez qu'on vous dit que « les dates sont apprises pour elles-mêmes, mais en fonction d'un ensemble » (programme du **23 mars 1938**) et « qu'elles contribueront à donner le sens de la continuité » (instructions du **20 septembre 1938**) ; qu'on ajoute (mêmes références) que l'enseignement doit être « resserré autour de tableaux, de scènes ou d'événements choisis autant que possible pour leur valeur représentative », ces scènes devant « procurer le sens des différences » et « frapper l'imagination » afin « d'exprimer des vues larges » que « des images frappantes » (afin « d'éviter l'abstraction ») « fixeront dans la mémoire » : n'est-ce pas la confirmation de ce *caractère de précision synthétique* dont je vous disais qu'il me paraît être celui de l'enseignement historique au Cours supérieur 1re année?

3. Pourriez-vous me préciser les modifications apportées dans l'organisation et le fonctionnement d'une classe de C. C. par les horaires, programmes et instructions de 1938? (*Mlle L. R..., à L..., Indre-et-Loire.*)

→ Les *horaires* du cours élémentaire ont été modifiés par l'*arrêté du* **11 septembre 1938** : la modification essentielle consiste dans l'*introduction des* **trois** *heures hebdomadaires de sport et plein air et des* **trois** *heures hebdomadaires d'activités dirigées.*

Ces nouveautés ont eu pour conséquence *quelques diminutions peu importantes* : **1/4** d'heure en *morale*, **1/2** heure en *écriture*, en *langue française*, en *calcul*, en *histoire et géographie* (elle est ici comparativement importante), en *sciences* (relativement importante aussi), en *lecture courante et expressive* (pour les filles ; diminution d'une heure pour les garçons). D'autre part, le *dessin et le travail manuel* comportent maintenant **1** heure et demie pour les filles comme les garçons (lesquels n'avaient qu'une heure auparavant). Enfin, les **2** heures d'*éducation physique s'intègrent dans les 3 heures de sport et plein air*, et *le chant* (**1** *heure*) *s'intègre dans les 3 heures d'activités dirigées.* Je vous prie, en outre, de remarquer, dans les instructions du 20 septembre 1928, le passage qui concerne le *temps consacré au dessin et au travail manuel et sa répartition entre ces deux enseignements.*

Les programmes du Cours élémentaire ne sont pas modifiés : ce sont ceux fixés par l'*arrêté du 23 février 1923*, expliqués et commentés par les instructions du *20 juin 1923* ; mais, en ce qui concerne *les activités dirigées, l'éducation physique, sport et plein air*, voyez les indications des *instructions du 20 septembre 1938* (M. Kuhn : *Mémento pédagogique*, Nathan : édition **1939**, pages **102** à **106**).

4. Comment réunir ou se procurer les matériaux nécessaires aux activités manuelles des séances d'activités dirigées? (*Mlle Th. V..., à N..., Lozère.*)

→ Demandez les catalogues spéciaux de la librairie Nathan : si vous disposez de crédits suffisants, vous pourrez y faire votre choix et vous y trouverez tout ce qui peut vous être nécessaire. Mais, que vous disposiez ou non de crédits importants, *ingéniez-vous pour réunir vous-même les matériaux nécessaires à vos activités manuelles.* Il vous faut du *bois* : ramassez les *planchettes, boîtes à cigares, caisses d'emballage*, etc... ; le menuisier voisin ne vous refusera pas ses *tombées*, les bouts de contreplaqué qu'il n'utilise pas. Il vous faut du *fer-blanc* : ramassez les *boîtes à gâteaux secs* ; ces emballages sont maintenant à « *boîte perdue* » et vos élèves vous en apporteront sûrement tant que vous voudrez. Il vous faut du *carton* : ramassez les *boîtes à souliers, les emballages, les cartons d'expédition, les couvertures cartonnées des cahiers finis.* Vous voulez faire du *vannage* : on trouve des *joncs*, voire de l'*osier* en bien des endroits... Désirez-vous faire des travaux de *fil de fer*? Il en traîne partout. Dois-je continuer cette énumération?...

5. Quelles différences y a-t-il entre le programme de géographie du C. M. et celui du nouveau C. S. 1re année? (*Mme Cl..., à M.... Puy-de-Dôme.*)

→ A première vue, il paraît n'y en avoir aucune : au C. M. (programmes de **1923**) : *La France et ses colonies* ; au C. S. 1re année (programme de **1939**) : *La France d'outre-mer et révision des traits essentiels de la géographie de la France.* La différence ne serait-elle que dans le renversement de l'ordre d'énumération? Ou dans le détail de l'énumération pour la France d'outre-mer?

Selon nous, elle consiste davantage dans l'*importance particulière attribuée à la France d'outre-mer* dans le programme du C. S. 1re année. Au *C. M., l'essentiel, c'est la géographie de la France*; l'étude des colonies françaises n'étant qu'une initiation. Au *C. S. 1re année*, l'étude de la France n'est qu'une revision des traits essentiels, mais orientée (trait à noter) vers les *aspects économiques* ; l'essentiel, *c'est l'étude de la France d'outre-mer.* Mais il convient de noter deux remarques importantes : 1° cette étude doit insister sur *les ressources des colonies, leur place dans l'économie de l'Empire français* ; 2° s'il convient de « placer chaque partie de notre domaine colonial dans le cadre général de l'empire », il faut aussi la placer *dans le cadre régional auquel elle appartient.* : « l'Empire colonial français s'étend sur des contrées d'une extrême variété et la description de ses différentes parties peut constituer *une sorte d'initiation à la géographie générale* ».

C'est dire que, bien que les *programmes* de géographie au C. M. et au C. S. 1re année soient *très peu différents, ni la matière, ni la méthode* surtout, de l'enseignement dans ces deux cours *ne sont exactement semblables*, et que les *leçons de géographie au C. S. 1re année ne sauraient être ni la répétition ni le simple développement de celles du C. M.*

JEAN DUMÉTIER.

*

REVUE DES REVUES

Une mesure financière qui serait le salut,
par le comte DE FELS (*Revue de Paris*).

Pour réduire son déficit budgétaire et se procurer des ressources, l'Etat ne cache pas qu'il sera bientôt dans l'obligation de faire un vaste emprunt. Eh bien ! le type — le seul type — d'emprunt susceptible, dans les circonstances actuelles, de remédier à la détresse de nos finances et d'en assurer le relèvement, serait un *3 p. 100 or, exempt de toute taxation* ou retenue portant soit le nom *d'impôt cédulaire*, soit celui d'*impôt général sur le revenu* ou *de droit de succession*.

Par l'attrait qu'il exercerait et la confiance qu'il inspirerait, ce type de rente serait assuré d'un succès immédiat et considérable, et cela pour deux raisons : d'abord, le titre 3 p. 100 est le plus populaire en France ; ensuite, le fait que son coupon serait payé en or, ou au taux de l'or, en ferait la valeur-refuge par excellence, non seulement pour les Français, mais pour les épargnants du monde entier, car ce serait sans doute la seule valeur mondiale jouissant de cette garantie.

A l'apparition de cette rente, on verrait refluer en France l'or qui s'est évadé et on revivrait, vraisemblablement à bref délai, l'heureuse époque des payements en or, ce qui ne serait pas sans exercer la plus heureuse influence sur le cours de notre change. Les possesseurs de cette rente jouiraient d'une sécurité absolue, car le fait que le gouvernement se serait engagé à la payer en or, ou au taux de l'or, équivaudrait à une sorte de garantie internationale.

La modicité du taux de revenu trouverait sa compensation dans l'exemption de tout impôt dont cette rente bénéficierait. Et cette exemption d'impôt présenterait un immense avantage pour le développement de la richesse du pays. Car les sommes considérables que l'Etat prélève actuellement sur la fortune des particuliers resteraient à la disposition de ceux-ci et leur permettraient de créer et de développer des entreprises de toutes sortes, commerciales, industrielles, coloniales, qui augmenteraient l'ensemble des fortunes privées et enrichiraient du même coup l'Etat, en donnant de la plus-value à la matière imposable.

Le printemps à Madagascar, par PIERRE CAMO (*Les Nouvelles littéraires*).

Il est courant, sous les Tropiques, de n'envisager l'ordre des saisons que selon l'alternance des deux périodes qui, en apparence, s'y partagent l'année : la saison sèche et la saison des pluies. Toutefois, si la chose semble vraie à l'Equateur, où les jours égalent les nuits et où la température est uniforme, il n'en va pas de même au fur et à mesure qu'on s'en éloigne. Mais la conception paradoxale, par un cerveau européen, d'un hiver battant son plein en juillet et d'un printemps qui ne s'annonce qu'on septembre, explique que les Français de la Métropole ne prêtent pas à ce renouveau la même attention que sous nos climats, Il faut y joindre aussi la raison d'un contraste moins apparent entre la saison qui finit et celle qui lui succède, l'absence totale de neige, par exemple, et de tout ce que sa vue peut suggérer de rajeunissement débordant dans la vie des sources et des ruisseaux, la chute à peu près nulle des feuilles qui ne tombent mortes qu'au plein de l'été, lorsque les frondaisons nouvelles ont pris la place des anciennes, moins de subite exubérance aussi dans les jeunes verdures, moins de chants d'oiseaux et de joie gazouillante autour des nids.

Tel est du moins ce que l'on observe à Madagascar. Le printemps n'y est qu'un intermède de la nature, une sorte d'apaisement entre les fureurs déchaînées des vents froids du pôle et la sombre rumeur des orages rouges qui marquent la saison des pluies : apaisement, sur les côtes, des colères d'un océan trois mois livré à l'assaut de la grande mousson ; apaisement sur les espaces infinis des hauts plateaux d'on ne sait quelle tourmente de l'air qui agite éperdument les vastes herbages, envahit les rares villages, désole les vieux arbres noirs au faîte des collines royales, assiège par tous les côtés la montagne escarpée de Tananarive, les terrasses vides qui la couronnent et les salles désertes de ses palais abandonnés. Mais, un beau jour, s'éveille la floraison des pêchers, des manguiers, des lilas de Perse, et *c'est, d'un seul coup, le printemps*.

Graves lacunes de l'enseignement agricole,
par H. HITIER (*Revue des Deux Mondes*).

Un bon cultivateur doit joindre ensemble, disait Olivier de Serres il y a quatre cents ans, « le savoir, le vouloir, le pouvoir ». Or il nous faut avouer que le *savoir* n'est pas suffisamment répandu en France, à tous les échelons de la profession agricole : les statistiques montrent, en effet, que, sur les 250 000 enfants des deux sexes qui quittent chaque année l'école pour se consacrer à ce métier rural, 6 p. 100 à peine reçoivent ou sont censés recevoir une formation professionnelle.

La loi du 2 août 1918, qui a créé l'enseignement post-scolaire public agricole, n'a pas donné ce qu'on en attendait. Heureusement qu'un décret-loi du 17 juin 1938 vient d'apporter un remède à cette déficience en dispensant très largement l'instruction générale et l'éducation professionnelle agricoles ; désormais l'enseignement post-scolaire agricole est *rendu obligatoire* pour tous les jeunes gens de quatorze à dix-sept ans, auxquels il convient de donner la possibilité d'acquérir ensemble et dans des conditions identiques les connaissances de tous ordres indispensables à l'exercice de leur profession.

Cet enseignement, sous le contrôle du directeur des Services agricoles, leur sera donné pendant trois ans au moins, à raison de 120 heures au moins chaque année. Il comprendra des cours, démonstrations, applications, visites d'exploitations agricoles, ainsi que des travaux pratiques agricoles et artisanaux. La réalisation d'un tel programme suppose une formation des maîtres, instituteurs et institutrices, qui n'est encore qu'ébauchée. Les dispositions sont prises pour tenter de la donner à ceux d'entre eux — la grande majorité — qui ne la possèdent pas. Dans ce but, l'effectif du cadre des professeurs d'agriculture est augmenté de 75 unités, afin que puisse être mieux contrôlée et dirigée la formation professionnelle agricole donnée dans les cours post-scolaires.

On ne peut qu'applaudir aux efforts tentés par l'Etat ; mais l'obligation changera-t-elle la mentalité de la masse des ruraux qui n'a pas encore compris l'utilité, la nécessité de s'instruire ?

Formation du caractère des enfants, par GERMAINE D'YNGLEMARE (*Culture*).

L'éducation volontariste met l'accent sur la matérialité des actes : *avant tout, il faut que les choses soient faites*. Peu importe qu'elles soient adaptées au développement de tel ou tel groupe d'enfants, de tel d'entre eux en particulier ; peu importe qu'ils les désirent, les comprennent et soient prêts ou non à les aimer : il y a obligation stricte. Le résultat est obtenu, mais par contrainte. Le devoir qu'on impose ne correspond pas toujours à ce que la nature de l'enfant souhaite ou souhaitait au moment où on le lui imposait. Un tel mode d'action risque d'incliner trop fortement les enfants à une réalisation artificielle et apparente de l'idéal poursuivi. Les plus généreux se tendent à l'excès pour réaliser les choses qu'on leur demande, se durcissent et souvent se découragent, d'autres en prennent et en laissent, sauvent les apparences, et c'est alors le règne de l'autoritarisme, du formalisme et, à la limite, de l'hypocrisie. Une telle éducation *perd toute sa valeur*, elle ne fait rien de profond, rien de durable.

Pour éviter les abus possibles de la volonté, doit-on laisser à l'enfant le libre jeu de ses instincts, comme le pratique M. Montessori ? Sous prétexte de libéralisme, ne pas vouloir intervenir dans leur formation serait donner l'avantage aux forces animales et mauvaises sur les tendances bonnes et délicates, mais plus fragiles. Les enfants doivent prendre dans leurs premières années de bonnes habitudes touchant l'emprise de l'esprit sur le corps, soit en matière d'hygiène et d'éducation des manières, soit en matière plus importante d'ordre moral : maîtrise des émotions et des passions, objectivité du jugement, réalisation des décisions prises.

Ne faisons pas trop appel non plus aux forces sentimentales dans la formation que nous voulons donner. Evidemment la sensibilité possède de grandes ressources, mais elle est instable ; elle est capable d'élans enthousiastes et généreux mais passagers, et, la cause de l'enthousiasme disparue, souvent il ne reste plus rien.

A. LACLEF.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

A PROPOS DU SKI

LES sports d'hiver sont entrés dans nos mœurs avec une rapidité, avec une virulence nettement épidémiques. Des familles entières sont frappées et, à périodes fixes, disparaissent dans de singuliers accoutrements rappelant un peu ceux des pèlerins par les pieds importants, le bâton et l'obsession mystique.

Les trains sont pris d'assaut, les stations de montagnes entrent en pleine activité, les hôtels refusent du monde. La foule sent vivement la joie de fuir pour quelques jours la lourde moiteur des appartements, de respirer l'air sec et tonique de la montagne, de goûter la chaleur paradoxale de ses heures ensoleillées, de mettre en jeu librement les muscles d'un corps vigoureux et de sentir, avec un plaisir simple et profond, la puissante réaction de l'organisme contre le froid ambiant.

Mais bornons-nous au ski, dont l'introduction en France est récente et dont les progrès ont été rapides (on sait qu'il permet d'aller vite). Les amateurs de sports d'hiver sont surtout des amateurs de ski, où plutôt désirent être considérés comme tels, parce que le ski a permis aux hommes de connaître les beautés d'une nature qui paraissait inaccessible, et parce qu'il procure des émotions fortes.

Le ski aux yeux des anatomistes et des physiologistes.

ON a tout dit sur les avantages des sports d'hiver : nous les avons déjà exposés dans cette revue, et l'auteur de ces lignes a été l'un des premiers dans la presse pédagogique à démontrer l'importance et l'utilité des vacances d'hiver. On a tout dit aussi à la louange du ski. Mais plaçons-nous sur le terrain anatomique et physiologique, et demandons-nous *ce qu'il faut penser de l'enseignement du ski tel qu'il est pratiqué actuellement.*

Le but du skieur est la descente. Il se fait monter mécaniquement tout au haut des champs de ski pour jouir de la joie de descendre :

Et monté sur le faîte...

Pendant la descente, les muscles et les articulations sont en perpétuel éveil, prêts à résister aux dénivellations brusques et à amortir les chocs ; lors des virages interviennent des mécanismes inhabituels à nos modes de locomotion normale. En raison des violents efforts que doivent subir les articulations, les ligaments sont tiraillés et ne résistent pas toujours, d'où la fréquence des entorses. De plus, il y a des contre-indications : tout le monde n'a pas un organisme à faire du ski. Le froid et l'effort aggravent les lésions rénales ; le candidat skieur ne doit pas être atteint d'albuminurie ; le cœur doit être sans défaillance et les artères doivent jouir d'une souplesse exemplaire. Enfin, la sécheresse de l'air n'est pas sans entraîner des troubles des voies aériennes chez certains individus qui peuvent s'attendre à des pharyngites, laryngites, etc.

Mais les réserves les plus graves ont été formulées par les anatomistes : la *technique actuelle du ski est anormale et dangereuse ; elle conduit à des accidents nombreux et inédits.*

Avant la guerre, il fallait deux ans pour former un skieur, et l'on sélectionnait les individus en vue de cette locomotion spéciale. Depuis que le ski est tombé au rang de sport populaire, n'importe qui — après l'acquisition d'une paire de skis — veut être skieur en quinze jours. Le monsieur (ou la dame) qui, après des mois de bureau ou de magasin, aspire à faire des sports d'hiver, entend acheter, en même temps que son billet de voyage à forfait, les leçons qui, en quelques jours, l'initieront au sport à la mode.

Aussi faut-il recourir à une technique d'exception, violentant les lois de l'équilibre et de l'anatomie.

Dans les pays du Nord, où le ski est d'une utilité journalière, la technique est entièrement basée sur l'instinct et l'expérience. Les pieds sont parallèles, les jambes en position fendue, les genoux légèrement fléchis. La jambe portée en avant est déchargée de la plus grande partie du poids du corps, lequel est reporté sur la jambe arrière. Il en résulte que les obstacles et les changements de nature de la neige sont reçus par le ski avant. Le skieur reste fendu pendant toute la descente et, même dans les grandes vitesses, s'il y a chute, celle-ci se fait en arrière ou sur le côté, mais jamais en avant. A noter, en outre, que « le parallélisme constant des pieds permet au genou et à la mortaise tibio-tarsienne de travailler dans deux plans parallèles à celui de la marche, c'est-à-dire normalement » (Dr J. STÉPHANI).

Mais cette pratique exige une longue patience. Les jeunes, en utilisant leurs skis tous les jours, se familiarisent avec cette locomotion et arrivent peu à peu au « télémark » et au « christiania ».

Pour les amateurs qui, en hiver, envahissent les stations à la mode, il fallait trouver une solution, qui, selon la tendance moderne en toutes choses, permît d'obtenir un résultat presque sans fournir d'effort.

Accidents causés par la méthode actuelle.

IL suffit de séjourner quelques heures à la gare d'une station d'hiver, à l'une des gares-frontières ou à l'arrivée d'un train de neige à Paris, pour se rendre compte du nombre d'éclopés rentrant chez eux en piteux état. Il y a même de grands blessés portés sur des civières. Sait-on que, lors d'une course récente qui groupait 93 skieurs exercés, 28 d'entre eux furent victimes de chutes graves et de blessures, et que, sur les 65 qui arrivèrent au but, une trentaine souffraient de contusions plus ou moins sérieuses ?

« Nous travaillons beaucoup pendant la saison hivernale, nous confiait dernièrement un médecin de l'une de nos stations des Alpes ; avec ma femme, qui est doctoresse, nous avons ouvert une clinique qui ne désemplit pas. » Et que serait-ce si tous ceux — ou celles — qui emportent leurs skis sur leurs épaules, ou les traînent à leurs pieds, s'en servaient ailleurs que devant le photographe ou, dans les rues de la localité, pour se rendre au salon de thé ?

En présence de tant d'amateurs tentés par ce sport hivernal, les moniteurs des écoles de ski se sont vus obligés de recourir à une méthode spéciale : le *chasse-neige* (pointes des skis en contact, arrières écartés, poids du corps en avant). La descente libre en position fendue se trouve ainsi remplacée par une série de « chasse-neige » exécutés alternativement de droite et de gauche,

« Et voilà pourquoi, écrit le Dr J. Stéphani, les pentes des Alpes sont couvertes de skieurs pliés en deux à outrance, postérieur en arrière, jambes écartées, qui se tordent de côté dans la posture la plus disgracieuse. Mais c'est aussi la raison qui, depuis quelques années, nous fait enregistrer un aussi grand nombre d'accidents. »

La position qui met les jambes à la même hauteur et le poids en avant entraîne la *chute en avant*, d'où plaies du visage, yeux crevés, blessures par les bâtons, mais, surtout, fractures des jambes. Comme, d'autre part, les skis sont placés en position convergente vers l'avant, les deux articulations, ainsi que les os eux-mêmes, sont soumis à un effort de torsion. Un changement de neige ou un faux mouvement, et c'est la chute sur une jambe présentée à 45°, et c'est aussi la lésion osseuse ou articulaire. Il n'est pas nécessaire d'aller vite pour produire la rupture osseuse ou ligamentaire : dès qu'on fait travailler la jambe avec effort hors d'un plan parallèle à celui de la descente, c'est-à-dire hors du plan sagittal, on met tout l'appareil ostéo-articulaire en danger. On conçoit, d'ailleurs, combien le croisement des skis peut entraîner d'accidents regrettables.

Une nouveauté : le ski à voile.

MAIS voici une nouvelle possibilité de descendre les pentes neigeuses en utilisant — très gracieusement, d'ailleurs, — la résistance de l'air pour ralentir et diriger ses évolutions.

Le skieur est muni d'un manteau de forme très spéciale, fixé par des sangles au corps et aux chevilles ; les bras sont introduits dans des sortes de larges manches, cousues sur le dos dans toute leur longueur. L'ensemble se présente sous la forme d'une voile à peu près triangulaire, d'une surface d'environ un mètre carré et demi. Le porteur peut réduire cette superficie à son gré, en variant la position des bras.

Au début de la descente, on ferme les bras sur les genoux, le corps légèrement fléchi. Quand la vitesse est suffisante, on se redresse et l'on écarte les bras : le manteau se gonfle comme un parachute. La pression du skieur sur la neige diminue, la position est beaucoup plus stable, les accidents de terrain sont moins gênants, et l'état de la neige, glacée ou molle, n'intervient presque plus ; le passage sur les bosses se trouve notablement adouci, du fait que le manteau à voile forme parachute. Pour changer de direction, on replie plus ou moins un bras. Toutes les manœuvres s'effectuent avec un minimum d'effort et de fatigue et un maximum de sécurité. Pour des skieurs exercés, la voile permet de se passer de bâtons.

De nombreux essais ont prouvé que le skieur muni du manteau-parachute est plus rapide et risque beaucoup moins l'accident. Le manteau à voile est le frein du skieur : et l'on peut s'étonner qu'on ait mis si longtemps à l'inventer. Ce nouveau sport accroîtra les possibilités des skieurs moyens, il aura l'avantage de leur donner les fortes sensations dont seuls jouissaient, jusqu'à présent, les grands spécialistes. Se laisser porter par le vent créé par sa propre allure, ce n'est pas seulement reposant, c'est beaucoup plus attrayant que la descente ordinaire. Enfin, le ski à voile sera surtout utile aux femmes, dont l'organisme est moins apte que celui de l'homme aux incessantes contractions musculaires qu'exige le ski pratiqué actuellement.

En obéissant à la loi du moindre effort, en voulant faire des « skieurs en dix leçons », on a augmenté le nombre et la gravité des accidents. Le ski mis ainsi à la portée du premier venu est un sport dangereux ; ce n'est pas le vrai ski. Il importe que le public soit mis en garde. Il importe aussi d'inviter les écoles de ski à éliminer de leurs cours tous les mouvements contraires à un fonctionnement normal des membres de l'individu.

Quant au ski à voile, il ne saurait manquer d'avoir de nombreux adeptes, tant par la sécurité qu'il procure que par l'élégance des évolutions et du costume. De toute façon, il faut éliminer les causes d'accidents d'un sport passionnant qui développe l'énergie et la confiance en soi.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire général de l'Université 1938-1939 (*L'Information Universitaire*, 8 *bis*, rue de l'Arrivée, Paris, 15e ; 1120 pages, 60 fr.).

La 10e édition de l'*Annuaire général de l'Université et de l'Enseignement français (France-Tunisie-Maroc)* vient de paraître. La table alphabétique contient, cette année, 40 000 noms.

Rédigé et publié par *L'Information Universitaire*, l'*Annuaire* contient pour chaque établissement d'enseignement supérieur et du second degré (universités, facultés, grandes écoles, lycées, collèges, écoles normales et primaires supérieures, écoles techniques) : caractéristiques, tarifs scolaires, effectifs, personnel enseignant et administratif. Il indique, en outre : les inspecteurs (généraux, d'académie, primaires), le personnel des Beaux-Arts, la liste des établissements scolaires français aux colonies et à l'étranger.

L. Julien, secrétaire général de l'Ass. Sténogr. unitaire : **Formulaire complet de sténographie**, conforme à la codification officielle du système Prévost-Delaunay (Dunod ; cart. : 19 fr.).

Cet ouvrage, adopté dans de nombreuses écoles primaires supérieures, écoles pratiques et cours complémentaires, et dont le succès a été consacré par quatre éditions antérieures, permet d'acquérir dans le minimum de temps une connaissance complète de la sténographie. Il se compose, en réalité, de quatre livres distincts, réunis en un seul ouvrage : théorie, exercices, lectures, conseils pratiques. Un calendrier de concordance des leçons, exercices et lectures par jour d'étude, permet au professeur de coordonner les divers livres du formulaire.

Viennent de paraître:

Caullery (Maurice) : **Les progrès récents de l'embryologie expérimentale** (Flammarion ; 22 fr.).
Charteris (Leslie) : **Les anges des ténèbres** (Fayard ; 10 fr.).
Constantin-Weyer (Maurice) : **Un homme se penche sur son passé** (Bibl. Plon ; 3 fr. 50).
Cresson (André) : **Platon, *Sa vie, son œuvre, sa philosophie*** ; — **Marc-Aurèle, *id.*** ; — **Pascal, *id.*** (Alcan ; 12 fr.).
Creveuil (Georges) : **Eugène Livet** (Durance, Nantes).
Dhurout (E.) : **Claude Bernard, *Sa vie, son œuvre, sa philosophie*** (Alcan ; 12 fr.).
Flornoy (Bertrand) : **Haut-Amazone** (Plon ; 24 fr.).
Garreau-Dombasle (Mantra) : **Sati** (Stock ; 18 fr.).
George (Pierre) : **Géographie économique et sociale de la France** (Éd. soc. intern. ; 20 fr.).
Groisard : **Le colon de Djebel-Seloum** (Éd. La Kahena, Tunis).
Héron de Villefosse (René) : **Construction de Paris** (Grasset).
Kuhn (Maurice) : **Mémento pédagogique**, *Nouvelle édition*, contenant les Programmes et Instructions de 1938, avec Commentaires (Nathan ; 12 fr. 50).
Leprette (Fernand) : **L'Égypte, terre du Nil** (Plon ; 25 fr.).
Marise (G.) et Tudery (A.-M.) : **La hart**, *pièce en un acte* (Stock).
Pernikoff (O.) : **La France, pays du tourisme** (Plon 50 fr.).
Planus (Paul) : **Patrons et ouvriers en Suède** (Plon; 20 fr.).
Tharaud (Jérôme et Jean) : **La rose de Sâron** (Bibl. Plon ; 3 fr. 50).
Bulletin de l'Enseignement des principes et des faits de la coopération internationale, n° 5, déc. 1938 (Pedone; 2 fr. 50 suisses).

LECTURES ET VARIÉTÉS

EN LISANT

UN ITALIEN, OFFICIER FRANÇAIS : L'EXPLORATEUR SAVORGNAN DE BRAZZA

APRÈS le voyage triomphal de M. Daladier où, dans une touchante unanimité, les indigènes de Tunisie ont manifesté avec tant d'élan et d'enthousiasme leur attachement à la France, en réponse à la menace que constitue pour eux la revendication italienne brutalement exprimée, il paraît intéressant d'évoquer la figure un peu oubliée d'un explorateur qui fut un des grands artisans de la fondation de l'Empire français dans le continent africain.

Au surplus, un livre tout plein de renseignements curieux et de détails émouvants vient de paraître sur lui. Il a pour titre : *Le héros du Congo, Pierre Savorgnan de Brazza*, et pour auteur Maria de Crisenoy (Éd. Spes).

Il est piquant de constater que ce « héros » dont nous sommes fiers, cet explorateur, ce fondateur de colonie française est précisément un pur Italien d'origine, un authentique gentilhomme romain.

Savorgnan de Brazza était bien Italien de naissance, mais il voulut être Français. A dix-neuf ans, en 1871, au lendemain de notre défaite, il fit une demande de naturalisation et, l'ayant obtenue, il s'engagea dans la marine française.

En 1875, à vingt-trois ans, enseigne de vaisseau, il est chargé d'une première mission au Gabon. Ce petit pays, acheté en 1839 à un roitelet nègre à l'estuaire du fleuve du même nom, végétait misérablement ainsi que le village de Libreville fondé quelques années après. Brazza partira de là pour explorer de vastes territoires qu'il annexera à la France. Successivement, il distingue la vallée de l'Ogooué, celle du Congo. Plus tard, il découvre la route du Congo inférieur amenant à la ville qui porte son nom : Brazzaville. Et il prépare ainsi l'expansion congolaise de la France par la Sangha et l'Oubangui, vers le lac Tchad et le Nil. C'est toute notre Afrique équatoriale française, plus de quatre fois grande comme la France, qui, dans la suite, viendra s'agréger aux pays explorés et acquis par Savorgnan de Brazza.

Cette conquête est par elle-même merveilleuse. Ce qui l'est plus encore, c'est qu'elle a été faite sans coup férir. Le rival de Brazza dans l'exploration congolaise, l'Anglo-Saxon Stanley, traversait les pays accompagné d'une escorte nombreuse, plusieurs centaines d'indigènes armés, encadrés d'officiers européens, se frayant un passage par la force s'il en était besoin.

C'est ce même Stanley qui dira de Brazza : « J'ai rencontré un homme déguenillé, pieds nus, sans escorte... Il m'a dit qu'il avait acquis des territoires à la France... »

Et c'était parfaitement vrai. Seulement, il les avait acquis par la patience, la diplomatie, la douceur et l'amour. Par ces qualités et ces vertus, il gagnait les chefs indigènes, puis il traitait avec eux. Au cours de ses trois grandes missions qui s'échelonnent jusqu'en 1885, il dépensa au compte de l'État des sommes insignifiantes et il ne tira pas un coup de fusil.

Il a défini lui-même sa méthode à un jeune collaborateur : « Restez en contact avec tous ces Noirs. Payez leurs services, achetez leurs vivres, écoutez leurs doléances. Efforcez-vous de comprendre, pas seulement les mots qu'ils prononcent, mais aussi leur mentalité. Mêlez-vous à leur vie. Explorez la contrée : pas d'armes, pas d'escorte ; allez seul, accompagné d'un interprète et d'un boy si besoin... »

Ce sentiment de la justice, cette douceur compréhensive, cette confiance lui avaient valu le respect et l'affection des Noirs. Ils l'appelaient leur Père. Ils avaient foi en lui et, par lui, en la France.

Sa bonté éclatait dans certaines circonstances mémorables. Un jour, un esclave pourchassé se réfugie devant sa tente et implore sa pitié. Brazza l'achète à son maître et lui donne la liberté. Il vient d'autres esclaves pour se faire libérer. Il les achète tous, puis les réunit autour du drapeau de la France et leur dit :

« Nous, la France, ne reconnaissons à personne le droit de faire des esclaves. »

Cet explorateur de haut mérite, dont la renommée s'était répandue au loin, fut sollicité par le roi Léopold II qui lui proposa de « faire couler le Pactole au Congo » en servant la Belgique.

Brazza était peu aidé par le gouvernement français, il ne disposait pour ses traités avec les chefs noirs et tous les frais d'expéditions que de sommes insignifiantes. Le Pactole offert par le roi des Belges ne le séduisit pas, ne le détourna pas :

« Sire, répondit-il, je suis officier français... »

Restons sur ce mot admirable, digne d'un héros de Corneille.

L'Italien Savorgnan de Brazza est vraiment un grand Français. En ce temps troublé et plein de menaces, où des Italiens prétendent vouloir ravir à la France une partie de cet Empire qu'il a contribué à nous donner, accordons à sa mémoire un souvenir admiratif et reconnaissant.

Il est mort prématurément. Son corps repose à Alger, porte de l'Afrique française, tout en haut du cimetière qui domine la ville, face à la Méditerranée, face à la France qu'il voulut et sut servir.

« Sire, je suis officier français... »

Il n'y avait pas pour lui de titre plus prestigieux, pas de plus désirable richesse.

M. CHAMBON.

CHOSES ET GENS D'ICI OU D'AILLEURS

LE MARCHAND DE CORBEILLES

A mes lectrices célibataires.

IL entra chez moi tout entouré d'un réseau de fils métalliques qui, sous le soleil, l'habillaient d'une gloire.

Il me présenta son travail, travail de mutilé, bien entendu : la corbeille magique, nécessitant pour son édification deux cent treize brins d'acier, pas un de plus, pas un de moins. La corbeille magique à transformations : dix-sept transformations pour dix-sept usages différents. Voici la corbeille à pain, le plat à gâteaux, l'abat-jour, le porte-bouteille, le panier à œufs, à ouvrage, à salade, etc.

— La seizième, c'est la toupie. Regardez-moi ça si ça tourne !

— En effet. Et la dix-septième ?

— La dix-septième... eh bien ! voilà... c'est une rigolade. Voyez : je plie là... là ; je ferme au bout. Ça fait une muselière. Quand votre belle-mère vous embête...

— Oui, mais moi, je n'ai pas de belle-mère.

— Oh ! je sais bien ! Tenez (d'un coup d'épaule, il se débarrasse de toute sa quincaillerie qui, dans un éclair, s'abat à ses pieds), tenez... c'est une petite femme comme vous qu'il me faudrait.

— Vous êtes bien aimable.

— Si j'avais une petite femme comme vous, je me saoulerais jamais ! C'est quelque chose !

— Je crois bien !

— J'irais jamais chez le bistrot. On aurait de tout à la maison.

— C'est une bonne idée.

— Ça fait du cinquante pour cent d'économie. Et puis, vous savez, je suis pas un feignant dans mon genre ! D'abord, ces corbeilles-là, on me les paie onze francs sans marchander, parce que je sais y faire pour le boniment. Ça rapporte gros ces corbeilles-là !

— Je m'en doute...

— Et j'ai pas que mes corbeilles ! Je suis troisième opérateur au cinéma. C'est moi qui remplace le deuxième. Faut pas être saoul pour faire ce métier-là !

— Certainement !
— Alors, ça y est, vous voulez bien ? C'est oui, hein ?
Ma mimique exprime un refus poli.
— Ah ! bon sang ! Au moins, achetez-moi une corbeille ?
— Ça, volontiers. Voici vos onze francs.
— Prenez-en deux...
— Ah ! non, merci !
— Mais vous parlerez de moi à vos amies... Des fois qu'y s'en trouverait une...
— Soyez sûr que je n'y manquerai pas.

LINA ROTH.

CAUSERIE MÉDICALE

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA POSITION COUCHÉE ET DU SÉJOUR AU LIT

Le séjour au lit et la « position couchée » qu'il implique sont adoptés spontanément dès qu'on se sent fatigué et qu'on veut dormir. Aller s'étendre dans un vêtement commode est, chaque soir, après la journée de labeur, un acte proprement physiologique, qui doit néanmoins être considéré, dans beaucoup de circonstances, comme une véritable médication. Semblable à la plupart des médications — celles du moins qui sont efficaces, — la position couchée, imposée par le médecin et par la maladie, fait du bien dans certains cas et, dans d'autres, fait du mal. C'est là une question d'espèce, fort délicate, qui mérite d'être examinée de près, car elle intéresse tout le monde, et plus spécialement la mère de famille, qui ignore souvent qu'en obligeant les êtres qui lui sont chers à rester couchés au delà des limites usuelles elle recourt à une mesure qui n'est pas indifférente.

Qu'on me comprenne bien : envoyer au lit un enfant ou un adulte visiblement fatigués par un effort exceptionnel — une longue promenade, un travail épuisant, — est toujours une bonne chose. Peut-être même qu'on n'en use pas toujours assez et que bien des cas de surmenage, prétendûment scolaire, sont le résultat du fait que les parents mesurent mal la fatigue de leurs enfants et ne les envoient pas au lit en temps voulu. Bien plus, des grippes nombreuses ont pris une tournure inquiétante parce qu'on a hésité trop longtemps à prendre le lit et à bénéficier de cette admirable méthode prophylactique et thérapeutique que constitue le repos complet.

***

Les séjours prolongés au lit peuvent avoir d'excellents effets dans d'autres cas encore, et on ne saurait trop y recourir. Beaucoup de maladies des grands enfants, des adolescents ou des jeunes gens ne sont guéries que par le décubitus prolongé. Il en est ainsi de certaines formes de scoliose ou de tuberculose osseuse et articulaire. On n'a appris cela qu'à la fin du XIXe siècle, et, depuis qu'on sait ce que représente le lit pour le mal de Pott et qu'on impose ce traitement aux malheureux atteints de cette forme de tuberculose osseuse, on arrive presque toujours à les guérir, alors qu'autrefois on les laissait mourir debout. Il en est de même, quoique à un moindre degré, dans la tuberculose pulmonaire où le repos au lit, exactement dosé par un clinicien avisé, constitue une méthode de thérapeutique admirable.

Beaucoup d'affections chroniques — notamment les complications cardiaques du rhumatisme — exigent également un repos que le lit à forte dose réalise seul et qui est indispensable à la guérison.

Mais il n'en est pas toujours ainsi, surtout chez les gens âgés. Alors, un séjour au lit prolongé et strict peut avoir des effets désastreux. Ils ne sont pas rares, en effet, les cas où une fracture de jambe — du col du fémur, par exemple, — ayant nécessité l'immobilisation au lit, s'est compliquée d'une affection pulmonaire rapidement mortelle.

***

Par quels mécanismes une telle complication — d'autant plus douloureuse qu'elle ne se rattache qu'indirectement à l'accident — se produit-elle ? Nous le savons assez mal. D'abord, il est possible que l'ébranlement général produit par la chute, qui a occasionné la fracture, ait un retentissement plus important qu'on ne l'aurait cru. Mais il y a aussi le fait que, couché, le vieillard dilate et contracte moins à fond son thorax, que certaines régions de ses poumons se trouvent de ce fait mal aérées et, par conséquent, mal irriguées. Ainsi se crée un lieu de moindre résistance où les microbes peuvent se mettre à pulluler, surtout si quelque grippe ou quelque rhume est « dans l'air », selon l'expression consacrée.

Ce qui est vrai des muscles du thorax (muscles intercostaux, diaphragme, etc.) l'est aussi des muscles des extrémités et plus spécialement des jambes. Dans les membres inférieurs, la circulation se fait mal quand on est couché ; les tissus ne se nourrissent pas bien ; les os se décalcifient, des produits anormaux du métabolisme apparaissent et entraînent des troubles locaux (ulcérations du sacrum ou des talons) et généraux (diminution de la résistance aux infections). Il peut ainsi se produire des coagulations dans les vaisseaux, des phlébites susceptibles de se fragmenter et d'envoyer dans la circulation des embolies, causes de graves désordres pulmonaires ou cardiaques.

Ce que je viens de dire là des sujets âgés est également vrai des obèses. Quand le revêtement adipeux est exagéré, les accidents du séjour prolongé au lit augmentent considérablement de fréquence, vraisemblablement parce que, chez ces sujets à circulation habituellement médiocre, l'irrigation se trouve encore diminuée par le manque d'exercice en même temps que les risques de thrombose et d'embolie sont augmentés.

Une troisième catégorie de sujets, chez lesquels le séjour au lit peut avoir des inconvénients, est constituée par les femmes enceintes et surtout par les accouchées. En pareil cas, les choses se compliquent du fait d'infection trop souvent possible, surtout quand des manœuvres obstétricales ont été nécessaires. On est pris alors, d'une part, entre le désir de faire lever la femme le plus tôt possible et, d'autre part, l'obligation d'observer un repos très strict imposé par l'infection. Le médecin se trouve dans ces conditions en face d'un problème difficile à résoudre.

***

A quelles méthodes a-t-on recours pour prévenir ces complications redoutables

qui — mais je n'insiste pas sur ce point — peuvent aussi affecter les opérés ? Les explications que j'ai données permettent de le deviner. On cherche à activer la circulation par tous les moyens. On utilise ainsi des toniques qui agissent sur les vaisseaux et qui sont souvent soit l'hormone de la thyroïde, soit l'hormone de la moelle des surrénales (adrénaline), soit encore un des nombreux dérivés de cette dernière, soit encore le camphre, etc.

On a également recours — et ceci intéressera davantage les lecteurs de cette chronique — à des procédés qui stimulent les fonctions de la peau et notamment à des lotions alcooliques ou vinaigrées.

On utilise également la gymnastique. Les mouvements passifs ou actifs des membres, dans la mesure où ils sont possibles, stimulent en effet la circulation. La gymnastique respiratoire est encore plus importante à cet égard. Non seulement elle pompe littéralement le sang qui stagne indûment dans les jambes, mais encore elle empêche efficacement qu'aucune région des poumons reste inactive et risque ainsi de s'engorger. On pourrait se demander si, en pareil cas, le rire ne constituerait pas le meilleur moyen pour prévenir la stase des poumons et pour stimuler la circulation, en même temps que pour agir sur l'état mental toujours déprimé en cas de maladie. Je n'ai pourtant jamais vu qu'il soit recommandé d'une façon expresse, pas plus que les bâillements ou que l'éternuement qui, cependant, doivent avoir également de bons effets. On recommande par contre, de plus en plus, ce qu'on appelle « promenade dans le lit », expression si claire qu'elle n'a presque pas besoin de commentaires. Il s'agit, en effet, pour le malade, de mouvoir lentement ses membres dans le lit comme s'il marchait et se déplaçait à la recherche d'une place fraîche.

***

LES nourrissons méritent une mention spéciale. A cet âge, on est condamné au repos couché, faute de pouvoir se tenir debout. Mais ce n'est pas là une raison pour éviter tout excès. Les berceaux qu'on balançait parfois au moyen d'une mécanique, et qui nous semblent d'un autre âge, n'avaient au fond pas d'autre but. Les cris qu'on pousse dès la naissance représentent une gymnastique respiratoire qui n'est certainement pas vaine. On recommande donc de plus en plus de veiller à changer la position des enfants, de telle façon que leurs poumons soient alternativement mis dans la possibilité de fonctionner à fond et que ni l'un ni l'autre ne reste indéfiniment gêné et comprimé de la même façon.

En tout cas, il n'est pas mauvais de faire faire à cet âge, après chaque changement de lange, une ou deux minutes de gymnastique passive des membres qui active la circulation. Gigoter est aussi un exercice excellent qu'on doit favoriser.

Ce besoin de changement de position se manifeste surtout si l'enfant est souffrant ou franchement malade. Alors, il suffit bien souvent, pour provoquer un sommeil tranquille, que la maman prenne l'enfant dans ses bras et le promène en le berçant. Ce fut là une méthode honnie pendant longtemps par les pédiatres, pour qui le lit devait satisfaire à tous les besoins. On en est revenu de ces conceptions quelque peu rigides, et l'on sait que bien souvent la mère favorise la guérison des désordres pulmonaires, ou en prévient l'apparition, quand elle prend son enfant pour le bercer dans ses bras, pendant quelques minutes.

Dr P.-E. MORHARDT.

Le cent-cinquantenaire de 1789.

Dès le mois de mars 1938, la Ligue française de l'Enseignement a décidé de consacrer, en 1939, les Fêtes de la Jeunesse, qu'elle organise chaque année, au 150e anniversaire de la Révolution de 1789.

La série des manifestations qui auront lieu en province sera couronnée par une fête nationale, le 18 juin 1939, au stade Pershing, à Vincennes, pour laquelle on peut envisager le concours d'environ vingt mille jeunes adhérents des sections laïques sportives et artistiques.

Déjà, un important matériel est préparé pour être mis à la disposition de tous les groupements locaux et départementaux qui participeront à ces fêtes. Un scénario a été établi par le grand écrivain Paul Gsell, tandis que M. Aldebert, le continuateur de Gémier, a préparé la mise en scène.

Les fêtes pourront avoir lieu, soit en plein air, sur un stade ou un terrain de jeux, soit dans une salle de théâtre. Des tableaux historiques évoqueront d'abord la Révolution française, puis une Fête de la Liberté permettra la participation des enfants et adolescents qui représenteront la jeunesse tout entière fêtant la République.

Ces fêtes seront complétées par des conférences et des expositions. Là encore, la Ligue de l'Enseignement a préparé le travail de ses 25 000 Associations fédérées en éditant un album d'estampes et un livret historique.

Salon des Maîtres de cours complémentaires et des Instituteurs et Institutrices.

Sous les auspices de l'Association nationale des Cours complémentaires, une Exposition d'œuvres d'art aura lieu du 30 mars au 22 avril 1939, au Musée Pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris (Ve). Le vernissage sera présidé par M. le ministre de l'Éducation nationale.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mezerette, directeur d'école, 93, rue de l'Ouest, Paris (XIVe).

Prix Corymbe de poésie.

Le Prix Corymbe, décerné chaque année au meilleur recueil de poèmes inédits, sera attribué pour la huitième fois dans les premiers mois de l'année.

Ouvert à tous les jeunes poètes, sans distinction d'école, le prix Corymbe sera décerné par un jury présidé par M. Fernand Gregh et composé de MM. Léon Bocquet, Henry Derieux, André Foulon de Vaux, A.-M. Gossez et André Payer. Les manuscrits ne devront pas dépasser 400 vers.

Renseignements contre timbre pour la réponse à M. P. Leprohon, directeur de *Corymbe*, à Frouville, par Nesles-la-Vallée (Seine-et Oise).

QU'EST-CE QUE LE HOQUET ?

Le hoquet est une contraction spasmodique du diaphragme produisant un bruit spécial dû au passage brusque de l'air au niveau de la glotte et des cordes vocales.

Sauf de rares exceptions, il ne présente aucun caractère de gravité. C'est plutôt un malaise qu'une maladie, mais il n'y a guère de malaise plus désagréable et lorsque, pour expliquer une leçon, nous devons parler longuement, une crise de hoquet est alors une véritable calamité.

Les moyens employés pour la conjurer ne manquent pas. Ne préconise-t-on pas, par exemple, de boire un grand verre d'eau sans respirer, de répéter sept fois la même phrase, ou de faire de profonds mouvements respiratoires, mais tous ces remèdes sont d'une efficacité plus que douteuse. Essayez plutôt d'avaler une cuillerée de sucre en poudre, ou de croquer un morceau de sucre arrosé de quelques gouttes de vinaigre, la guérison est certaine et immédiate.

POUR LIRE EN CLASSE

La reine des grillons.

La petite Irène repoussa son assiettée de soupe, croisa ses bras sur la table, baissa la tête jusqu'à ses bras et se mit à pleurer.

— Qu'y a-t-il ? demanda le papa ébahi.

La maman vit immédiatement que la petite fille pleurait par caprice, pour forcer les gens à s'occuper d'elle.

— Qu'a donc la petite Irène ? demanda gaiement le papa.

Irène se calma un instant, leva son visage où les larmes ruisselaient encore, et dit :

— Je veux devenir reine.

Cette réponse provoqua un éclat de rire général ; offensée, l'enfant recommença à pleurer plus fort que jamais.

— Cette enfant est fatiguée, déclara le papa ; elle a trop lu ce matin !

— Non, je ne suis pas du tout fatiguée ! déclara Irène. Mais toutes les petites filles, dans mon livre, deviennent reines, et, moi aussi, je veux être reine.

— Quel livre stupide ! dit le père. Qui donc l'a acheté ?

— C'est ma tante qui m'en a fait cadeau, sanglota Irène, et il n'est pas du tout stupide.

— Bon, bon, dit le papa d'un ton conciliant, je te ferai reine des grillons. Es-tu contente ?

Irène lui jeta un coup d'œil à la dérobée. Elle craignait qu'il ne se moquât d'elle ; mais il avait l'air si sérieux qu'elle espaça peu à peu ses sanglots.

— Entends-tu ? dit le père, tes sujets commencent à chanter. Sais-tu ce qu'ils chantent ? « Cri, cri, cri, nous sommes ici, nous sommes ici... pour prendre les petites filles qui ferment déjà leurs yeux ensommeillés, et les emporter dans leur lit. »

De fait, les grillons commençaient à chanter dans les prairies. Irène aussi crut leur entendre dire : « Nous sommes ici, nous sommes ici ! »

Elle se voyait déjà, comme le contait son livre, enlevée de son petit lit pour être transportée dans un splendide carrosse, taillé dans une citrouille, avec vingt-quatre coursiers ailés, qui la conduisaient comme un éclair dans son nouveau royaume.

La tête de la petite Irène s'appuya lourdement sur l'épaule de sa mère.

— Elle dort, dit celle-ci.

Tout doucement, elle déshabilla l'enfant et la coucha dans les draps fins, tout embaumés de lavande. Puis elle sortit, laissant les fenêtres entr'ouvertes, parce qu'il faisait très chaud.

— Cri, cri, cri, nous sommes ici, nous sommes ici !

Or, soudain, la chambre fut envahie ; des milliers de grillons, pénétrant par les lames des persiennes, venaient chercher leur reine.

— Me voici, dit Irène, je suis prête ; mais aidez-moi à passer ma robe rose, car je veux être belle.

— Peu importe, peu importe, dit le plus vieux des grillons ; tu trouveras dans ton royaume des vêtements de gala, des manteaux royaux, des colliers de pierres précieuses, tant que tu en voudras.

Ce disant, il lui offrit sa petite patte pour l'aider à descendre du lit ; le carrosse s'approcha, et, en un clin d'œil, Irène se trouva étendue sur des coussins moelleux, faits de duvet fourni par les fleurs, ayant pour enveloppe une feuille de nymphéa.

Les grillons ouvrirent les persiennes ; les vingt-quatre petits coursiers ailés étendirent leurs ailes, et la voiture, lancée à toute volée, se trouva au beau milieu de la prairie où elle s'arrêta.

Au milieu du pré, s'élevait une cabane de feuillages, illuminée de lanternes vénitiennes, dans lesquelles étincelaient des lucioles. A l'intérieur de la cabane, attendaient les libellules, qui sont les demoiselles d'honneur de la reine des grillons. Sur un lit de trèfle était posé un voile merveilleux, fait de rayons de lune, une robe en volubilis et un corselet changeant en peau de scarabée. Quant aux bijoux, qui avaient été faits avec des gouttes de rosée, ils dépassaient ce qu'une reine peut souhaiter.

— Mais comment ferai-je pour mettre des vêtements aussi petits ? dit Irène.

— N'y pensez pas, ils s'agrandiront !

Et, de fait, à mesure qu'Irène les endossait, ils s'ajustaient parfaitement à sa taille : c'était une véritable magie !

— Majesté, interrompit alors le grand chambellan, qui entrait dans la cabane, nous allons procéder à la cérémonie du couronnement, et vous faire prêter serment.

La cabane de feuilles disparut, et ils se trouvèrent tous au bord de l'étang ; les rainettes avaient déjà élevé un trône en tressant des cannes de roseaux, et ce magnifique trône était tapissé de lichens et de bourraches. Avec le clair de lune, l'effet était ravissant !

Toute la cour vint entourer la reine.

— Cri, cri, cri, nous sommes ici, nous sommes ici !

Il y avait des milliers de grillons, et, de plus, les scarabées, les coccinelles, et tout le peuple des araignées fileuses et tisseuses.

Irène s'assit sur le trône et se déclara disposée à prêter le serment nécessaire.

Alors, sortit des roseaux, rampant dans la prairie, un vieux serpent. Irène frissonna.

— Est-ce que je dois régner aussi sur les serpents ? murmura-t-elle à l'oreille du grand chambellan.

— La race des serpents est sacrée, murmura celui-ci. Tous la vénèrent et l'écoutent. Ce vieux va te dire les termes du serment.

Irène tremblait. Il lui sembla entendre un murmure parmi les roseaux : c'était le vent qui chuchotait :

— Attention, Irène, attention !

Le serpent s'avançait ; arrivé aux pieds d'Irène, il releva la tête et dit :

— Veux-tu jurer que jamais tu n'éprouveras de regrets d'avoir abandonné ta maison ?

La petite fille se souvint de sa chambre si fraîche, si parfumée de lavande. Pourtant, elle répondit :

— Je le jure !

— Veux-tu jurer, reprit le serpent, que tu ne te mettras jamais à pleurer en songeant à tes parents, à tes amies ?

Irène sentit son cœur serré par quelque chose qui ressemblait beaucoup à un remords.

— Attention, Irène, attention ! murmurait le vent.

Irène hésitait ; mais elle se rappela qu'elle était reine et répondit :

— Je le jure.

— C'est bien, dit le serpent. Voici l'instant du couronnement.

Il se tordit et, mordant sa queue, réussit à former un anneau.

— Mets la couronne sur ta tête, dit alors le grand chambellan.

— La couronne ? cria Irène consternée.

— Vite, murmura le chambella ; il ne faut pas offenser la race sacrée des serpents. Sinon, tu ne seras plus reine.

Irène prit, de ses mains tremblantes, la couronne qui était posée sur l'herbe. Mais, lorsqu'elle sentit entre ses doigts ce corps gluant, elle poussa un grand cri.

Ce cri la réveilla. Il était six heures du matin. Les grillons ne chantaient plus, et ses parents étaient penchés sur elle.

— A quoi rêvais-tu, Irène ?

— Je rêvais que j'étais reine, répondit-elle en gémissant.

— Oh ! oh ! dit le papa. Et qu'as-tu rapporté de ton royaume ? Dis un peu.

— Un vilain rêve !

— Il ne reste jamais autre chose, dans la vie, qu'un vilain rêve, à ceux qui furent trop ambitieux.

D'après TERESAH.
(*Contes merveilleux*, Librairie Hachette.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

SONS DE CLOCHES

LA FONDATION FASTOUT

C'*EST encore d'une belle œuvre que nous entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs. Comme le legs Galoffre, dont nous parlions récemment, la* Fondation Fastout *a pour but* « de permettre aux enfants doués d'intelligence et de courage, mais privés de ressources, de développer leurs dons naturels, de les aider à sortir du rang grâce à leurs efforts ».

Mais sa particularité est de reposer, non sur la générosité d'un seul bienfaiteur, mais sur l'esprit de solidarité.

Fondée en 1929 par M. Fastout, la Société des Amis de l'École laïque de la Manche *groupe près de 1 500 membres. La plupart sont des instituteurs, des institutrices ou des délégués cantonaux. Mais on y compte aussi des écoles, des associations, des communes, qui versent des subventions parfois importantes. Enfin 34 membres bienfaiteurs ont fait don de sommes comprises entre 100 francs et 5 000 francs, et 20 membres fondateurs ont doté la société d'une somme de 5 000 francs chacun.*

Grâce à la vigoureuse impulsion donnée par M. Vattier, inspecteur d'Académie, et par ses dévoués collaborateurs, les recettes accusent une progression constante. Pour l'exercice 1933-1934, elles atteignaient 27 000 francs !

QUE *faire de telles ressources?*

En application des statuts, elles doivent d'abord servir à mettre en évidence les intelligences les plus remarquables *par l'attribution de* prix cantonaux *de 20 francs aux deux élèves, garçon et fille, admis les premiers au C. E. P. dans chaque centre; et, après concours,* de prix départementaux et de dix prix spéciaux de *100 francs (soit deux par circonscription d'inspection).*

Mais l'objet essentiel de la Fondation est de venir en aide à ses pupilles pour leur permettre de continuer leurs études d'enseignement secondaire, primaire supérieur ou professionnel, en complétant en leur faveur les bourses partielles qu'ils auraient obtenues.

Elle s'intéresse aux enfants d'ouvriers, de journaliers, de petits artisans qui occupent la tête de leur classe et dont les études risquent d'être arrêtées par suite de la gêne de leurs parents.

Ainsi, en 1934-1935, elle a accordé 57 bourses *(de 100 à 300 francs), pour une somme totale de 13 650 francs.*

Que cette aide soit encore bien insuffisante, nul ne le conteste. Elle n'en constitue pas moins pour les familles pauvres, qui se sont imposé de lourds sacrifices en faveur de leurs enfants, un précieux encouragement.

Puisse cet encouragement devenir de plus en plus large ! et surtout nous devons souhaiter qu'il ne s'arrête pas aux limites du département de la Manche.

Dans tous les départements, un effort semblable doit être entrepris, car partout s'impose la même nécessité de recruter DANS LE PEUPLE les élites de notre démocratie.

Et nous ne saurions trop méditer cette belle parole qui semble avoir inspiré les animateurs de la Fondation Fastout : Un cerveau d'enfant capable de développement et qu'on laisse inculte, c'est un trésor jeté à la mer !

CHARLES CHARLOT.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

LE BUDGET DE 1939 : RECETTES

LE budget de 1939 étant présenté « en équilibre », il s'ensuit que les estimations de recettes ont suivi la même progression que les évaluations de dépenses. De 54 776 176 992 francs en 1938, elles sont passées à 66 388 068 027 en 1939 pour le seul budget général, soit une augmentation de 21 p. 100. Cette majoration dans le rendement résulte presque exclusivement des impôts nouveaux et des majorations d'impôts, dont nous avons été gratifiés par les deux trains de décrets-lois mis en marche au cours de la bienheureuse année 1938, et dont le caractère à peu près exclusivement fiscal a provoqué, dans une certaine partie de la population, les remous qu'on n'a pas oubliés.

Les prévisions de rentrée des impôts directs atteignent, en 1939, 14 107 millions contre 8 931 millions en 1938 et 7 550 millions en 1937. L'augmentation ressort à près de 58 p. 100 par rapport à 1938 et à près de 87 p. 100 par rapport à 1937. Dans cette augmentation prévue, la contribution nationale extraordinaire de 2 p. 100 entre pour 2 272 millions, de sorte que les anciens impôts directs rapportent, en 1939, 11 835 millions, ce qui ramène leur progression à 33 p. 100 par rapport à 1938, progression sensiblement supérieure à la progression générale, qui est de 21 p. 100.

Compte non tenu des exonérations, le produit évalué de la contribution nationale extraordinaire suppose une masse de revenus professionnels taxés de : $\frac{2\,272 \times 100 \times 10}{2 \times 9} = 126\,222$ millions. Comme le revenu français, d'après les estimations les plus modérées, est au moins double de ce chiffre, il faut admettre que la moitié du revenu national provient de très petits salaires ou de très petites exploitations, ou bien échappe à la taxation cependant présentée par M. Reynaud comme atteignant tous les Français équitablement. Parmi les causes de cette insuffisance manifeste du rendement de cet impôt nouveau, l'une au moins nous est connue : c'est la méthode adoptée pour les revenus agricoles, dite du revenu forfaitaire cadastral, qui est déjà la cause du faible rendement de l'impôt cédulaire sur les revenus agricoles.

LE produit attendu des autres impôts est le suivant, par catégories :

a. Enregistrement : 4 085 millions (augmentation : 4,5 p. 100).

b. Timbre : 2 729 millions (augmentation : 11 p. 100).

c. Opérations de bourse : 224 millions (diminution : 42 p. 100).

d. Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers : 6 686 millions (augmentation : 37 p. 100).

e. Douanes : 10 401 millions (augmentation : 10 p. 100).

f. Contributions indirectes : 5 054 millions (augmentation : 8 p. 100).

g. Taxes indirectes spéciales : 690 millions (augmentation : 14 p. 100).

h. Chiffre d'affaires (taxe à la production et taxe de remplacement) : 11 872 millions (augmentation : 24 p. 100).

i. Sucres et saccharines : 1 595 millions (augmentation : 52 p. 100).

Concluons, comme l'an dernier :

1° Que les divers impôts contribuent aux recettes de l'État dans la proportion de 86 p. 100 (57 446 millions sur un total de 66 388) ;

2° Que les contributions directes (y compris la nouvelle taxe de 2 p. 100) n'entrent dans le produit général des impôts que dans la proportion de 24 p. 100 (14 107 millions sur un total de 57 446 millions). Reconnaissons que cette proportion est supérieure de 5 p. 100 à celle de 1938 et qu'il est donc vrai de dire que les charges fiscales nouvelles ont porté plus lourdement sur les contributions directes que sur les contributions indirectes. Mais, hélas ! quel que soit le mode de perception, les répercussions sur le prix de la vie sont identiques, et c'est toujours le consommateur qui paie les « frais généraux » des entreprises et des commerces.

LE produit des monopoles et exploitations industrielles de l'État est évalué à 607 millions, en diminution de 10 p. 100, diminution provenant de la fabrication des monnaies (293 millions au lieu de 356).

Le revenu des domaines est ramené à 480 millions, en diminution de 6 p. 100.

La discrimination entre recettes d'ordre proprement dites et recettes en atténuation des dépenses n'est plus faite dans le budget de 1939. Toutes sont groupées sous la rubrique : « Recettes d'ordre », et présentées par départements ministériels. Leur total atteint 4 749 millions contre 4 469 millions en 1938, soit une augmentation de 6 p. 100. Le montant des retenues pour pensions civiles et militaires atteint 690 millions contre 674 en 1938. Le remboursement par l'administration des Postes des charges d'amortissement de ses bons ou obligations s'élève à 307 millions au lieu de 268 millions en 1938. Le remboursement par la même administration des dépenses prévues au budget général, pour l'application des lois accordant des indemnités de vie chère, est évalué à 871 millions au lieu de 250 en 1938. Puisque le budget des P. T. T. est en équilibre, cette dernière constatation permet de conclure que, sur les 4 200 millions qui figurent au chapitre 149 du ministère des Finances pour attribution aux personnels d'allocations de cherté de vie, 871 millions, soit 20,8 p. 100, sont payés en réalité par les usagers des P. T. T.

Les produits divers du budget s'élèvent à 3 091 millions contre 3 414 millions en 1938, bien que le produit de la Loterie nationale soit porté de 500 à 715 millions : il y a de fortes diminutions sur d'autres postes (récupération des créances de l'État, recettes accidentelles, etc...).

En bref, les années se suivent et se ressemblent. Je puis conclure, comme l'an dernier, que le fisc me reprendra, sous forme d'impôts, la plus grande partie de l'indemnité somptuaire de 7 p. 100 que l'État m'accorde en compensation d'une majoration dûment et officiellement constatée de 51 p. 100 du coût de l'existence.

P. RIQUET.

Notre concours de photographies

LE *premier courrier reçu permet de mettre l'accent sur un détail important et de préciser certains points.*

1° Il est entendu que le jury désire des *photos d'enfants ou d'adolescents au travail.* Par conséquent, une photo qui représente deux Cévenols d'une vingtaine d'années, occupés à la taille de la vigne, ne peut être retenue.

2° Pour l'utilisation pédagogique des documents, il paraît nécessaire que chaque photo soit accompagnée d'une très courte notice (2 à 3 lignes) donnant toutes indications utiles sur l'occupation et le lieu de travail.

3° *Nous recevons* non seulement *les envois* de collègues, mais aussi ceux *des coopératives scolaires, des sociétés d'anciens élèves*, etc..., qui peuvent donc trouver dans notre concours le moyen de garnir les rayons de leurs bibliothèques (1).

4° Les photos non retenues ne seront pas rendues. *Cependant, s'il s'agit de documents ayant une importance ou un intérêt particuliers*, nous les réexpédierons, le cas échéant, sur demande. C'est dans ce sens que nous avons répondu à un lecteur qui se propose de nous adresser plusieurs agrandissements 13 × 18. Nous comprenons que notre collègue tienne à ce que de telles épreuves lui fassent éventuellement retour.

B. CARUEL,
Instituteur, Penhars, par Quimper (Finistère).

(M'adresser photos, demandes de renseignements, etc.)

P.-S. — Aux échangistes. — Une classe de scolarité prolongée, inscrite à notre Centre, échangerait volontiers des travaux de pyrogravure. Me demander l'adresse. (T. P. R.)

Dans un prochain numéro, je donnerai quelques conseils ou suggestions pour l'organisation des échanges.

PROBLÈMES D'ACTUALITÉ
L'INSTITUTEUR ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

LE choix d'une profession est peut-être l'acte le plus important de la vie ; c'est aussi, bien souvent, l'acte le moins réglementé. Le désir des parents, le hasard, la mode du moment jouent leur rôle et pèsent sur la décision finale.

Et, cependant, que d'erreurs commises ! C'est le petit employé de bureau, parfois nanti d'un diplôme universitaire, qui végète entre quatre murs, alors que l'air libre conviendrait à son organisme et à ses goûts. Ce sont les nombreux étudiants qui assiègent les concours administratifs, en vain pour la plupart : le nombre d' « élus » est si faible ! Ces jeunes gens ont « continué » leurs études, suivant l'expression consacrée, sur l'injonction de leur famille. Dans ce domaine, l'amour des parents pour leurs enfants n'est pas toujours perspicace et les conduit parfois à des excès étonnants. Une maman ne m'a-t-elle pas demandé, au début de cette année scolaire, l'autorisation pour son fils, âgé de cinq ans, d'entrer au cours préparatoire, avec le motif suivant (et ici je reproduis fidèlement le texte) : « Je vous demande

(1) Le concours est doté de nombreux prix, dont plusieurs importants. Voir tous les détails dans le n° 17 du *Journal des Instituteurs.*

cette autorisation, monsieur l'Inspecteur, car ainsi mon enfant serait « avancé » d'un an, et, comme plus tard je veux qu'il continue ses études... » Vous devinez la suite. Pauvre bambin ! Le voilà, *a priori*, engagé dans tout notre appareil scolaire avec ses examens, ses concours, etc... ; j'avoue que je n'ai pas poussé la cruauté jusqu'à le favoriser de cette « avance » dont parlait la maman avec un naïf orgueil !

Ce petit fait, pris parmi tant d'autres, montre quelles erreurs on peut commettre dans le choix d'une profession, choix décidé sans aucune espèce de garantie. Le but de l'orientation professionnelle est précisément d'éviter les trop graves erreurs. A cet égard, il convient de détruire une opinion fausse couramment répandue. L'O. P. ne produit pas de miracles : il n'est pas question d'affirmer à un jeune élève : « Vous ferez tel métier » ; nous ne sommes pas si prétentieux ! Mais nous pouvons dire : « Ne vous dirigez pas vers cette carrière, car vous n'y réussirez que difficilement ou pas du tout. » Ne soyez pas bijoutier si vos mains sont constamment moites, n'allez pas vous faire instituteur avec des poumons en mauvais état, ni conducteur de voiture avec une vue déficiente. Il existe ainsi des indices certains auxquels on ne peut pas se tromper.

Le rôle du maître dans l'O. P. peut être très important : il doit l'être. Il connaît bien les enfants : ses études l'ont préparé à l'examen attentif de leurs réactions au cours des manifestations nombreuses et variées de la vie scolaire. Il doit mettre son expérience au service de l'avenir de ses élèves ; en un mot, il doit être un « orienteur ». Tâche délicate qui s'accomplira en collaboration étroite avec le médecin-inspecteur et la famille.

Les éléments dont on dispose sont très variés lorsqu'il s'agit du choix d'une profession ou d'un métier. On peut les classer ainsi : 1° les aptitudes et les goûts de l'enfant ; 2° les conditions spéciales variant avec chacun des cas considérés.

Les aptitudes intellectuelles et morales sont jugées par le travail scolaire : les résultats obtenus, le classement (dans une certaine mesure) renseignent suffisamment sur le niveau mental général de l'enfant.

Quant aux aptitudes physiques, elles nécessitent une étude spéciale attentive. La famille (et surtout le médecin) connaissent la vigueur, la force physique du jeune homme. La vision (de près, de loin, vision des couleurs) est mesurée à l'aide d'un tableau optométrique. L'ouïe attire également l'attention de l'orienteur : la fragilité de l'oreille doit entraîner l'interdiction d'exercer certains métiers. L'habileté manuelle est un élément intéressant, qui prédispose heureusement à certains métiers.

Les conditions spéciales sont très variables : elles tiennent à la situation de famille, à l'exemple que l'enfant a sous ses yeux (ceci est vrai surtout dans les milieux ruraux où certains métiers se transmettent de père en fils : l'atelier familial joue là un rôle bienfaisant). La mode elle-même exerce une influence réelle : c'est ainsi qu'on peut expliquer l'encombrement de certaines professions (mécanicien). Dans certains cas, le jeune homme est employé à n'importe quoi, pourvu qu'il soit rétribué immédiatement. Il est évident que l'école ne peut agir sur ces conditions spéciales, mais le maître sera dans l'esprit des instructions de 1938, s'il procède, avec ses grands élèves, à une enquête sur les métiers : encombrement, débouchés possibles, avantages, etc... Il insistera sur les différentes occupations des habitants de la localité : cette étude fait partie de la « culture pratique qui prend une couleur différente selon les milieux rural ou urbain, industriel ou agricole, et même selon les régions » (*Instructions du 20 sept. 1938*).

L'O. P. est possible à l'école et ne demande qu'un matériel spécial réduit : un tableau optométrique, une montre et une sorte de « dictionnaire des métiers », dans lequel figure la liste des métiers avec, en regard de chacun d'eux, les aptitudes favorables et les contre-indications (1). Elle trouvera normalement sa place dans les séances de « loisirs dirigés » organisées au Cours supérieur ou dans la classe de fin d'études primaires élémentaires.

L. LANDRY,
I. E. P., Thionville (Moselle).

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« J'ai sous les yeux le barème des mutations pour mon département et, dans les nombreuses annotations de ce formulaire, je constate avec peine qu'il n'y a aucune majoration de points pour les fonctions de secrétaire de mairie, alors que les maîtres qui les remplissent s'imposent un surcroît de besogne considérable et peu rémunéré... » (*C. V.*)

Chez les institutrices.

« ...J'appartiens aux Maternelles ou, plutôt, aux classes enfantines et, en dix-huit mois, je tiens à déclarer que j'ai eu affaire : 1° à un inspecteur primaire ; 2° à une inspectrice départementale ; 3° à un second inspecteur primaire. Ne pourrait-on pas nous donner, une fois pour toutes, une organisation définitive ?... » (*Mlle H. B.*)

Chez les retraités.

« Depuis 1919, je suis resté en 1re classe jusqu'en 1934. Or, en 1919, j'avais quarante-deux ans, et, ayant été mis à la retraite en 1934, à cinquante-sept ans, je suis donc resté en 1re classe pendant 1934 — 1919 = QUINZE ANNÉES, et j'ai fini au traitement de 19 000. Pourquoi rester cinq ans d'une classe à l'autre et quinze ans en 1re classe ? S'il y avait eu une classe exceptionnelle, je remplissais toutes les conditions *et plus* pour y être classé ; j'ai les mêmes mérites que ceux qui y sont admis cette année, et, au lieu d'une retraite de 15 200, je jouirais d'une retraite de 18 000... » (*G. J.*)

Chez les maires.

« ...Il n'est pas possible de suspendre les subventions pour travaux scolaires par raison d'économie. Il faut, au contraire, venir en aide aux communes pauvres, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour bâtir. L'instruction est un besoin social qui doit être satisfait quelle que soit la misère budgétaire de la collectivité qui réclame... » (*T. V.*)

Chez les maîtresses de couture.

« ...Le décret du 19 janvier 1890, article premier, l'a nettement dit : « L'étoffe nécessaire à l'enseignement de la couture est à la charge de la commune. » Faut-il redire que des communes se dérobent et ne s'acquittent, en aucune façon, de leur obligation ? Faut-il répéter que ce sont les familles, les pauvres comme les aisées, qui font la dépense incombant à la commune défaillante ?... » (*Mme B. L.*)

P. B.

(1) Il existe dans le commerce des ouvrages de ce genre. On peut citer notamment, comme monographie de métier, le livre intitulé : *Rose des métiers*, de M. MAUVEZIN, Éditions des Roses, à Bordeaux.

ON SOUHAITE...

...de l'équité.

QUE dit l'art. 4 de la L. du 18 août 1936 ? La limite d'âge pour la retraite est reculée pour charges de famille (d'un an pour un enfant)

Que dit l'art. 105 de la L. du 31 mars 1932 ? La limite d'âge est reculée pour certains combattants.

Il y a, par conséquent, deux causes de recul bien distinctes l'une de l'autre, sans aucune parenté entre elles.

Que dit maintenant l'Administration compétente ? Les deux reculs ne peuvent se cumuler. Alors on arrive à une conséquence que les intéressés ne veulent admettre à aucun prix. La voici : deux instituteurs, anciens combattants, ont droit, à ce titre, à la même prolongation : un an, par exemple, mais le premier est célibataire ; le deuxième marié, père d'un enfant.

Le père de famille est traité comme le célibataire, en vertu de la théorie du non-cumul ; il ne reçoit rien en plus de l'année précitée. Est-ce de cette façon que l'on peut encourager la natalité à l'heure où Japon, Allemagne, Italie deviennent de plus en plus prolifiques ?

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

INFORMATIONS

La question des auxiliaires. — La titularisation des auxiliaires devait être réglée dans le collectif de février. Il n'en est rien. Le Sénat s'est prononcé pour le renvoi dans un projet spécial que le Gouvernement devra déposer dans les trois mois. La Chambre est revenue sur son premier vote en acceptant la proposition du Sénat, à laquelle s'était d'ailleurs ralliée la Fédération générale des Fonctionnaires.

Les vacances scolaires. — La nouvelle réglementation des vacances pour les enseignements du 1er et du 2e degrés adoptée par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, le mercredi 8 février, sera appliquée dès cette année, mais elle a un caractère provisoire, la répartition définitive devant, en effet, être mise en harmonie avec une organisation des examens qui laisse intact le travail de l'année scolaire.

Les vacances seraient, en attendant, les suivantes :

Grandes vacances : du 15 juillet au 1er octobre ;

Toussaint : 1er et 2 novembre ;

Noël : du 23 décembre au 2 janvier inclus. (Si le 23 décembre est un dimanche ou un jeudi, la date de la sortie est avancée d'un jour. Lorsque le 3 janvier est un jeudi ou un dimanche, la date de la rentrée est reculée d'un jour.)

Carnaval : si le jour des Rameaux tombe en avril : lundi, mardi, mercredi, jeudi ;

Pâques : quinze jours (une semaine avant, une semaine après) ;

Pentecôte : lundi seulement s'il y a eu congé à Carnaval. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, s'il n'y a pas eu congé à Carnaval.

Les deux jours de congés mobiles sont supprimés. Aucun report ne pourra être fait au jeudi.

ACTION CORPORATIVE

Fédération générale des Fonctionnaires. — Le secrétaire fédéral avait, nous l'avons signalé, adressé une lettre au président du Comité de réorganisation administrative pour lui offrir la collaboration des Syndicats nationaux. M. PICHAT a reçu une délégation du Bureau fédéral, de qui il paraît attendre des suggestions, des propositions, des projets, alors que celui-ci demande à « discuter les conclusions pratiques du Comité de la Hache avant qu'elles deviennent définitives ». En ce qui concerne la question de la titularisation des auxiliaires, le Président a promis de saisir d'urgence le Comité en traduisant fidèlement le point de vue de la Fédération des Fonctionnaires, et de faire connaître l'avis auquel il croira devoir s'arrêter.

Le Bureau a aussi fait des démarches auprès de M. ABEL GARDEY, rapporteur de la Commission des Finances du Sénat, et de M. VALIÈRE, président de la Commission des Finances de la Chambre, au sujet de cette dernière question.

Dans sa réunion du 19 janvier, la Commission exécutive de la Fédération a décidé la reprise des travaux de sa Commission des traitements qui avaient été interrompus aux vacances dernières. Les Commissions techniques des Fédérations, qui, comme le Syndicat national des Instituteurs, composent la F. G. F., font parvenir leurs propres conclusions au Bureau fédéral.

Fédération générale des retraités. — Des démarches répétées sont faites par le Bureau de la Fédération, que dirige Mme MARTHE PICHOREL, auprès des services du ministère des Finances. Des précisions ont été obtenues en particulier sur la contribution nationale de 2 p. 100. Le prélèvement portera sur les émoluments de 1939, donc sera retenu par quart sur chacun des quatre versements trimestriels, quelle que soit la date de leur échéance. On ne prélèvera sur les arrérages provenant de la revision ou de la liquidation des pensions que les 2 centièmes de la part correspondant à 1939.

La contribution de 2 p. 100 est due aussi sur les majorations accordées aux pensionnés ayant élevé 3 enfants au moins jusqu'à l'âge de seize ans, sur les majorations spéciales temporaires, mais pas sur les indemnités pour charges de famille.

Association nationale du personnel des Cours complémentaires. — JEAN SAUZEAU, président de l'Association et membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, critique sévèrement, dans le *Bulletin* de février, les récentes réformes apportées dans l'enseignement, qui tendent à « éloigner du peuple les moyens les plus directs, les plus économiques, les plus fructueux parce que les plus familiaux, de s'instruire et de se cultiver ».

Elles semblent devoir entraîner des répercussions « d'une exceptionnelle gravité », pour l'avenir de nos Cours complémentaires en particulier. L'unification recherchée des programmes, des horaires et de la sanction, de la 6e à la 3e secondaire inclus et de la classe préparatoire à la 3e année des E. P. S., n'est nullement atteinte. Différence dans les matières communes, disciplines particulières aux E. P. S. (morale, instruction civique, droit, économie politique) non enseignées dans les lycées et collèges, d'où horaires différents ; âges d'entrée différents, qui entraînent un retard d'un ou deux ans dans la sanction finale des études au préjudice des élèves d'E. P. S. et de C. C. en raison de l'obligation du C. E. P. à l'entrée, autant d'erreurs commises, volontairement ou non, mais qu'on doit réparer, comme d'ailleurs l'intégration dans le deuxième degré de la classe de cours préparatoire des E. P. S., qui n'est qu'un C. S. 2e année et qui appartient donc au premier degré ; la difficulté d'organiser l'enseignement devenu obligatoire d'une langue étrangère dans le programme de ce C. S. deuxième année ; et l'absence du programme sur lequel portera le concours d'entrée aux E. N. en 1941.

Syndicat national des instituteurs. — Le Bureau du S. N., pour coordonner les initiatives de ses adhérents en faveur des petits Espagnols réfugiés en France, vient de créer l'*Œuvre du Trousseau des enfants espagnols réfugiés*. Les fonds peuvent être envoyés au siège du S. N., 9, rue de l'Université ; les vêtements seront rassemblés dans chaque département pour être répartis ensuite dans les départements désignés pour recueillir les enfants.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

SOMMAIRE

Éd. morale : Un secret du bonheur : vouloir. — *Inst. civique :* La Constitution de 1875.

Calcul : **C. P.** : Le nombre 24. — **C. E.** : Les nombres de la 5e centaine. Le centimètre carré. — **C. M. 1re A.** : Comparaison et simplification des fractions. — **C. S. 1re A.** : Les fractions. — **C. S. 2e A.** : L'arc de cercle. — **C. F. E. P.** : L'arc de cercle.

Histoire : **C. E.** : Jean le Bon. — **C. M.** : Murat. — **C. S. 1re A.** : Le maréchal Ney. — **C. S. 2e A.** et **C. F. E. P.** : Léonard de Vinci et Raphaël.

Langue française : Pluie, vent et brouillard.

Chant : Tannhäuser (*Romance à l'Etoile*).

Pour les grands et les adultes : Un élément caractéristique du paysage irlandais : les tourbières.

Lectures modernes : Thomas A. Edison et l'invention de la lampe électrique.

Géographie : **C. M.** et **C. S.** : La pêche. Les forêts. — **C. S. 2e A.** : L'exploitation des richesses naturelles.

Sciences usuelles : **C. P.** et **C. E.** : Mes yeux. Une loupe. — **C. M.** et **C. S. 1re A.** : La vue. Hygiène. — **C. S. 2e A.** et **C. F. E. P.** : Loupe. Lunettes. Correction de la vue.

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Un secret du bonheur : vouloir.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Entretien.

Vous est-il arrivé déjà d'avoir beaucoup de mal à vous retenir de faire quelque chose qu'il ne fallait pas faire ? (Ex.)

Paul est tombé et s'est fendu la lèvre, il a très mal, il est tout pâle. Il ne pleure pas, cependant ; il s'efforce même de sourire.

Louis est très coléreux. Sa petite sœur a, par mégarde, cassé sa toupie mécanique. Louis s'en aperçoit, rougit, pâlit. Va-t-il se mettre en colère ? Non, il se rappelle ce qu'on lui a dit en classe : il faut avoir de la volonté, être maître de soi. Il pose sur la table la toupie cassée, embrasse sa petite sœur et lui dit : « Une autre fois, il faudra faire plus attention. »

Avez-vous déjà essayé de vous corriger d'un défaut ? Lequel ? (Ongles rongés, gourmandise, curiosité, etc.) Qu'avez-vous fait pour cela ? Avez-vous réussi à vous corriger ? Que ferez-vous désormais pour perdre vos mauvaises habitudes ?

Avez-vous déjà montré beaucoup de courage pour faire votre travail de classe, pour terminer une besogne commencée et que vous trouviez trop pénible ? Racontez ce que vous avez fait.

Je connais une petite fille qui, venue tard à l'école parce qu'elle était toujours malade, était la dernière de sa classe. Elle a travaillé de tout son courage, chez elle, à l'école, sans cesse, et un an après elle était la première. Connaissez-vous de petites camarades qui ne savaient pas grand chose et qui sont devenues de bonnes élèves, parce qu'elles ont beaucoup travaillé ? (Citer des exemples pris dans la classe même.) Pour cela, il ne suffit pas de vouloir seulement une heure, un jour, il faut vouloir sans cesse.

La qualité de celui qui est capable de vouloir quelque chose et de le vouloir toujours, sans se laisser rebuter par les difficultés, s'appelle la *persévérance*.

Si vous vous appliquez à être toujours sages en classe, toujours soigneux dans votre travail, si vous apprenez chaque jour vos leçons, même quand elles sont difficiles, même quand vous avez bien envie de jouer, vous êtes persévérant

Qui est persévérant ? Qui veut l'être Pourquoi le voulez-vous ?

Trace écrite. — *Quand on veut vraiment être un bon élève, ou se corriger de ses défauts, on y réussit toujours, et l'on est content de soi.*

COURS MOYEN, SUPÉRIEUR ET CLASSE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES

Lecture.

Vouloir. — Tout ce qui donne du prix à la vie, depuis les plus grands devoirs jusqu'aux plus modestes plaisirs, dépend de la volonté.

Vouloir, ce n'est pas désirer, espérer, attendre, ni essayer. *Vouloir... c'est pouvoir !...*

Quand j'étais enfant, je ne voulais pas le comprendre. Je me rappelle en avoir discuté avec mon père et lui avoir dit : « Vouloir, c'est pouvoir ?... Eh bien ! je veux la lune. » Et mon père de répondre : « Mais non, tu ne veux pas la lune. Qu'en ferais-tu ? » Et c'était vrai, je ne voulais pas la lune, je fus bien forcée d'en convenir. Mais je tenais à mon idée et j'insistai : « L'autre jour, mes cousines sont venues dîner à la maison; maman m'a couchée à huit heures comme d'habitude, et vous autres, vous avez veillé. En me couchant, je m'étais promis de ne pas m'endormir, je voulais entendre partir mes cousines et leur crier bonsoir ! Mais je me suis endormie sans m'en apercevoir; je *voulais* veiller, *je n'ai pas pu*. — Eh bien ! dit mon père, tu es restée éveillée tant que tu l'as voulu; puis il est venu un moment où tu as trouvé doux de fermer les yeux, de ne penser à rien; tu as cessé de vouloir pendant un instant et le sommeil est venu. »

Je n'ai pas oublié cette conversation, car ce jour-là j'ai commencé à comprendre ce que je vais vous expliquer. Pour notre volonté, il y a deux sortes de choses : celles qui nous sont impossibles et celles qui nous sont possibles. *Les choses impossibles, nous ne les voulons pas*, nous ne pouvons pas les vouloir. Personne ne dit sérieusement : « Je ne veux pas qu'il pleuve », pas plus que je n'avais dit sérieusement : « Je veux la lune. »

Et, parmi les choses possibles, *ce qu'on n'a pas pu, c'est qu'on ne l'a pas voulu :* on s'est contenté de le souhaiter, de l'espérer, de le demander comme une chose qui dépend d'une autre volonté, ou bien on l'a essayé, c'est-à-dire qu'on l'a voulu un temps, puis qu'on y a renoncé.

Ainsi Laurence saura sa leçon... Mais à condition qu'elle ne cesse pas de le vouloir avant d'avoir fini de l'apprendre, et qu'elle ne pense pas à autre chose en regardant la carte qu'elle doit étudier.

M. RAVAUDET.
(*Courage !* Nathan.)

Commentaire et leçon.

1° Ce qui est hors de notre pouvoir.

Nous ne pouvons pas modifier la température, l'ordre des saisons. Nous ne pouvons éviter

KUHN. MÉMENTO PÉDAGOGIQUE..... *Édition entièrement mise à jour.* 12.50

**

ni la vieillesse, ni la mort. Ce sont les lois de la nature, nous sommes bien obligés de nous y soumettre.

De même, nous naissons bien portants ou maladifs. Certains enfants sont anormaux parce que leurs parents étaient alcooliques. Nous avons des défauts de caractère qu'il est parfois impossible de modifier.

2° Ce que nous pouvons faire.

Lutter contre nos défauts, nos mauvaises habitudes : ronger ses ongles, paresser au lit le matin, manger trop de sucreries, etc.

Prendre de bonnes habitudes : tenir le corps droit, travailler sans se laisser distraire, être exact, etc.

Ne pas céder à la peur du danger, de la souffrance.

Ne pas se mettre en colère, rester toujours de bonne humeur. Avoir le courage de dire ce que nous pensons, respecter la vérité, ne pas manquer à notre parole, ne pas nous laisser aller à des sentiments mesquins : envie, jalousie, vanité, etc.

Conclusion. — Avoir de la volonté, c'est se commander à soi-même, *être maître de soi.*

3° La volonté.

a. *Entêtement.* — On n'a pas de la volonté parce que l'on répète souvent : « Je veux. » L'enfant qui déclare : « Je ne veux pas manger ma soupe » ou « Je ne veux pas étudier ma leçon », n'exprime pas une volonté. S'il agit ainsi, ce n'est pas parce qu'il a réfléchi que cela était bon ou utile. C'est qu'il n'a pas le courage de manger cette soupe qu'il n'aime pas ; d'apprendre cette leçon difficile. Vouloir de toutes ses forces une chose déraisonnable, ce n'est pas avoir de la volonté, c'est être *entêté.*

b. *Caprice.* — Très souvent, les petits enfants sont capricieux. Ils veulent très fort quelque chose, ils pleurent si on refuse de les satisfaire. L'instant d'après, ils n'y pensent plus et mettent la même énergie à réclamer autre chose. Ce défaut n'existe pas seulement chez les petits enfants, de grands enfants comme vous, et même de grandes personnes sont ainsi *capricieux,* inconstants, incapables de vouloir longtemps la même chose.

d. *La volonté doit être réfléchie.* — Avant de vouloir, il faut réfléchir. Il ne faut vouloir solidement que ce qui est bon et utile. Ce n'est pas faire preuve de volonté que de s'obstiner dans une erreur. Quand les grandes personnes qui nous entourent nous ont fait comprendre que nous nous trompons, nous devons le reconnaître de bonne grâce. Car l'important n'est pas de vouloir, mais de vouloir ce qui est juste.

4° La joie de l'effort volontaire, de la domination de soi.

Vous rappelez-vous combien Jeanne a été heureuse de me dire un jour : « Madame, mes ongles repoussent, je ne les ronge plus ! » Souvenez-vous du plaisir que vous avez éprouvé le jour où, pour la première fois, vous avez compté sans erreur toutes vos divisions, où, après bien de la peine, vous avez fait votre problème sans que personne ne vous vienne en aide. Vous avez tous lu l'histoire de Louison et Frédéric. Louison se moquait du petit Frédéric qui, effrayé par le chien du charcutier, à l'œil fixe et sanglant, aux dents aiguës et blanches, passait le plus loin possible du terrible animal. Vous rappelez-vous avec quelle fierté, Frédéric, maîtrisant sa peur, passa près du chien, un beau matin ?

Faire analyser par les élèves, d'après les exemples qu'elles fourniront, les sentiments qu'elles ont éprouvés quand, à force de volonté, elles ont mené à bien une tâche difficile, vaincu une mauvaise habitude, dominé la peur, la paresse, la colère. Insister sur cette idée que l'effort persévérant, la domination de soi, sont créateurs de joie ; que cette joie ne s'accompagne ordinairement pas de rires, de cris, de manifestations exubérantes, mais qu'elle n'en est pas moins profonde et durable. C'est la joie de se sentir fort, de sentir que nous faisons quelque chose, non parce que cela nous est ordonné, mais parce que nous le voulons. Et plus nous avons de peine à obtenir ce résultat, plus est grande notre joie.

Trace écrite. — *Apprenons à vouloir, et nous apprendrons à être heureux.*

EXERCICES DE RÉFLEXION. — C. S. *Que veut-on dire exactement quand on affirme que « rien n'est impossible » ? Donner des exemples.*

INSTRUCTION CIVIQUE

La Constitution de 1875.

1° **Rappel des Constitutions étudiées en histoire.** — 1791, Constitutions de l'an III, de l'an VIII, 1814, 1830, 1848, 1852, 1875.

2° **La Constitution de 1875.** — Votées en 1875 par l'Assemblée nationale réunie à Versailles, un ensemble de lois appelées improprement Constitution de 1875 établissent le Gouvernement républicain de la France. Cette Constitution encore en vigueur de nos jours, avec de légères modifications, confie le Pouvoir législatif (pouvoir de faire les lois) à deux Chambres et le Pouvoir exécutif (pouvoir de les faire exécuter) à un Président de la République assisté de ministres.

Pouvoir législatif. — Les lois sont votées par la Chambre des députés et le Sénat.

Les députés sont élus pour quatre ans par le suffrage universel. Les sénateurs sont élus par le suffrage restreint pour neuf ans et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Pouvoir exécutif. — Un Président de la République est élu pour sept ans par les deux Chambres réunies en Congrès à Versailles. Il choisit ses ministres qui sont responsables (EXP.) devant les Chambres et peuvent être renversés par elles. Le Président de la République a le droit de dissoudre (EXP.) la Chambre, après avis du Sénat.

3° **Revision de la Constitution.** — Les deux Chambres peuvent se réunir en Congrès pour procéder à la revision de la Constitution. La Constitution a été revisée partiellement en 1879, où le Gouvernement fut transféré de Versailles à Paris; en 1884, où l'on supprima les sénateurs inamovibles (EXP.) ; en 1926, où fut créée une caisse d'amortissement.

RÉSUMÉ. — *Les lois constitutionnelles de 1875 établissent la République. Le Pouvoir législatif est confié à la Chambre des députés et au Sénat, le Pouvoir exécutif appartient au Président de la République. La Constitution peut être revisée par les deux Chambres réunies en Congrès à Versailles.*

M. LEBLOND,
Directrice d'école (Cher).

MORETTE. A PROPOS DU BONHEUR (CAUSERIES MORALES). 12 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 24.

A. Les deux groupes qui font 24 en tout. — a. *Il y a jusqu'à 9 dans l'un des groupes.* — Ayant formé le nombre 24 avec, par exemple, 2 fagots-dizaines et 4 bûchettes-unités, mettons à part une unité : nous voyons aisément que 24, c'est 23 et 1. Constatations suivantes : 24, c'est 22 et 2, 21 et 3, 20 et 4 (ce qui nous amène à constater et à retenir que 24—1 font 23 ; 24—2, 22 ; 24—3, 21 ; 24-4, 20). Continuons à mettre à part une unité de plus ; nous avons (après avoir délié la seconde dizaine) : 19 et 5, 18 et 6, 17 et 7, 16 et 8, 15 et 9 ; et nous remarquons que les unités qui restent de la seconde dizaine, ajoutées aux unités mises à part, font 14.

b. *Il y a la 1re dizaine, plus 14.* — Distribuons les 4 unités de 14 : 11 et 13, 12 et 12, 13 et 11.

c. **Histoires-problèmes.** — 1° *Un train est formé de 24 wagons. Il y a 6 wagons de 1re et de 2e classes. Quel est le nombre des wagons de 3e classe ?* — 2° *Pour aller dans sa chambre, au 1er étage, Jean monte les marches du perron de sa maison, puis les 19 marches de l'escalier qui va au 1er. Dites-moi combien de marches a le perron ?* — 3° *André a été malade pendant 24 jours ; il a passé deux semaines au lit ; après cela, il a pu se lever dans sa chambre. Pendant combien de jours est-il resté, ainsi, à la chambre ?*

B. Les deux dizaines. — Les 4 unités se partagent entre les deux dizaines, et voici, de part et d'autre, une dizaine et deux unités : 12. — 2 fois 12 font 24 (qui est donc un nombre pair). — **Histoire-problème.** — *Une horloge répète les heures. A quelle heure sonne-t-elle, en tout, 24 coups ?* (Disons ensuite combien de coups, en tout, elle sonne : à une heure, à 2 heures, etc..., et nous aurons reconstitué *la table des doubles*, que nous pousserons jusqu'à 24.)

C. Les fois deux. — Deux alignements de 12, cela fait 12 rangs de 2. Table des *fois 2*, ou des *paires*. — **Histoires-problèmes.** — 1° *Je vois passer le cortège de la noce ; il y a douze couples ; cela fait combien d'invités ?* — 2° *Une douzaine de paires de lunettes, cela fait combien de verres ? de branches ? d'étuis ?*

D. De 6 en 6 ; les 4 fois 6. — Les deux alignements de 12 perles, par exemple, permettent d'espacer les demi-douzaines ; deux dominos « double six », mis côte à côte, donnent la disposition 4 fois 6, en carré. — **Histoires-problèmes.** — 1° *Il y a 4 demi-douzaines d'œufs dans le panier de Jeannette. Cela lui fait combien d'œufs ?* — 2° *Notre salle de classe est éclairée par 4 fenêtres toutes pareilles, qui ont, ensemble, 24 carreaux. Quel est le nombre des carreaux de chaque fenêtre ?* — 3° *A guignol. Les spectateurs sont 24, assis sur des bancs (6 par banc). Dites le nombre de bancs.*

E. De 4 en 4 ; les 6 fois 4. — Formons le damier de 4 bandes de 6 carrés. Ce damier de 24 a 6 bandes de 4 carrés. Table des *fois 4*, après celle des *fois 6*. Table des *6 fois*, après celle des *4 fois*. — **Histoires-problèmes.** — 1° *J'ai fait 6 carrés avec mes bûchettes ; combien de bûchettes m'a-t-il fallu ?* — 2° *24 pattes : combien de chats ? de coqs ?* — 3° *En coupant en quatre une demi-douzaine de pommes, on obtient combien de morceaux ?* — 4° *Une maman a reprisé 24 chaussettes : deux paires pour chacun de ses enfants. Quel est le nombre de ses enfants ?*

F. Les 3 fois 8. — Notre damier de 6 bandes de 4 carrés nous donne 3 damiers de 8, si nous en groupons les bandes deux par deux. Avec 6 demi-dominos de 4, nous faisons 3 dominos de 8. Reprenons et complétons nos tables des *fois 8* et des *3 fois*. — **Histoires-problèmes.** — 1° *Henri, Jean et Suzette reçoivent, chacun, un grappillon qui porte 8 grains de raisin noir. Combien de grains cela leur fait-il, en tout ?* — 2° *24 voyageurs sont transportés par trois autos. Il y en a autant dans une voiture que dans l'autre. Dites combien ils sont dans chacune des autos ?* — 3° *Dans une classe, il y a 4 tables à deux places par rangée ; et cela fait assez de places pour asseoir 24 élèves. Quel est le nombre des rangées de tables ?*

G. Les 8 fois 3. — 24 élèves, en 3 rangs de 8, cela fait encore 8 rangs de 3. Tables des *fois 3* et des *8 fois*. Les 8 triangles : leurs 24 côtés, leurs 24 pointes. Les 8 trèfles. — **Histoires-problèmes.** — 1° *8 tricornes, cela fait combien de cornes ?* — 2° *On a 24 pneus. C'est assez pour combien de triporteurs ? de bicyclettes ? de tricycles ?* — 3° *A trois morceaux de sucre pour un bol de lait, combien de bols de lait peut-on sucrer avec 24 morceaux ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Les nombres de la 5e centaine.

A. De 401 a 500 objets. — *a.* Formons 4 groupes-centaines ; mettons, à leur droite, des groupes-dizaines formés des mêmes éléments-unités ; tout à fait à droite, la place des unités reste vide ; nous avons les nombres : 410, 420..., 490, que nous saurons écrire et nommer. — *b.* Laissons une place vide à droite des 4 groupes-centaines, et, à droite de cette place, mettons des unités ; voici les nombres : 401, 402..., 409. — *c.* Formons, enfin, et écrivons les nombres qui ont 4 centaines, des dizaines et des unités. Dans ces nombres, sachons dire combien il y a, en tout, d'unités (lecture du nombre), de dizaines (centaines comprises), de centaines. — *d.* Commençons à représenter ces groupes-nombres en utilisant un matériel dans lequel des symboles ont la valeur de dizaines ou de centaines d'unités (exemple : un bâtonnet rouge vaut une dizaine de bâtonnets en bois blanc ; un bâtonnet bleu vaut une centaine. Ou : un jeton carré vaut 10 jetons ronds ; un jeton allongé vaut une centaine, etc.). — **Histoires-problèmes.** — 1° *Il y a 248 pommes de terre dans un sac ; on vide ce sac dans une caisse qui contenait déjà 187 pommes de terre. Quel est, maintenant, le contenu de la caisse ?* — 2° *Le jardinier a planté, hier, 250 choux ; il continue ce travail dès ce matin. Quand sa femme l'appelle pour le petit déjeuner, il a déjà fait 5 rangs de 24 choux chacun. Quel est le total des choux qu'il a plantés depuis hier matin ?* — 3° *Le commis du marchand de vin doit garnir de cire rouge le goulot de 500 bouteilles. Il compte qu'il a déjà cacheté 249 bouteilles. Est-il loin d'avoir fait la moitié de son travail ?* (On fera poser et effectuer les additions : 249 + 249, puis : 250 + 250 ; les enfants devront retenir la « table » des moitiés : 50, 100, 150, 200, 250.) — 4° *Le village du Mesnil a 455 habitants. L'école du Mesnil compte 124 élèves. Quel est, au village, le nombre des habitants qui n'ont pas encore, ou qui n'ont plus, l'âge d'aller en classe ?* — 5° *Depuis le début de l'année scolaire, Paul a garni, de ses devoirs écrits, une demi-douzaine de cahiers de 48 pages chacun. Combien de pages a-t-il écrites ?* — 6° *J'achète 500 allumettes : une boîte de « Suédoises », qui en contient 250, et des boîtes d'allumettes ordinaires, dont chacune en contient 50. Combien dois-je prendre de ces petites boîtes ?*

B. De 401 m. a 500 m. — *a.* Même travail que pour les séries précédemment étudiées. — *b.* Remarquons bien le point qui indique la moitié de l'hm. : table des moitiés (5 dam. ou 50 m., moitié d'un hm. — 15 dam., ou 1 hm. 5, ou 150 m., moitié de 3 hm. — 25 dam., ou 2 hm. 5, ou 250 m., moitié de 5 hm.). — *c.* **Histoires-problèmes.** — 1° *Pour aller chez René, Jean doit passer devant la porte de Raoul. Quand René vient voir Raoul, il fait 1 hm. et 75 m. Quand Raoul va voir Jean, il fait 26 dam., et demi. Quelle distance Jean doit-il parcourir pour aller chez René ?* (Organisons le jeu des visites, avec trois élèves ; puis représentons, au tableau, les posi-

A. Maillet. Le livre du maître pour l'enseign. du calcul aux débutants. 16.50

tions des maisons de René, Raoul et Jean). — 2° *Eugène va à l'école, qui est à 450 m. de sa maison. Il s'arrête après 228 m., afin d'attendre son cousin Léon. A-t-il déjà fait la moitié du chemin ?* (Poser et effectuer l'addition : 228 + 228.) — 3° *Je n'ai fait que 478 m. ; et pourtant, je suis un peu fatigué, car, après avoir eu 3 hm. et demi de terrain plat, j'ai dû monter une côte très rude. Dites quelle est la longueur de cette côte ?* — 4° *Un laboureur a tracé 9 sillons dans un champ, dans le sens de sa longueur, qui est de 47 m. Et il dit : « Ces sillons, mis bout à bout, iraient juste d'ici à l'entrée du village. » A quelle distance est-il de l'entrée du village ?* — 5° *Quel est le périmètre d'un champ rectangulaire qui a une longueur de 4 dam. et demi et une largeur de 25 m. ?*

C. DES SOMMES DE 401 A 500 F. — Présentons le billet de 50 f. — **Histoires-problèmes.** — 1° *Il y a, sur le comptoir du marchand d'étoffe, 2 billets de 100 f., 3 billets de 50 f. et 3 pièces de 10 f. Le client qui vient de les y mettre est en train de payer 386 f. A-t-il encore quelque chose à donner au marchand ?* — 2° *Je dois 259 f. à mon boucher et 142 f. à mon boulanger. J'ai sur moi 3 billets de 100 f. et 2 billets de 50 f. Aurai-je assez pour payer mes deux fournisseurs ?* — 3° *Qual est le prix de 7 sacs de pommes de terre, à 68 f. le sac ?* — 4° *J'avais, ce matin, 486 f. Mais j'ai payé 4 livres, dont chacun m'a coûté 16 f. Combien me reste-t-il ?*

II. Le centimètre carré.

a. Quadrillage d'un carré de 2 cm. de côté (chacun des côtés étant divisé en deux). Qu'obtient-on ? Quel est le côté de chacun des petits carrés ? — *b.* Reconstruction d'un carré qui a un cm. de côté. Appelons-le : un *centimètre carré*. Carrés qui ont un cm. carré : le carré du bout de telle règle ? Celui qu'offre un papier quadrillé ?... — *c.* Combien de carrés d'un cm. carré dans un carré qui a 2, 3, 4..., 12 cm. de côté ? Posons le calcul ; effectuons-le ; vérifions le résultat sur la figure. — *d.* Aire, en cm. carrés, d'un rectangle qui a, par exemple, 66 cm. sur 4. Nombreux exemples ; dessin et calcul.

COURS MOYEN 1re ANNÉE

COMPARAISON ET SIMPLIFICATION DES FRACTIONS

1. Divisons un ruban en 5 parties égales.

Comparer $\frac{2}{5}$ de ruban et $\frac{3}{5}$ de ruban.

Faire trouver la règle.

2. Divisons deux rubans identiques en 7 et en 9 parties égales.

Comparer $\frac{5}{7}$ et $\frac{5}{9}$ de ruban.

Faire trouver la règle.

3. Essayons de comparer $\frac{3}{7}$ et $\frac{2}{9}$ de ruban.

Que peut-on dire ? Dans le 1er cas, les parts sont plus grandes et le nombre de parts est plus grand.

4. Comparons $\frac{3}{7}$ et $\frac{6}{11}$ de ruban.

La 1re fraction représente moins de la moitié du ruban, l'autre plus que la moitié du ruban.

5. Comparons $\frac{3}{7}$ et $\frac{4}{9}$ de ruban.

Il faut s'arranger pour avoir ou :
a. Le même dénominateur ;
b. Le même numérateur.

RAPPEL (Voir leçon précédente). — On peut multiplier les 2 termes d'une fraction par un même nombre.

$$\frac{3\times4}{7\times4},\ \frac{4\times3}{9\times3} \qquad \frac{12}{28},\ \frac{12}{27}$$

$$\frac{3\times9}{7\times9},\ \frac{4\times7}{9\times7} \qquad \frac{27}{63},\ \frac{28}{63}$$

Simplification. — On peut diviser les deux termes d'une fraction par un même nombre.

Cela permet de remplacer une fraction par une fraction ayant des termes plus petits.

Exercices. — 1. *Comparer les fractions suivantes :*

a. $\frac{7}{13}$ et $\frac{8}{15}$;

b. $\frac{2}{235}$ et $\frac{3}{356}$;

c. $\frac{1}{2145}$ et $\frac{3}{6393}$.

(*Dans les cas* b *et* c, *faut-il réduire au même dénominateur ou au même numérateur ? Pourquoi ?*)

2. *Que manque-t-il à* $\frac{7}{15}, \frac{8}{21}, \frac{9}{7}$ *pour faire une unité ?* → RÉPONSE : **Il manque** $\frac{8}{15}, \frac{13}{21}$; **il y a en trop** $\frac{2}{7}$.

3. *Ecrire une fraction valant 3, 4..., 10 unités et ayant pour dénominateur 3.* → RÉPONSES : $\frac{9}{3}, \frac{12}{3}\ldots, \frac{30}{3}$.

4. *Des deux fractions* $\frac{5}{6}$ *et* $\frac{9}{10}$, *quelle est la plus grande ? Pourquoi ?* → RÉPONSE : $\frac{9}{10}$ **(il manque** $\frac{1}{10}$ **pour faire une unité).**

COURS SUPÉRIEUR 1re ANNÉE (C. É. P.)

Voir les leçons destinées aux élèves du C. M. (1re *année*) *et du C. S.* (2e *année*).

Exercices. — 1. *Trouver une fraction égale à* $\frac{2}{5}$ *et qui ait pour dénominateur 7.* → RÉPONSE : **Impossible.**

2. *Quelles sont toutes les fractions égales à* $\frac{30}{105}$ *qui ont pour dénominateur un nombre inférieur à 50.* → RÉPONSES : $\frac{4}{14}, \frac{8}{28}, \frac{6}{21}, \frac{12}{42}, \frac{10}{35}, \frac{14}{49}$.

3. *Quelles sont toutes les fractions égales à* $\frac{42}{56}$ *qui ont pour numérateur un nombre inférieur à 30.* → RÉPONSES : $\frac{6}{8}, \frac{12}{16}, \frac{24}{32}, \frac{9}{12}, \frac{27}{36}, \frac{18}{24}, \frac{15}{20}, \frac{21}{28}$.

4. *Tracer un segment de droite de 12 centimètres et un autre segment de droite de 30 centimètres. 1° Evaluer la longueur du 1er segment en prenant le 2e pour unité ; 2° évaluer la longueur du 2e segment en prenant le 1er pour unité.* → RÉPONSES : $\frac{2}{5}$ **et 2,5.**

5. *On trace deux segments de droite. La longueur du 1er segment est mesurée par* $\frac{3}{4}$ *en prenant la longueur du 2e pour unité. Quelle est la mesure de la longueur du 2e segment en prenant la longueur du 1er segment pour unité ?* → RÉPONSE : $\frac{4}{3}$.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

CALCUL MENTAL

Multiplier un nombre par 5,50. — Il suffit d'ajouter la moitié du nombre à 5 fois ce nombre.

EXEMPLE. — Prix de 18 objets à 5 f. 50 l'un ?

La moitié de 18 est 9. Cinq fois 18 = 90. → RÉPONSE : **99 f.**

Multiplier un nombre par 5,25. — Il suffit d'ajouter le quart du nombre à 5 fois ce nombre.

EXEMPLE. — J'achète 5 m. 25 de toile à 22 f. le mètre. Combien dois-je débourser ? → RÉPONSE : **115 f. 50.**

NAMPON. Problèmes d'arithmétique et d'algèbre avec leurs solutions. 16.50

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Jean le Bon (1319-1364).

Jean le Bon fut, par son incapacité et ses folies, notre roi le plus détestable pendant la guerre de Cent ans.

Sa jeunesse. — Il avait trente et un ans à la mort de son père. De très bonne heure, il put apprendre son métier de roi et participa à plusieurs campagnes contre les Anglais. Il n'y avait pas réussi. D'ailleurs, le futur roi de France s'était montré très avide d'argent et s'en était procuré par tous les moyens sans respecter aucun droit. On le connaissait, en outre, comme « lent à informer et dur à ôter d'une opinion », en un mot inintelligent.

Le roi frivole. — Dès son avènement, il s'entoura mal. L'un de ses conseillers favoris, Robert de Lorris, reçut des domaines, des châteaux, des maisons, de grosses sommes d'argent. Il empruntait les chevaux de l'Hôtel Royal qu'il oubliait régulièrement de faire rentrer dans les écuries du roi. En 1354, ce favori, que le roi chargeait des plus grandes affaires, fut soupçonné de trahison et se sauva. L'année suivante, le vendredi saint, il reparut et supplia le roi très humblement de tout lui pardonner « en la remembrance de Jésus-Christ ». Jean pardonna et Lorris continua de trahir.

Le roi était tout occupé de fêtes, de banquets, de tournois, et il aimait à la passion les riches habits, les belles pièces d'orfèvrerie et les meubles précieux. Pendant une grande fête donnée par l'ordre de chevalerie de *l'Etoile* que le roi venait de créer, et où la vaisselle d'or fut brisée, des draps d'or furent volés, les Anglais entrèrent par trahison à Guines.

Poitiers. — A Poitiers, l'armée anglaise était retranchée sur le rebord d'un plateau défendu par des pentes assez roides, coupées de haies et de fossés, et en arrière par une rivière. On avertit le roi de France que ce serait folie « d'assaillir les Anglais où ils sont » : il valait mieux les cerner et les affamer. Jean, cependant, plein de confiance, décida la bataille. Les archers anglais décimèrent la chevalerie française. Jean fit mettre pied à terre aux chevaliers qui, embarrassés dans leur lourde armure, périrent par milliers. Le roi et son fils Philippe, qui ne l'avait point quitté, se rendirent après une lutte désespérée à un chevalier d'Artois.

La captivité. — Emmené en captivité à Londres, comme il n'était surveillé que de loin, il allait chasser dans les environs toutes les fois qu'il lui plaisait. Les seigneurs français prisonniers venaient lui tenir compagnie. Il assistait aux joutes et aux tournois. Sa table était garnie des épices les plus rares. Il achetait une harpe et entretenait des ménestrels. Il s'offrait le plaisir d'un combat de coqs. Il lisait des romans de chevalerie et se faisait égayer par son fou. Il distribuait des aumônes généreusement, payait les médecins pour ses serviteurs malades..., prodigue de l'argent de son pays ruiné.

Sa mort. — En 1359, Jean, finissant par s'ennuyer, conclut à Londres une convention qui devait lui rendre la liberté en livrant la moitié du royaume. Des Etats réunis à Paris déclarèrent ce traité inacceptable. Le désastreux traité de Brétigny, moins honteux cependant que le précédent, mit le roi en liberté l'année suivante. En 1363, un de ses fils gardé comme otage à Londres s'enfuit. Jean pensa que ce fils avait « moult blémi l'honneur du roi et de son lignage », et il voulut, en loyal chevalier, réparer cette félonie et se constituer de nouveau prisonnier. Il mourut en Angleterre, après quelques mois de cette nouvelle captivité, aussi gaie que la première...

COURS MOYEN

Murat (1767-1815).

Intrépide sur le champ de bataille lorsqu'il chargeait à la tête de sa cavalerie, Murat était une âme faible et sans loyauté, pleine de vanité et d'ambition.

Sa jeunesse. — Joachim Murat, né à la Bastide-Fortunière (Lot), était fils d'un aubergiste qui l'avait fait étudier pour être ecclésiastique. Il s'engagea comme volontaire dans un régiment de cavalerie, puis adopta avec enthousiasme les idées révolutionnaires. Il entra dans la garde constitutionnelle de Louis XVI en 1791. A Paris, il se fit remarquer autant par son exaltation que par sa belle prestance et ses allures fanfaronnes. Dénoncé comme ami des Jacobins après le 9 thermidor, il perdit son grade de colonel. Réintégré en 1795, il seconda Bonaparte comme aide de camp au 13 vendémiaire, puis le suivit en Italie. Intrépide dans ses charges de cavalerie, il fut dès cette époque un des favoris du futur empereur. Sa valeur fougueuse éclata encore en Egypte. C'est enfin lui qui, à la tête de soixante grenadiers, envahit la salle du Conseil des Cinq Cents et dispersa cette assemblée par la force (19 brumaire).

Son ascension rapide. — Ce coup de force lui valut la main de Caroline Bonaparte qu'il épousa peu après. Bientôt, il contribua à la victoire de Marengo. Nommé gouverneur militaire de Paris, il constitua à ce titre la commission militaire chargée de juger le duc d'Enghien. Aussi, l'Empire une fois établi, Napoléon n'eut-il garde d'oublier un serviteur si docile et si peu gêné par les scupules. Il le couvrit d'honneurs et lui donna le bâton de maréchal.

Murat fut un des héros d'Austerlitz, d'Eylau, d'Iéna et de Friedland. En 1808, il s'empara de Madrid. Nommé roi des Deux-Siciles, le fils de l'aubergiste chercha à s'attacher ses sujets par des améliorations de toute espèce, tout en paradant dans des costumes extravagants devant des populations qu'il savait amoureuses de clinquant et de panache.

L'épreuve du caractère. — En Russie, il montra dans toutes les batailles sa bravoure ordinaire. Pendant la retraite, il commanda l'escadron sacré qui protégeait la personne de l'Empereur. Mais, quand ce dernier revint en toute hâte à Paris après lui avoir conféré le commandement, il n'eut plus d'autre pensée que de partir pour Naples où l'appelait la reine Caroline, exclusivement préoccupée de ses intérêts dynastiques. Au printemps de 1813, il revint faire la campagne d'Allemagne. Après Leipzig, il jugea Napoléon décidément perdu et n'hésita plus à le trahir. Il signe en 1814 un traité avec les alliés et marche en Italie contre l'armée du prince Eugène de Beauharnais, à laquelle son devoir lui ordonnait de se joindre. Quand les alliés n'eurent plus besoin de lui, ils oublièrent la promesse faite d'agrandir ses Etats et même songèrent, au congrès de Vienne, à réinstaller les Bourbons à Naples.

La fin. — Sur ces entrefaites, l'Empereur quitta l'île d'Elbe. Murat, craignant le ressentiment de Napoléon, jugea prudent de prendre les devants et se hâta de marcher dans la Haute-Italie contre les Autrichiens. Complètement défait, le 2 mai 1815, il débarqua à Cannes, d'où il se hâta d'offrir ses services à Napoléon. Celui-ci refusa. Murat resta quelque temps caché dans la région, qu'ensanglantait la Terreur blanche. Puis il s'embarqua pour la Corse où des aventuriers et des traîtres vinrent le trouver pour tenter une descente dans son ancien royaume dont la population, disaient-ils, l'accueillerait avec enthousiasme. Il partit avec six navires, dont quatre furent engloutis par la tempête ; le cinquième l'abandonna, et il débarqua presque seul au Pizzo, près de Naples. Pris aussitôt et condamné à mort par une commission militaire, devant laquelle il montra la noblesse et la dignité d'un roi, il fut fusillé le jour même, n'ayant eu le temps que d'écrire à sa femme et à ses enfants. Les Bourbons étaient pour un temps rétablis à Naples.

BERNARD et REDON. **Histoire de la France et de la civilisation française.** *C. du C, E. P.* **18.50**

COURS SUPÉRIEUR 1re ANNÉE

Le maréchal Ney (1769-1815).

Ney était doué des plus brillantes qualités militaires. Mais son âme manquait de dignité, son caractère de fermeté. Cependant la France, qu'il n'a jamais trahie, ne peut oublier son héroïsme et ses exploits *(Voir progr. officiel n° 7).*

Sa jeunesse. — Né à Sarrelouis, fils d'un tonnelier sans fortune, il ne reçut dans son enfance qu'une instruction fort élémentaire et, à partir de l'âge de treize ans, fut successivement clerc de notaire et employé subalterne d'une compagnie des mines. Il n'avait pas vingt ans quand sa vocation militaire, déjà très marquée, le détermina à s'engager dans un régiment de hussards à Metz. La Révolution, dont il embrassa les principes avec ardeur, le tira comme beaucoup d'autres de l'obscurité. Il se signala bientôt par une intrépidité, un entrain, une impétuosité mêlée de sang-froid et une sûreté de coup d'œil qui lui valurent un rapide avancement. Kléber, Jourdan et Hoche admirèrent ses exploits et il seconda puissamment Moreau à Hohenlinden en 1800.

Ney et Bonaparte. — Après la paix de Lunéville, Ney, qui, comme beaucoup de ses camarades de l'armée du Rhin, n'avait appris qu'avec peine le coup d'État du 18 brumaire et était demeuré républicain, vint à Paris. Bonaparte l'accueillit avec une faveur marquée et n'épargna rien pour le gagner, ce qui ne fut pas très difficile, car chez lui la fermeté politique et le caractère n'étaient pas tant s'en faut à la hauteur de la bravoure et de l'énergie militaires. En 1805, il le fit duc d'Elchingen à la mémoire d'une bataille gagnée par Ney sur les Autrichiens. Le maréchal multiplia tellement les actions d'éclat que l'armée l'appela « le brave des braves ». Nommé « prince de la Moskowa » pendant la campagne de Russie, il montra pendant la retraite, puis dans la campagne de France une fermeté extraordinaire, combattant jusqu'au dernier jour. Mais, après la capitulation de Paris, de concert avec plusieurs autres maréchaux, il réduisit Napoléon à abdiquer, refusant de continuer la lutte.

Ney et les Bourbons. — Ney n'attendit pas que son ancien maître eût pris le chemin de l'exil pour courir platement au-devant des Bourbons et leur offrir « ses hommages et ses services ». Aussi le gouvernement de Louis XVIII le combla-t-il d'honneurs et le nomma-t-il pair de France. Il partit le 8 mars 1815 pour marcher contre Napoléon qui revenait de l'île d'Elbe. Des émissaires envoyés à Ney le déterminèrent à se joindre à Napoléon dans la nuit du 14 mars : il fut, comme il l'a dit lui-même à ses juges, « entraîné ». Sa valeur ne put empêcher la défaite à Waterloo.

Sa mort. — Il se cacha pour échapper aux vengeances royalistes dans un château d'Auvergne. Bientôt découvert, il fut arrêté. On était en pleine Terreur blanche. Le conseil de guerre, où siégeaient plusieurs de ses compagnons d'armes les plus illustres, refusa de le juger et se déclara incompétent. Mais la Cour des Pairs, à une énorme majorité, le condamna à mort. Le lendemain, 7 décembre 1815, tandis que sa femme faisait de vains efforts pour obtenir audience de Louis XVIII, il fut conduit furtivement dans l'allée de l'Observatoire et tomba frappé de balles françaises, après avoir intrépidement commandé le feu.

COURS SUPÉRIEUR 2e ANNÉE ET CLASSE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES

Léonard de Vinci et Raphaël.

Léonard est un génie universel avec des conceptions de savant tout moderne, et Raphaël est le plus grand des peintres modernes. Avec Michel-Ange, ce sont les plus grandes gloires de la renaissance italienne *(Voir progr. du cours supérieur 2e année, n° 9).*

Léonard de Vinci (1452-1519).

Sa vie. — Né près de Florence, il montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour les sciences et les arts, excella dans la musique, la danse, la sculpture, l'équitation, l'escrime, acquit de grandes connaissances en mathématiques, en physique, en philosophie et dans toutes les branches de la littérature. Après avoir étudié la peinture à Florence, sous le maître Verrochio, il entra au service de Ludovic le More à Milan, qui attirait à sa cour les esprits les plus éminents de l'Italie. Habile mécanicien et ingénieur, il construisit la plupart des canaux de la Lombardie. On le trouve ensuite errant dans plusieurs villes, à Florence, dans la Rome de Léon X... Il accepta enfin les offres de François Ier en 1515, qui le logea à l'hôtel du Cloux, dans le voisinage d'Amboise. C'est là qu'après plusieurs mois de maladie, le 2 mai 1519, il expirait.

L'artiste. — Comme statuaire, il a laissé un admirable *Jésus-enfant* à Florence. En peinture, son goût était sévère. Il poursuivit la perfection avec une exactitude et une patience souvent minutieuses. Il ne fut pas toujours irréprochable comme coloris : sa grande œuvre de Milan, *La Cène*, est à demi effacée. Mais il partage avec Raphaël l'honneur d'avoir fait les plus belles têtes de vierges. Le sourire mystérieux de sa *Joconde*, aux traits si purs, est immortel.

Le savant. — Dans les manuscrits récemment publiés de Léonard, on a découvert en lui avec étonnement le magistral précurseur de la science moderne. La méthode qu'il préconise, celle de l'expérience complétée par la mesure et le calcul, est celle même de la recherche contemporaine. Tout d'ailleurs sollicitait son esprit curieux. Il a fabriqué toutes sortes de machines et a même voulu donner à l'homme « le vol de l'oiseau », que l'avion réalise depuis quelques années seulement !

Raphaël (1483-1520).

Sa jeunesse. — Il grandit à **Urbin** dans l'humble atelier de son père, Jean Sanzio, au milieu des tableaux de sainteté, des Madones et des « Sainte Famille ». Il était d'humeur enjouée et douce, d'esprit délicat et admirablement équilibré, d'une modestie charmante, toujours prêt à accueillir les conseils d'amis. Dans l'atelier de son père, puis à **Pérouse**, chez son maître Le Pérugin, il subit l'influence des montagnes de l'Ombrie et emplit ses yeux de la douceur de leurs horizons, où s'était enchantée l'âme mystique et tendre de saint François d'Assise.

A **Florence** où il arrive en 1504, pour étudier les chefs-d'œuvre du palais des Médicis, d'autres horizons, un monde plus vivant se révèle à lui. Ses premiers dessins étaient tout imprégnés de tendresse et de pureté idéale. Il communiquait à tout ce qu'il peignait « une âme de Madone ». Ici, dans cette capitale de la Renaissance, sa composition prend plus d'ampleur, son dessin de souplesse, son coloris de vigueur. Mais le souvenir du Pérugin reste encore présent dans les œuvres de la période florentine, comme *La Vierge au Chardonneret.*

A Rome. — En 1508, il est à Rome, comme peintre officiel du pape Jules II. Ses œuvres désormais s'adressent au monde catholique. Ses Madones ne sont plus les jeunes filles timides de l'Ombrie, mais les reines du ciel glorieuses et vénérées par les peuples. Pendant douze ans, entouré d'une armée d'élèves qui l'aiment et l'admirent, il porte avec une aisance souriante le fardeau effrayant de ses multiples fonctions : peintre, architecte, surintendant des beaux arts... Il travaillait au chef-d'œuvre *La Transfiguration de Jésus-Christ*, lorsqu'une violente et courte maladie l'enleva presque sans souffrance à trente-sept ans. Toute sa vie avait été heureuse, noblement, paisiblement heureuse.

Ses vierges ont une expression et une beauté que personne n'a égalées (*La Vierge à la chaise*). Ses grandes compositions se distinguent par la grâce des figures, la noblesse aisée et naturelle des poses.

H. PETITEAU,
Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire.

AMMANN et COUTANT. HISTOIRE DE FRANCE. C. sup. et C. compl. *Cart.:* 23 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Pluie, vent et brouillard.

COURS PRÉPARATOIRE

I. TEXTE DE CAUSERIE

Jour de vent.

En sortant de la maison, Jacqueline se sent brusquement arrêtée dans sa marche par un vent violent. Ce vent s'engouffre sous son manteau et l'empêche d'avancer. Elle est obligée de faire effort pour continuer sa route. Une de ses compagnes qu'elle a rejointe perd son chapeau et court le chercher bien loin, car le vent le fait rouler presque aussi vite qu'une automobile.

Dans la cour de l'école où elles arrivent, les élèves profitent de ce grand vent dans leurs jeux. Les unes ont fabriqué des fléchettes de papier qu'elles lancent en l'air et qui tombent après avoir plané longtemps. D'autres ont des avions en carton, qu'elles tiennent au bout d'une ficelle et qui font dans l'air des courbes capricieuses.

Jacqueline se souvient d'une lecture et organise avec quelques compagnes le jeu des papillons. Elles sont chenilles et font mine de ramper sur le sol ; puis elles restent un moment immobiles, comme si elles étaient des vers à soie dans un cocon; enfin elles se sentent devenir papillons et frémissent de plaisir. Leur tablier leur fournira des ailes; le tenant à droite et à gauche par une corne, elles le soulèvent lentement comme des ailes qui s'ouvrent et, une fois les ailes grandes ouvertes, s'élancent au gré du vent. Le vent les pousse comme des bateaux à voile et la récréation leur semble bien courte.

ÉLOCUTION. — Pourquoi Jacqueline a-t-elle de la peine à marcher en sortant de sa maison ? — Qu'est-ce qui arrive à sa compagne ? — Que font les petites filles dans la cour de l'école ? — Quel jeu organise Jacqueline ? — Qu'est-ce qu'elles sont d'abord ? Puis ensuite ? Et enfin ? — Et que font tous ces papillons aux ailes déployées ?

II. EXERCICES D'APPLICATION

Conjugaison orale. — Jouons au jeu des papillons. Nous sommes chenilles et nous rampons sur le sol. Maintenant, restons immobiles comme le ver à soie dans son cocon. Nous devenons papillons : ouvrons peu à peu nos ailes et volons au gré de nos désirs. — Les mêmes phrases à la 2e personne du pluriel : Vous êtes des chenilles, etc.

Conjuguer au présent, au passé et au futur (*toujours oralement*) : Je lance mon cerf-volant dans la prairie.

Vocabulaire. — Le vent, les fléchettes de papier, l'aéroplane, le bateau à voile, le moulin à vent, la girouette du clocher.

DEVOIR. — *Au mois de février et au mois de mars, il y a des jours de grand ... — Quand le vent souffle, on entend grincer la ... — Les élèves dans la cour lancent des ... — Dans les airs, l'... lutte contre le vent pour regagner son abri. — Sur la colline, les ailes du ... tournent à qui mieux mieux. — Le ... rentre au port, car le pêcheur craint la tempête.*

III. RÉCITATION

Pluie d'été.

Une petite pluie
Si fine, si fine,
Danse en riant sur les toits gris.
Le ciel est gris, très loin, très bas,
La pluie chantonne à travers les arbres,
Les feuilles luisent
Les gens s'enfuient sur le chemin
Et la pluie rit.

ALBERT FLEURY.
(*Voici des roses*, Bourrelier.

Il pleut, mais ce n'est pas une longue et triste pluie d'hiver ; c'est la pluie fine d'un jour d'été. Elle fait fuir les gens, mais elle n'est pas cependant très méchante ; elle s'amuse un peu de les voir rentrer vite dans leur maison : elle est malicieuse. Elle n'a pourtant rien abîmé ; elle a débarbouillé les feuilles qui luisent maintenant et elle a fait une jolie chanson en tombant à travers les branches. Est-ce que le ciel va rester toujours aussi gris, aussi vilain ? Non, car, tout à l'heure, le soleil brillera et les gens pourront reprendre leur promenade.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. ÉTUDE DE TEXTE

Pluie d'été.

Il pleut, il mouille : c'est la fête à la grenouille. Pluie, pluie, mouille, mouille, hache l'air, écrase aux vitres tes perles molles.

Je vois là-bas dans le pré un cheval que tu rafraîchis. Il cesse de manger l'herbe. Il bouge le moins possible. Il ne perd pas une des gouttes que tu lui donnes. A côté, un bœuf beugle si doucement d'aise qu'à chaque coup il boit une gorgée.

JULES RENARD.

ÉLOCUTION. — Que font les gouttes de pluie en arrivant contre les vitres ? — Et le cheval dans le pré aime-t-il la pluie ? — Est-ce qu'il continue à manger ? — Est-ce qu'il bouge ? — Pourquoi ? — A côté de lui, que fait le bœuf ?

Vocabulaire. — La pluie, le nuage, les gouttes, les gouttières, les ruisseaux, les caniveaux, le torrent, le capuchon, le parapluie.

Qualifions la pluie : fine, douce, pénétrante, battante, ennuyeuse, rafraîchissante.

Ce que fait le jardinier qui arrose : il emplit son arrosoir, il le transporte en le tenant par l'anse, il le penche sur les salades ou sur les fleurs.

DEVOIR. — Employer dans des phrases les mots : *nuage, gouttière, caniveau, torrent, capuchon, parapluie.*

GRAMMAIRE. — L'article. — On dit : *le* nuage, *la* pluie, *un* torrent, *une* rivière.

Le, un, la, une sont des articles ; ils sont toujours placés devant le nom et nous font connaître, quand on parle, s'ils sont du masculin ou du féminin, du singulier ou du pluriel. Au pluriel, on dit : *les* nuages, *les* pluies, *des* torrents, *des* rivières. *Les* et *des* sont aussi des articles.

L'article, comme l'adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

DEVOIR. — Mettre l'article devant les noms suivants : *pays, paysage, clocher, cloche, maison, jardins, arbre, branches, vent, poussières, brouillard, tuiles, toits, ruisseaux, caniveau, fontaine, mer, fleuves.*

II. ORTHOGRAPHE

TEXTE : **Pluie d'été.**

Remarques orthographiques. — Grenouille (*ill*) ; — hache (*l'h*) ; — perles molles (*le pluriel, les deux* l *de molles*) ; — tu rafraîchis (*à quel temps, à quelle personne, l'accent circonflexe ; rapprocher du mot* fraîche) ; — il perd (*comme il prend, il attend : le* d *final*) ; — goutte (*les deux* t) ; — bœuf (*le son* œu) ; — aise (*le son* ai).

AUTRE TEXTE : **Brouillard sur la rivière.**

Un épais brouillard environne la terre. Près de la rivière, on distingue à peine les arbres de la rive : ce sont des masses confuses noyées dans une sorte

A. SOUCHÉ. LISE ET VICTOR. Lectures suivies pour le cours préparatoire. 8.50

d'ouate grise. Je m'approche et je vois le passeur qui détache son bateau. Il s'éloigne et sa silhouette disparaît bientôt comme si elle se fondait dans le brouillard. On devine plutôt qu'on aperçoit le vieux pont de pierre et l'humidité de l'air trempe les vêtements des promeneurs.

Explications. — Lorsque le temps est brumeux, le brouillard est généralement plus épais au bord des rivières ou des étangs. On distingue à peine les arbres qui bordent la rivière, on devine le passeur plutôt qu'on ne le voit, ainsi que le vieux pont d'ailleurs, tellement l'air est peu transparent. D'autre part, le brouillard dans lequel on marche se dépose sur les vêtements et les mouille.

Remarques orthographiques. — Brouillard (ill, *le* d *final*) ; — des masses confuses, noyées (*accord des adjectifs*) ; — ouate (*faire syllaber*) ; — silhouette (*mot difficile, à faire copier plusieurs fois*) ; — l'humidité (*l'h, la syllabe* té, *comme dans vérité, charité, etc.*) ; — les vêtements (*la lettre* ê, *le* t *final, l's du pluriel*). — Le mot *plutôt* (*à ne pas confondre avec l'expression* plus tôt).

Exercice de construction de phrases. — Phrase modèle à imiter : « La pluie tombait à larges gouttes *et* les passants se mettaient à l'abri. » Réunir à l'aide du mot *et* deux courtes phrases exprimant des actions liées l'une à l'autre.

DEVOIR. — Faire cinq phrases du même genre. (*Pour faciliter l'effort, suggérer : le vent et les ailes du moulin, le brouillard et les maisons du village, le soleil et le front du moissonneur, etc.*)

III. RÉCITATION

O vent béni !

O vent béni, c'est toi qui pousses,
Pour nous donner du beau pain blanc
Les ailes fantasques et rousses
De nos moulins gesticulants
Tic tac, tic tac... Et monotone
La meule entonne
En ton honneur une chanson.
Tic tac, tic tac... Le meunier siffle,
L'âne renifle
Et puis chante à l'odeur du son.

O vent, sois doux aux chiens sans niche,
Aux gueux sans toit, sois généreux !
Fais tomber la pomme du riche
Sur la route du malheureux.
Sois doux aux nouvelles nichées
Effarouchées.
Dont les ailes n'osent s'ouvrir !
Sois doux aux fleurs des vieilles branches
Aux mèches blanches
Des vieillards las qui vont mourir.

J. RAMEAU.

(Mme DÈS, *Pour faire réciter nos petits*, Nathan.)

Le vent fait tourner les ailes capricieuses du moulin qui semble gesticuler. La meule chante en écrasant son grain et l'âne brait de plaisir en respirant l'odeur du son qu'il aime bien. On demande au vent de printemps de ne pas précipiter les oisillons hors du nid, au vent d'été de ne pas casser les vieilles branches fleuries, au vent d'automne de faire tomber des pommes sur la route pour les malheureux, au vent d'hiver d'être doux pour les pauvres et pour les vieillards.

COURS MOYEN 1re ANNÉE

I. ORTHOGRAPHE

La pluie tombait.

La pluie tombait fine, froide, pénétrante, continue ; elle ruisselait sur les murs, rendant plus noirs les hauts toits d'ardoise, les hautes maisons de granit ; elle arrosait comme à plaisir cette foule bruyante du dimanche qui grouillait tout de même, mouillée et crottée dans les rues étroites, sous un triste crépuscule gris.

La pluie tombait, tombait, mouillant tout, les chapeaux à boucle d'argent des Bretons, les bonnets sur l'oreille des matelots, les shakos et les coiffes blanches et les parapluies.

PIERRE LOTI.

Explications. — L'auteur décrit la pluie à Brest, un dimanche. Il n'y a pas d'éclaircie : c'est la pluie sans arrêt, interminable ; mais les Bretons se promènent quand même avec ou sans parapluie, se faisant mouiller bravement, comme les matelots ou les gradés de la marine.

Préparation. — Pluie et parapluie (*deux mots à rapprocher*) ; — ruisseler (*vient de* ruisseau) ; — granit (*le* t *final*) ; — la foule bruyante, mouillée, crottée ; — crépuscule (*expliquer le mot*) ; — les shakos (*particularités graphiques du mot ; son pluriel*).

Autre dictée : *Le mistral*, É. ZOLA jusqu'à *des retentissements de canon* (Voir Cours moyen 2e année). Expliquer au point de vue du sens et de l'orthographe. Insister sur les effets du mistral pour préparer *l'étude du paragraphe*.

GRAMMAIRE. — Les pronoms personnels. — La pluie tombait : *elle* me ruisselait dans le cou ; je *la* trouvais ennuyeuse.

Elle et *la* qui remplacent le nom *pluie* sont des pronoms personnels.

Les personnes du langage sont :

Celle qui parle, la 1re, avec les pronoms : *je, me, moi, nous.*

Celle à qui l'on parle, la 2e, avec les pronoms : *tu, te, toi, vous.*

Celle dont on parle, la 3e, avec les pronoms : *il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, eux, se, soi, en, y.*

En fait, ces personnes grammaticales peuvent être des personnes véritables ou des animaux ou des choses ; en tout cas, ce sont des noms que le pronom remplace pour en éviter la répétition.

REMARQUES. — Il ne faut pas confondre : *le, la, les*, articles, avec *le, la, les*, pronoms personnels, *leur*, adjectif possessif, avec *leur*, pronom personnel.

Le pronom personnel peut être sujet ou complément du verbe. *Elle me* ruisselait dans le cou ; *je la* trouvais ennuyeuse. *Elle* et *je* sont sujets ; *me* et *la* sont compléments directs.

DEVOIR. — *Dans un passage du livre de lecture, trouver les pronoms personnels et les analyser.*

Le paragraphe. — Relire la dictée *Le mistral* et composer un court paragraphe sur les effets de la brise.

« Une légère brise passait dans le jardin. Tiédie par le soleil, elle caressait agréablement le visage ; parfumée au contact des roses, elle flattait les narines qui s'ouvraient davantage pour la respirer. Elle faisait doucement palpiter le feuillage et emportait dans son sillage ces moucherons d'été qu'on voit si nombreux à la fin d'une belle journée. »

II. RÉCITATION

O vent béni ! (J. RAMEAU) (Voir Cours élémentaire), texte et explications.

COURS MOYEN 2e ANNÉE ET COURS SUPÉRIEUR 1re ANNÉE

I. ORTHOGRAPHE

1. Dans le brouillard.

Un jour, je fus surprise par un brouillard si épais qu'il me fut impossible de reconnaître mon chemin. Je me trouvai tout à coup auprès d'un grand bois qui m'était inconnu. Le haut des arbres se perdait complètement dans le brouillard et les bruyères paraissaient tout enveloppées de laine. Des formes blanches descendaient des arbres et glissaient en longues traînées transparentes.

Je poussai mes moutons vers le pré qui était à côté ; mais ils se tassèrent et refusèrent d'avancer. Je passai devant eux pour voir ce qui les empêchait d'aller plus loin, et je reconnus la rivière qui coulait au bas de la colline.

MARGUERITE AUDOUX.

A. SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français. *C. m. 2e A. et sup. 1re A.* Él. : 13.25 M. : 28 fr.

CHANT

TANNHÄUSER (1)

(Romance à l'Étoile.)

RICHARD WAGNER (1813-1883).

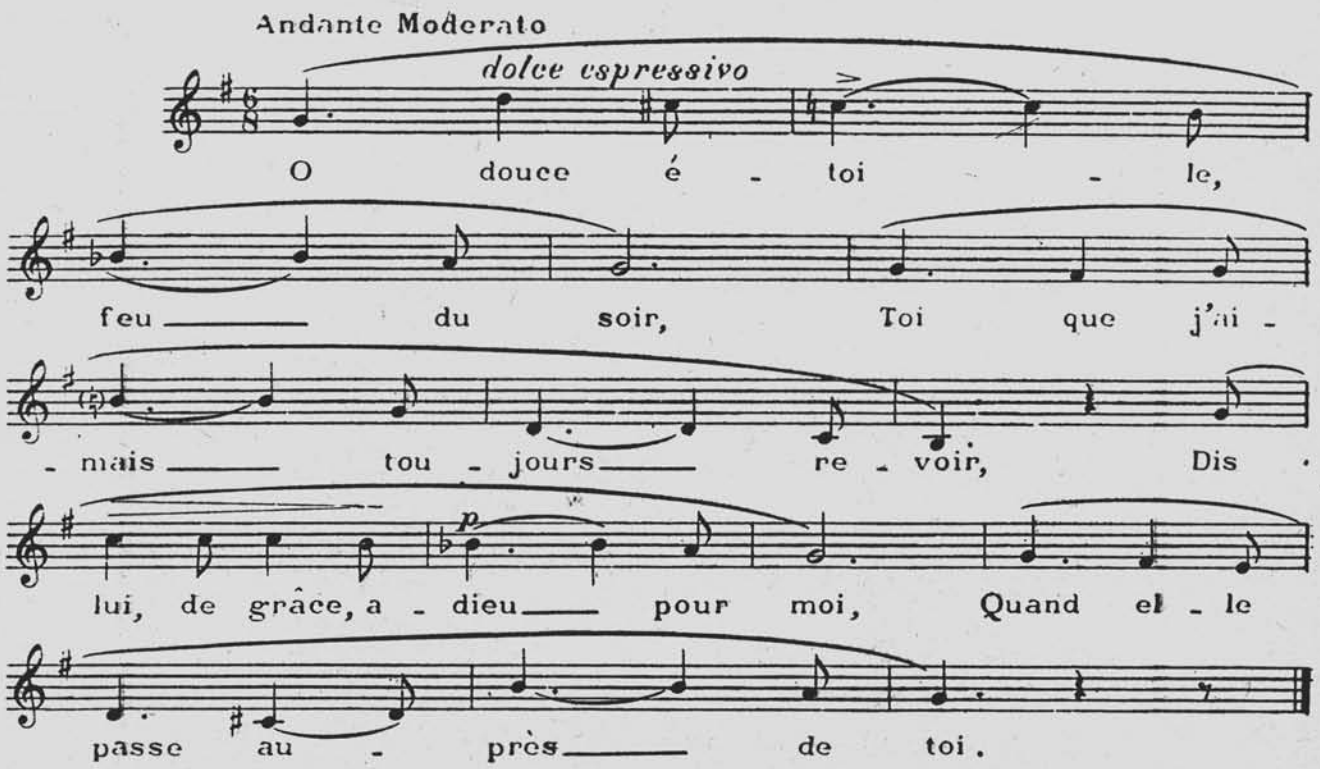

La « Romance à l'Étoile », dont nous reproduisons le début, imposée cette année à l'examen du Certificat d'Études primaires du département de la Seine, est extraite de « Tannhauser » qui, avec « Le Vaisseau fantôme » et « Lohengrin », appartient aux ouvrages de la première manière de Wagner, caractérisée par la déclamation mélodique, forme nouvelle de l'ancien récitatif.

Les élèves devront donc s'attacher à bien « déclamer » le texte musical, en prenant de profondes respirations et en tenant bien compte du phrasé. Il leur faudra ménager leur souffle, de façon à ne pas respirer au hasard et à ne pas faire ainsi de contresens dans le texte musical, contresens susceptibles d'en entraîner d'autres dans le sens littéraire. Le chromatisme, qui présente toujours de grandes difficultés pour la voix, sera étudié avec le plus grand soin. Il convient, en effet, de ne pas oublier que si, lorsqu'ils chantent en groupe, les élèves parviennent assez facilement à conserver la justesse du ton, il n'en est pas de même lorsque c'est un seul d'entre eux qui se fait entendre. Dès le début de l'étude de ce chant, le maître veillera au maintien de cette justesse avec la plus grande sévérité, afin que le candidat au C. É. P. ne rende pas méconnaissable cette ligne mélodique si jolie et si intensément expressive.

HENRY VASSEUR.

---

(1) Publié avec l'autorisation de Durand et Cie, éditeurs, 4, place de la Madeleine, Paris. Chant seul : 0 fr. 35. Chant et piano : 8 fr. Partition chant et piano : 75 fr.

G. WEILL. LES GAIS REFRAINS DU PAYS DE FRANCE..... 15 fr.

OBSERVATION DE LA NATURE

Les Classes-Promenades

par **E. Leroy** et **M. Carniaux.**

(2e édition revue et augmentée.)

Un volume 13 x 19, broché ..... **15 fr.**

Comme l'a fait remarquer M. l'inspecteur général Lazerges, dans un récent rapport sur les conférences pédagogiques, la classe-promenade, malgré son intérêt de premier plan, est loin d'occuper à l'école primaire la place qui devrait lui être accordée. Pourquoi ? Parce que les maîtres ne sont pas, pour la plupart, familiarisés avec cet exercice, si fructueux pourtant, lorsqu'il est bien préparé. Tout le succès des classes-promenades vient de leur organisation, et, si vous voulez en organiser, munissez-vous du guide de MM. Leroy et Carniaux, vous serez certains d'obtenir des résultats excellents.

Regarde !

par le Dr **Frank Brocher.**

PROMENADES DANS LA CAMPAGNE ET OBSERVATIONS D'HISTOIRE NATURELLE DANS LE COURS DE L'ANNÉE

Un volume 15 x 22,5, illustré, broché..... **16 fr.**

Un vieux savant, Kips, promène un jeune voisin de ses amis à travers la campagne. Et, au cours de ces sorties familières, il montre à l'enfant divers phénomènes de la nature. Il y a tant à voir dans la campagne pour qui sait regarder ! Or, non seulement Kips sait regarder, mais il sait apprendre à son lecteur à regarder.

Ceux qui ont goûté le charme de la lecture des ouvrages de Fabre ne pourront manquer de prendre le plus grand plaisir à parcourir ce volume du digne émule de notre grand entomologiste. Et les jeunes gens y trouveront, sous une forme facile et agréable, une mine d'une inépuisable richesse et d'un intérêt sans cesse renouvelé.

Comment faire observer nos élèves

par **Mme et M. Goué.**

Directions. Pratique de l'observation. Conseils.

Un volume 13 x 19, broché ..... **14 fr.**

BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer à votre **libraire habituel** ou à Fernand Nathan, Éd., 18, rue Monsieur-le-Prince.

Je, soussigné, Institut .....

.....

désire recevoir ✡ :

Qu'est-ce qui pousse là ? par A. Kosch.....	**22**	**francs.**
Quelle est donc cette plante ? par A. Kosch.....	**22**	—
Quel est donc cet oiseau ? par A. Kosch.....	**22**	—
Les classes-promenades, par **E. Leroy** et **M. Carniaux**..	**15**	—
Regarde ! par le Dr **F. Brocher**	**16**	—
Comment faire observer nos élèves, par **Mme** et **M. Goué**	**14**	—
Total		**francs.**

✡ Rayer ce qui n'est pas désiré.

Signature :

LECTURES MODERNES

Thomas A. Edison et l'invention de la lampe électrique.

On est tenté d'imaginer l'existence de l'inventeur comme toute de régularité et de méditation silencieuse dans le calme d'un laboratoire. Telle ne fut certes pas la vie d'Edison. D'abord, le génie qui l'habitait, ce démon de l'invention, était avant tout une terrible puissance d'inquiétude, d'obsession, de tourment : plus de repos, plus de repas ou de sommeil à heures fixes, tant que la recherche en cours n'avait pas abouti. D'autre part, une invention, surtout quand on veut des résultats pratiques, ne consiste pas seulement en une idée, en une illumination soudaine : l'idée, même juste et complète dès l'origine — ce qui n'est pas en général le cas, — l'idée doit être éprouvée et réalisée. Cela contraint l'inventeur à la création d'appareils d'expérimentation, de machines à fabriquer, de tout un matériel nouveau, bref à toute une chaîne d'inventions. On comprend, dès lors, que la vie d'un inventeur aussi fécond qu'Edison ait été une lutte incessante, manifestant d'extraordinaires qualités de ténacité, nécessitant le déploiement d'une force de volonté égale aux facultés d'invention. Rien ne le montre mieux que ce que l'on a pu appeler « l'épopée de la lampe électrique », telle qu'elle nous est contée dans un livre récent (1).

Où en était-on avant Edison sur ce point ? L'idée d'une lampe à incandescence datait de 1812. Malheureusement, à peine le fil commençait-il de briller qu'il fondait. La lampe à incandescence durait trois secondes au moment où Edison s'empare de la question.

PREMIERS TRAVAUX. — *Pendant huit mois, de septembre 1878 à avril 1879, il expérimente avec un filament de platine. Et, pour toutes sortes de raisons, dont la meilleure est que le platine est beaucoup trop coûteux et trop rare pour un usage universel commercial, Edison se retire de la lutte. Il est battu ; il a trouvé « à qui parler ». La fée masquée semble se moquer de lui cette fois.*

Et voici la péripétie. *Le 18 octobre, à la tombée du jour, l'inventeur était assis tout seul dans son laboratoire. Par la fenêtre, Edison suivait des yeux le soleil qui s'enfonçait à l'horizon. Il était las, un peu amer. Il n'était pas habitué à la défaite. Plus d'argent, sa femme désolée de ses veilles insensées, ses compagnons de travail épuisés, irritables, déçus. Tout semblait très noir à Edison en ce crépuscule d'automne.*

Inconsciemment, il posa la main sur la table, sur un petit tas de pâte noire qui se trouvait là, et qui n'était qu'un peu de noir de fumée imbibé de vernis. Tout en regardant par la fenêtre, il promenait ses doigts sur cette sorte de glaise noire, il la pétrissait, l'étirait, l'allongeait, la roulait au hasard de sa fantaisie... Lentement, il détourna la tête et regarda sa main, examinant un petit ver noir qui frétillait entre ses doigts... Soudain, il eut comme un sursaut. Un filament. Mais oui, c'était un filament qu'il tenait là entre le pouce et l'index. Un filament de carbone... Que n'y avait-il pensé plus tôt ?... Les trois jours qui suivirent furent une sorte de long vertige. Il sentait qu'il était sur la bonne piste...

L'ÉTAPE SCIENTIFIQUE. — Edison se mit alors à chercher, à transformer en filament de carbone tout ce qui lui tombait sous la main. A la fin, il envoya quelqu'un acheter une pelote de coton.

Alors commence ce qu'on a appelé le « tournoi du fil ». Bribe par bribe, on cherchait à carboniser le coton, pour le voir se briser au moment où on allait l'introduire dans l'ampoule. Des heures et des heures passèrent... A la fin, après mille précautions, en se retenant de respirer, on parvint à introduire un segment de coton carbonisé dans la lampe. On fit le vide dans l'ampoule, puis on brancha la lampe sur un courant...

Pendant quarante heures, une lumière brillante, égale, un peu tremblante, rayonna du globe de verre. Edison, effondré sur une chaise, ne la quittait pas des yeux. Quarante heures, près de deux jours pendant lesquels il ne prit ni nourriture, ni repos.

Puis soudain, aussi brutalement qu'elle était venue, elle s'éteignit. Edison se leva : « Si elle peut durer quarante heures, je peux la faire durer quatre cents. » C'était le 21 octobre à l'aube.

A LA DÉCOUVERTE DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS. — La lampe était inventée, mais la lutte commençait à peine.

Edison ne se faisait pas d'illusion. Que valait, commercialement, une lampe qui demandait trois jours de manufacture et ne brûlait que quarante heures? La réponse était : rien... Alors commence une nouvelle période, épuisante, monotone, décevante. Il faut trouver un filament fibreux supérieur au coton. On carbonise tous les produits imaginables. Le bambou semble le plus satisfaisant. Edison, sans hésiter, envoie des botanistes dans toutes les jungles du monde, à la recherche de toutes les variétés de bambous. Plusieurs mourront dans ces explorations... Après d'interminables périodes d'expériences, il abandonne la fibre végétale ; il se décide à composer un filament de carbone synthétique...

Et, cette fois, c'est la réussite : ce n'est que longtemps plus tard que ce filament de carbone sera remplacé par un filament de tungstène.

LA CONQUÊTE DU PUBLIC, DE LA CLIENTÈLE. — Ainsi l'utilisation commerciale de l'éclairage électrique était chose possible. Mais, pour cela, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent et ensuite des acheteurs.

Alors Edison appelle un journaliste de ses amis, lui expose ses plans. Celui-ci, plein de zèle, fait un bel article dans le Herald Tribune, *parle du « petit soleil suspendu à un fil » en termes lyriques.*

La nouvelle fait sensation. Edison organise une grande démonstration pour le 31 décembre : en cette nuit de fête, un spectacle extraordinaire attend les personnalités avides de voir « les petits soleils au bout d'un fil » qu'un train spécial amène de New-York jusqu'au laboratoire d'Edison : soixante lampes brillent dans la nuit en une guirlande lumineuse. La foule regarde, ébahie, incrédule, effrayée... Serait-ce la victoire ? Pas encore.

La grande illumination nocturne a stupéfait les gens ; elle ne les a pas convaincus. C'était trop neuf, trop étrange, trop simple pour l'usage courant. On restait fidèle au gaz et à sa lumière blafarde et familière. Edison comprit qu'il lui fallait installer l'électricité dans un quartier de New-York, la mettre « sous le nez des gens ».

Dans l'exécution de cette énorme entreprise qui demeure son chef-d'œuvre, son énergie, sa patience, sa puissance d'invention furent éprouvées jusqu'à la limite. Rien n'existait. Tout était à créer : les dynamos nécessaires, les compteurs, les boîtes à fusées, jusqu'aux simples boutons de commande... A chaque pas, Edison se trouva en face d'une difficulté nouvelle. Si, comme on l'a dit, le génie est une infinie capacité d'efforts, Edison eut ce génie-là...

Enfin, le grand jour de l'inauguration arriva. C'était le 12 septembre 1882. Brossé, cravaté, emplastronné, Edison fait les honneurs.

Au milieu du « Tout New-York » qui s'ébroue, s'exclame et ne comprend rien, Edison aperçoit soudain un des « apôtres » qui lui fait des signes. Il s'esquive... Dès lors, on ne le revit plus. L'inauguration se termina sans lui. A la fin de la cérémonie, un journaliste, voulant à tout prix une interview avec l'homme de l'heure, finit par le découvrir dans le sous-sol, son « tuyau de poêle » sur l'oreille, son plastron maculé, son col arraché, les mains noires de graisse, réparant une machine...

A. CABUS.

(1) PIERRE LAMURE; *Thomas A. Edison*, Plon.

ELIE LAZERGES. Les grandes hypothèses de la science moderne. *Broché :* **15 fr.**

OBSERVATION de la NATURE

KOSCH

Voici des guides parfaits pour apprendre à connaître et à reconnaître les plantes et oiseaux, champignons, baies.

Qu'est-ce qui pousse là ?

Champignons. — Baies et condiments sauvages.

Des **tableaux en couleurs** naturelles extraordinairement réussis, de près de 200 champignons et baies, nous donnent le moyen d'écarter le plus petit doute. Grâce au classement habile et aux **bandes en couleurs** figurant dans les marges de ce guide idéal, vous serez conduit à l'endroit même où vous trouverez décrits les champignons ou les baies que vous recherchez.

Prix : 22 fr.

Quelle est donc cette plante ?

Décrit 600 plantes, arbres, arbrisseaux, classés d'après les couleurs de leur fleur. On trouve ainsi réunies toutes les plantes dont les fleurs sont jaunes ou bien rouges ou bien bleues et les marges colorées montrent, immédiatement, où l'on doit ouvrir le volume.

Prix : 22 fr.

Quel est donc cet oiseau ?

Tous les oiseaux d'Europe sont reproduits dans ce petit volume comportant 327 illustrations, dont 291 en couleurs. Le texte explicatif est toujours à côté de l'image. Toutes les espèces sont facilement reconnaissables. Avec ce volume, on ne peut se tromper.

Prix : 22 fr.

BON DE FAVEUR

pour les

FICHES MOBILES

Pour l'étude de la nature par l'observation directe

par

H. Bouchet et **J. Fauvel**

Voici du nouveau dans la pédagogie française : un matériel vraiment auto-éducatif pour apprendre à l'enfant à observer. Lui apprendre à observer, c'est-à-dire : diriger discrètement son attention vers les choses et les détails intéressants, de façon qu'il les aperçoive lui-même et qu'il ait la joie de la découverte. Pour cela, il faut, autant que possible, s'abstenir de documenter l'enfant tout en lui fournissant les moyens de réaliser sa documentation lui-même.

C'est précisément ce programme que réalisent parfaitement les « Fiches Nature » de MM. Bouchet et Fauvel, consacrées à l'étude des étoiles, insectes, atmosphère, roches, champignons. Par de clairs schémas et des vues synoptiques très simples, l'enfant est à la fois averti des différents détails à chercher et des différentes formes possibles de ce détail, et invité à noter sur la fiche même, par une simple petite croix, quelle est la forme qu'il a, lui, réellement observée dans l'objet qu'il a sous les yeux.

ÉTOILES. La pochette de 10 f.....	2.75
ROCHES ET MINÉRAUX	2.75
INSECTES.....	4. »
ATMOSPHÈRE.....	4. »
CchampignonS.....	4. »

Les 5 pochettes franco pour le prix de **15** fr. au lieu de **17** fr. **50**

PRIX SPÉCIAL JUSQU'AU 15 MARS

Explications. — L'auteur, dans son livre *Marie-Claire*, rapporte un souvenir de son enfance, du temps, où, petite bergère, elle conduisait ses moutons de la ferme au pâturage. Le brouillard est si dense que notre bergère ne voit pas la rivière vers laquelle elle pousse ses moutons, et ce sont ses bêtes qui, par un arrêt brusque, lui signalent le danger.

Remarques orthographiques. — Brouillard (*le son* ill, *le* d *final*) ; — cherchons des mots ainsi terminés : braillard, babillard, tortillard (*orme au bois tortu*), nasillard, etc. ; — bruyère (*l'y*) ; — le verbe envelopper (*un* l, *deux* p) ; — descendre (*sc*) ; — transparent (*les deux sons* an *et* en). — Attention aux verbes qui sont tantôt à l'imparfait, tantôt au passé simple ! — *Tout* (dans l'expression *tout enveloppées*), adverbe, donc invariable.

Questions écrites. — 1. Expliquez et appréciez la comparaison : « Les bruyères paraissaient tout enveloppées de laine ». — Le brouillard est blanchâtre et floconneux, comme une masse de laine déchiquetée. Il se déchiquette d'ailleurs, comme la toison des moutons qu'accrochent les buissons, au contact des tiges de la bruyère, et il flotte autour d'elle en boules laineuses. Cette comparaison est juste.

2. Expliquez cette autre expression : « Des formes blanches descendaient des arbres. » — Le brouillard tombe vers le sol ; il glisse à travers les branches en longues traînées blanches qui ressemblent à des fantômes.

3. Distinguez les propositions de la dernière phrase ; indiquez leur nature. — « Je passai devant eux pour voir ce... » (*prop. principale*) ; — « qui les empêchait d'avancer » (*prop. subordonnée*) ; — « et je reconnus la rivière » (*prop. principale*) ; — « qui coulait au bas de la colline » (*prop. subordonnée*).

2. Le mistral.

Quand le mistral soufflait, il prenait la Souléiade en écharpe par-dessus les toitures de Plassans, sur le petit plateau où elle était bâtie. Et c'était une rage, une trombe furieuse, continue, qui flagellait la maison, l'ébranlait des caves aux greniers, pendant des jours, pendant des nuits, sans un arrêt. Les tuiles volaient, les ferrures des fenêtres étaient arrachées, tandis que, par les fentes, à l'intérieur, le vent pénétrait en un ronflement éperdu de plainte et que les portes, au moindre oubli, se refermaient avec des retentissements de canon. On aurait dit tout un siège à soutenir au milieu du vacarme et de l'angoisse.

E. ZOLA.

La Souléiade (*nom d'une maison, d'une ferme bâtie sur la hauteur*) ; — Plassans (*nom de village*). Dicter ces deux mots.

Questions écrites. — 1. Expliquer les mots et expressions : *prendre en écharpe, flageller, trombe furieuse, ronflement éperdu.* — Attaquer de biais, par le travers. — Flageller : le vent fustige, flagelle comme une lanière de fouet. — Tourbillon de vent très violent. — Bruit sonore et sans arrêt du vent qui passe sous les portes ou à travers les fentes.

2. Expliquer le sens de la dernière phrase : « On aurait dit tout un siège à soutenir au milieu du vacarme et de l'angoisse. » — Les habitants de la Souléiade avaient un ennemi en ce mistral qui assiégeait la maison de ses coups de bélier. Ils devaient se protéger contre lui dans le bruit des portes violemment fermées et dans la crainte de voir la toiture emportée, la maison démolie.

2. Famille du mot *vent* ; employer trois de ces mots chacun dans une phrase : venter, venteux, ventiler, ventilateur, ventilation, ventouse ; auvent, éventer, éventail ; paravent.

Vocabulaire. — Les noms. — La pluie, l'ondée, l'averse, la giboulée ; le vent, la rafale, la bise, la brise, la bourrasque, l'ouragan ; le brouillard, la brume, la bruine ; les flaques, les ruisseaux.

Les adjectifs. — Une pluie fine, froide, glacée, subite, torrentielle. Un vent furieux, piquant ; une bise aigre ; une brise douce, parfumée, tiède. Un brouillard blanc, dense ou léger, opaque ou transparent. Un ciel bas, gris, sombre, nuageux, livide, tourmenté.

Les verbes. — La nue se forme ; le nuage crève ; la pluie tombe, s'abat, tinte et ruisselle contre la vitre, grésille sur le toit, fouette le mur, éclabousse, clapote dans les flaques d'eau. Le vent s'élève, siffle, gronde, hurle, ferme les portes et les volets, arrache les tuiles. Le brouillard s'épaissit, environne la terre, rabat la fumée, s'éparpille, se dissipe.

DEVOIR. — Employer dans des phrases les noms : *ondée, giboulée, rafale, ouragan, brume, bruine.*

II. RÉDACTION

Il pleut ; vous regardez derrière la vitre. Que voyez-vous ?

Bâtir le plan avec les élèves :

1. La pluie : comment elle tombe ; ses accalmies et ses reprises.

2. Ses effets. Sur les toits : les ardoises lavées, les gouttières débordantes, les ruisseaux qui se forment, s'élargissent ; sur les trottoirs : le bondissement des gouttes, le goudron de la rue qui noircit et qui brille ; dans les jardins du voisinage : les filets d'eau qui filtrent à travers les branches et les feuilles, les fleurs épanouies qu'elle effeuille, etc.

3. Les passants : parapluies ouverts ou enfants avec leur capuchon. Ces passants sont rares et marchent à pas pressés, etc.

La pluie a ralenti la vie dans le village ou dans la ville.

III. RÉCITATION

Pluie aux champs.

Frères, lorsque à nos reins fouette et cingle l'averse,
Il faut bien renoncer à promener la herse :
Dans le sol détrempé, la graine pourrirait.
Les doigts poissés ne peuvent plus lancer l'engrais
Qui faisait tout autour du semeur débonnaire
Un nuage doré de soleil. Dans la terre,
Où picorent, parmi les flaques, des corbeaux,
Les chevaux lourdement enfoncent leurs sabots
Et regardent, jaloux, derrière la clôture,
Les vaches ruminer au coin de la pâture,
Sous l'accueillant pommier qui protège du vent.

. . . . . .

Ah ! l'averse et le vent qui fouettent et qui cinglent,
Qui vous mordent la peau comme pointes d'épingles,
Malgré que Pauvreté soit fertile en soucis,
Rendent le sang plus riche et le cœur mieux assis.

PHILÉAS LEBESGUE.

Le poète pense au laboureur et au semeur par temps de pluie. On ne peut plus labourer : la terre colle à la charrue ; on ne peut plus semer : la graine pourrirait dans la terre trop mouillée. Le travailleur s'arrête, se couvre de son manteau et se met sous un arbre, tandis que le cheval qui reçoit l'ondée regarde, avec un peu de jalousie, la vache qui rumine à l'abri d'un pommier. Le vent et la pluie sont fort désagréables, surtout pour le travailleur des campagnes qu'ils « fouettent et cinglent » et retardent dans sa besogne ; mais ils endurcissent le corps et affermissent la volonté.

COURS SUPÉRIEUR 2e ANNÉE ET CLASSE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES

I. ORTHOGRAPHE

PREMIER TEXTE : **Le vent.**

Avec le soleil, la lune et l'automne, le vent est, en effet, un des grands magiciens de la forêt. Il est la voix des branches, la vie des feuilles, l'âme des solitudes. D'où vient-il ? Nul ne sait. Où va-t-il ? On l'ignore. En lui, tout est mystère. Il souffle et il passe. Il a tour à tour des élans, des emportements, des répits, puis, de nouveau, quand tout semble apaisé, une fureur subite et tout à fait inexplicable. On le croit inutile et il aide à la montée des sèves ;

A. FONTAINE. LE PROBLÈME GRAMMATICAL..... 15 fr.

il répand avec les pollens fécondants des poussières de vie.

Il balaie les brouillards, fouette la grêle et la pluie qui crépitent, balance l'ombre et le soleil. L'hiver, il brame dans les chênes; au printemps, il joue de mille chalumeaux; l'été, il se repose, ne se levant brûlant qu'aux jours d'orage et quand vient septembre ou octobre, tendre et doux, il reprend, troubadour mélancolique, son violon de l'automne.

JEAN NESMY.

Explications. — Dans ce morceau, les détails sont d'un choix heureux. L'auteur nous décrit le vent dans la forêt, tour à tour calme et furieux, utile à la vie des plantes et funeste parfois. Il nous montre également le vent musicien : il mugit en hiver comme un tuyau d'orgue ; au printemps, il a un son de flûte champêtre ; en automne, il a des vibrations de violons : d'où cette comparaison avec le troubadour du moyen âge.

Questions écrites. — 1. Expliquer l'expression : « Le vent est un des grands magiciens de la forêt ». — Le vent produit dans la forêt des choses étonnantes : par exemple, il donne de la voix aux feuillages et fait tomber sur le pistil des fleurs le pollen, grâce auquel le fruit se formera.

2. Expliquer la phrase : « Il est la voix des branches, la vie des feuilles, l'âme des solitudes ». — Si les branches des arbres se penchent et semblent se parler, si elles semblent gémir, si elles craquent, le vent est la cause. Le vent agite aussi les feuilles qui se balancent ou dansent au bout des branches et, dans la forêt vide ou dans les déserts, il passe en sifflant, en chantant ou en hurlant, mettant de la vie dans les espaces qu'il parcourt.

3. Que pensez-vous du choix des mots suivants pour peindre les caprices du vent : « élan, emportement, répit, fureur subite » ? — Après une accalmie, le vent repart : il semble prendre son élan ; puis il s'emporte et souffle avec colère, s'apaise à nouveau, prend du répit et se remet brusquement à souffler avec rage. Ce sont bien là les sautes d'humeur du vent capricieux.

Résumé de lecture. — *La reine des grillons* (*Voir* Pour lire en classe) :

1. *L'ambition de la petite Irène et ce que lui dit son père.*
2. *Le rêve de l'enfant* (c'est le corps du récit).
3. *Le réveil et la réflexion finale.*

DEUXIÈME TEXTE : **Brouillard sur la mer.**

Le brouillard s'était développé; il occupait maintenant près de la moitié de l'horizon. C'était comme une vaste falaise mouvante qui s'avançait dans tous les sens à la fois. Quelques instants après, la « Durande » entrait dans le banc de brume. Ce fut un instant singulier. Tout à coup, ceux qui étaient à l'arrière ne virent plus ceux qui étaient à l'avant. Une molle cloison grise coupa en deux le bateau. Le soleil ne fut plus qu'une espèce de grosse lune et, brusquement, tout le monde grelotta, les passagers endossèrent leur pardessus et les marins leur suroît.

Tout était blafard et blême; on naviguait dans la pâleur diffuse, on ne voyait plus le ciel, on ne voyait plus la mer. Parfois, l'opacité était complète, le navire était pris dans une vraie banquise de brouillard; parfois aussi, ce cercle redoutable s'entr'ouvrait comme une tenaille, laissait voir un peu de l'horizon, puis se refermait.

VICTOR HUGO.

Explications. — Un bateau à vapeur, la *Durande*, est parti certain jour, malgré le mauvais temps, emportant voyageurs et marchandises. A un moment donné, il entra dans une masse de brouillard et c'est ce que nous décrit l'auteur. Il note les diverses impressions ressenties par les passagers et l'équipage : le navire à moitié dans la brume et la cloison opaque qui sépare ceux de l'arrière et ceux de l'avant, le soleil pâlissant, la sensation de froid, les trouées intermittentes qui se font dans le brouillard montrant un coin de ciel.

Questions écrites. — L'auteur compare le brouillard à une falaise, à une cloison, à une tenaille. Expliquer ces comparaisons. — Le brouillard apparaissait aux marins comme une haute montagne grise à paroi verticale (*comme une falaise*) ; le bateau à demi entré dans le brouillard était coupé en deux et les passagers séparés par un rideau de brouillard (*une cloison molle*) ; le brouillard formant cercle autour du navire s'ouvrait de temps à autre et se refermait comme s'ouvrent et se ferment les mâchoires d'une tenaille.

2. Avez-vous eu une impression semblable à celle des passagers qui, de l'arrière, ne voient plus ceux de l'avant ? — Dans une salle de théâtre, quand on est sur la scène éclairée et que l'obscurité règne dans la salle, on ne voit plus, de la scène, les spectateurs : la nuit forme cloison.

3. Nombre, nature et fonction des propositions dans la phrase : « Tout à coup... à l'avant ». — « Tout à coup ceux ne virent plus ceux » (*prop. principale*) ; — « qui étaient à l'arrière » (*prop. sub., compl. de* ceux) ; — « qui étaient à l'avant » (*prop. sub., compl. de* ceux).

GRAMMAIRE. — Particularités sur les pronoms personnels. — Le pronom neutre : *il*, représente une action, une idée, une qualité exprimées par un adjectif, un nom pris adjectivement, un infinitif ou une proposition.

EXEMPLE : Etes-vous contente ? Je *le* suis.

Les pronoms adverbiaux : en, joue le rôle de compl. indirect de verbe, de compl. d'adjectif ou de nom.

Ce potage est bon ; j'*en* reprendrai (*compl. ind.*).

Y est l'équivalent d'un pronom précédé de la préposition *dans* ou *à*.

Vous me demandez ce salaire. J'*y* consens (je consens à cela).

Le pronom réfléchi : se, s'emploie pour conjuguer les verbes pronominaux. *Soi* s'emploie quand le sujet est indéterminé.

On a souvent besoin d'un plus petit que *soi*.

II. RÉCITATION

Pluies d'été.

Le réseau scintillant des averses d'été
Ravive le vernis foisonnant des verdures.
La pluie inscrit ses ronds au bassin tourmenté,
Le sable est rose au long des œillets en bordures.

J'aime sur le buisson touffu des groseilliers
Le grand crépitement vorace de l'averse,
Le zigzag abattu des papillons mouillés
Et ce gros frelon sur le sol, à la renverse.

J'aime le parfum neuf des feuillages mouillés
L'eau qui ruisselle aux pentes douces des allées
Le bruit du vent, l'éclat luisant des buis taillés
Le cri furtif des hirondelles affolées.

J'aime ce chant mélancolique et régulier
Où l'averse enveloppe un instant notre porte,
Cette danse des gouttes d'eau sur l'escalier,
Cette fraîcheur de l'air que le soir nous apporte.

GEORGES RIGUET.
(*Les Primaires.*)

Le poète note les effets de la pluie en été : les gouttes d'eau scintillent en tombant ; les feuilles et les verdures ont une teinte plus brillante, un parfum plus frais ; le sable du jardin, bien lavé, est plus rose ; les insectes et les oiseaux sont dérangés dans leur vol ; il y a même un chant de la pluie contre la porte, une danse des gouttes d'eau sur les marches du perron. Le morceau contient même un détail amusant : celui du gros frelon qui s'agite sur le sol, les pattes en l'air.

III. RÉDACTION

Cours supérieur : **Ce que vous avez observé et imaginé un jour de grand vent.**

Classe de fin d'études primaires : **Vous écrivez au propriétaire de votre maison pour lui signaler les dégâts causés par le vent aux fenêtres et à la toiture, et lui demander des réparations.**

P. BARRET,
Inspecteur de l'enseignement primaire.

A. SOUCHÉ. LA LECTURE ET LE FRANÇAIS. *C. sup. (C. prép. des E. P. S.)* **18.50**

GÉOGRAPHIE

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La pêche.

MATÉRIEL. — *Films Pathé-Baby :* La pêche en mer, n° 1 418; La pêche à la morue, n° 1 284; Pêche au hareng, n° 1 419. — *Pathéorama :* Pêche et pêcheries. — *Film O. S. E. F. :* La pêche maritime, n° 72.

DIRECTIONS. — *Faire connaître aux enfants les nouvelles méthodes de la grande pêche, qui s'industrialise de plus en plus.*

La pêche est très active sur les côtes françaises. — Elle fait vivre *cent mille marins*, qui sont nombreux surtout dans le Boulonnais, en Normandie et en Bretagne.

La pêche française est *suffisante* pour les besoins de la consommation nationale. Toutefois, celle-ci ne dépasse pas *7 kilogrammes* en moyenne de poisson par habitant et par an (soit quatre fois moins qu'en Norvège).

Elle se développe à mesure que s'organise l'acheminement rapide du poisson à l'intérieur du pays (à Nancy, on mange trente fois moins de poisson qu'à Nantes).

La pêche côtière est la plus fréquemment pratiquée. — Elle se fait dans des *petites barques à voiles* montées par un patron-pêcheur (c'est généralement le propriétaire) et quelques matelots. On utilise tantôt des *lignes* à hameçons multiples, tantôt des *filets*, fixes ou traînants. On capture ainsi le hareng, la sardine, le maquereau, le thon.

Dès que la pêche est terminée, il faut se hâter de rentrer au port pour vendre le poisson, qui ne se conserve pas plus de vingt-quatre heures.

La grande pêche se pratique à longue distance. — Elle exige de *grands bateaux*, avec des équipages plus nombreux; elle ne peut être entreprise que par des *armateurs*, disposant de capitaux importants.

Ces navires « longs-courriers » partent pour plusieurs semaines (pêche au hareng dans la mer du Nord) ou pour plusieurs mois (grande pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve ou d'Islande).

Autrefois, tous les bateaux étaient des *voiliers* qui s'ancraient, et mettaient chaque jour les « doris » à la mer pour la pose des lignes. Aujourd'hui, on emploie de plus en plus les *chalutiers*, puissants vapeurs qui traînent au fond de l'Océan un grand filet, le *chalut* formant une large poche de 30 mètres de diamètre. A bord de ces chalutiers, véritables usines flottantes, le poisson est traité, préparé et salé, afin de pouvoir se conserver pendant longtemps.

Dans les principaux ports de pêche, la vente de la marée est remarquablement organisée. — De BOULOGNE, La Rochelle, Lorient, Dieppe, Fécamp, Arcachon, partent régulièrement des *trains de marée* ou des *wagons spéciaux* attelés aux express. Ainsi la grande majorité des villes de France peut consommer le poisson le lendemain du jour de son expédition.

Malheureusement, le *rendement de la pêche est très irrégulier*, car son produit dépend en grande partie du hasard. De plus, les chalutiers font à nos petits pêcheurs une *concurrence* insoutenable. Aussi le rude et périlleux métier de marin nourrit-il difficilement son homme.

LECTURE. — L'arrivée du poisson. — Sur le pont du *Bernache*, bas sous sa lourde charge de dix tonnes de poisson, des tas en or blanc étincellent.

Des bruits de corde fouettent l'eau glauque, tendues à craquer sur les treuils, des coques halan-sur les amarres et de rauques voix d'hommes montent dans l'épaisseur de l'air.

Au milieu du pont noir du chalutier, une trappe ouverte creuse un gouffre lumineux. Au fond, deux hommes, les bottes dans la glace, trient le poisson de cale. D'autres, penchés sur le trou béant, en tirent les lourds paniers. Les hommes peinent rudement après la nuit de labeur qui a vu remonter les filets pleins à déborder.

Marchant à pleines bottes sur le poisson tout mêlé de glace terne, ils trient à la volée les tas argentés. Les paniers ruisselants circulent à bout de bras ; un tapis roulant les débarque en plein magasin. Le poisson fait son entrée dans la vie des hommes. Les mareyeuses, hautes en couleur, solides comme des mâts, besognent devant les tas de poissons et des cuves d'eau. De leurs mains gercées et rouges, elles écaillent, grattent et rangent, dans les paniers, les poissons morts auxquels le miracle du froid, pour longtemps encore, va conserver leur fraîcheur. Les commis nombrent les marchandises, et déjà, à l'extrémité des halls de chaque compagnie, des portes coulissent et s'ouvrent sur les voies de la gare de marée. Les wagons isothermes sont à quai. La rame est bientôt chargée. Les rapides du poisson vont défiler sans ralentir le long des stations endormies. Sur un rythme accéléré, ils vont jeter sur les marchés de France et d'étranger la manne nourricière que l'effort des hommes vient d'arracher à l'Océan.

D'après B. OLLIVIER.

AUTRES LECTURES. — L'évolution de la grande pêche. — Les chalutiers pêcheurs de morues. — La pêche du hareng. — La pêche de la sardine.

(*Lectures géographiques*, M. et R. OZOUF.)

Les forêts.

MATÉRIEL. — *Films Pathé-Baby :* Exploitation forestière, n° 1 295; Fabrication du charbon de bois en forêt, n° 1 245 ; La résine, n° 1195. — *Films photoscopiques :* La forêt, n°s 1 204 et 1 205.

DIRECTIONS. — *Étudier les forêts de la région (étendue, principales essences, exploitation). Faire la carte départementale des régions boisées. On insistera sur la nécessité du reboisement, sans méconnaître l'effort actuel de l'Administration des Eaux et Forêts.*

La France a été autrefois une grande forêt. — Avant l'époque gauloise, les arbres couvraient presque tout le pays, car la *forêt précède toute culture et toute population.*

Puis l'homme s'est installé sur ses lisières, traçant ses pistes, défrichant peu à peu, afin de gagner à la fois la terre pour sa culture et le bois pour ses besoins domestiques.

Aujourd'hui, les forêts ne couvrent plus que la *sixième partie* du territoire national. Elles appartiennent, pour le tiers, aux communes ou à l'Etat.

Les forêts s'étendent surtout dans les régions impropres à la culture. — On a déboisé d'abord les *meilleures terres.* Dans les plaines fertiles du Nord, à peine reste-t-il de maigres bouquets d'arbres. Mais parfois la dévastation du bois a gagné des sols médiocres, maintenant couverts de landes et de broussailles.

LES CARTES SIMON-LÉVÊQUE. LE PAQUET DE 25 PETITES..... 4 fr. LE PAQUET DE 25 GRANDES..... 6 fr.

EN MONTAGNE, l'arbre est roi. Il aime l'*ombre et l'humidité*, et il prospère surtout « à l'hubac ».

Sur les pentes alpines, le noyer monte jusqu'à 750 mètres, le châtaignier jusqu'à 900. Puis se succèdent les forêts de hêtres et de sapins. Elles précèdent les grands mélèzes au feuillage vert franc, clair et tendre au printemps, roussi à l'automne, les plus beaux arbres de nos montagnes. On les trouve jusqu'à 2 400 mètres.

EN PLAINE, futaies et taillis s'étendent dans les *contrées marécageuses ou sablonneuses*, comme les Landes. Les plus belles forêts, les mieux entretenues, sont au voisinage des anciennes résidences seigneuriales ou royales (Fontainebleau, Rambouillet, Chantilly.)

Le chêne domine de son imposante stature les grands hêtres, les frênes et les bouleaux. Quant au pin, maritime ou sylvestre, il est par excellence l'arbre des pays de reboisement.

Les forêts alimentent de nombreuses industries. — Leur existence est un bienfait inappréciable.

Les communes qui possèdent de grandes étendues forestières sont les plus riches de France. Nombreuses sont celles qui n'ont pas besoin de recourir à l'impôt pour équilibrer leur budget, et certaines d'entre elles distribuent même des dividendes à leurs habitants.

Pourtant, *le bois se vend mal*, celui des taillis (bois à brûler) n'a que peu de valeur, tandis que celui des futaies (bois d'œuvre) est concurrencé par les matériaux métalliques, le béton, les bois étrangers et exotiques. Quant aux *bois à papier* (épicéa, tremble), dont nous importons d'énormes quantités, ils sont insuffisants en France.

A l'exploitation des bois s'ajoute celle des *sous-produits* : charbon, résine, alcool, liège, cellulose, pour la fabrication des textiles artificiels (rayonne). En outre, l'utilisation du bois ou du charbon de bois dans les *véhicules* à *gazogène* est susceptible de rendre d'immenses services à l'agriculture comme à la défense nationale.

Il est nécessaire de protéger, d'épargner et de reconstituer nos forêts. LE DÉBOISEMENT des montagnes est particulièrement dangereux : car les eaux *ravinent* les pentes dénudées, les rivières paisibles se transforment en torrents dévastateurs, la fertilité fait place à la sécheresse et à la ruine.

LECTURE. — Les bienfaits de l'arbre. — Jusque dans les campagnes les plus mornes, l'arbre est un sujet de réconfort. Le platane déverse son ombre dense sur les routes roussillonnaises ; aligné en rideau, le cyprès provençal protège les récoltes des brusques gaietés du mistral. Soit qu'il borde la route en double rangée de peupliers, soit que, ruban de saules nains, il penche sur la rivière sa grimaçante silhouette, partout l'arbre apporte le bienfait de sa fraîcheur et de sa grâce, plaît à l'œil et repose le regard.

Ailleurs, groupé en imposantes forêts, il escalade en bataillons serrés les pentes les plus rudes. La fourrure opulente pare des plateaux qui ne seraient qu'affreuses solitudes. Nouveau-née et artificielle, la forêt a donné la grâce à la Champagne, la vie à la Sologne, la prospérité aux Landes.

A ces titres de gloire s'ajoute le charme de la multiplicité des essences, qui contribue à donner tant de diversité aux paysages français. Le bois de citronniers ou d'orangers caractérise certains rivages heureux de la Corse. L'olivier et le platane demeurent les arbres du Midi provençal et roussillonnais, le bouleau celui de la France du Nord, le châtaignier celui du Massif Central ou de certains coins de nos Alpes.

CAMENA D'ALMEIDA.

AUTRES LECTURES. — Les forêts françaises et leurs essences. — Déboisement et reboisement. — A chaque forêt ses petits métiers.
(*Lectures géographiques*, M. et R. OZOUF.)

COURS SUPÉRIEUR 2e ANNÉE

L'exploitation des richesses naturelles.

Les peuples civilisés exploitent méthodiquement toutes les ressources du sol et du sous-sol. — Les peuples primitifs vivent de la *pêche*, de la *chasse* et de la *cueillette*, sans nul souci des déprédations qu'ils peuvent causer. Mais celles-ci sont loin d'être aussi grandes que les dévastations provoquées par les hommes civilisés, en raison de leur *âpre désir du gain* et la *puissance de l'outillage moderne*.

Les richesses du sous-sol s'épuisent rapidement. — *La grande industrie dévore le* CHARBON, et bien que d'immenses régions soient encore à peu près inexplorées, l'on peut prévoir le moment (dans quelques centaines d'années) où la houille commencera à manquer, ainsi que les divers *minerais* indispensables à l'industrie métallurgique.

Plus pressant encore est le problème du *pétrole* : car les nappes s'épuisent très vite et la fourniture du précieux carburant n'est assurée que pour une trentaine d'années.

Heureusement, les ressources en *houille blanche* sont inépuisables.

Les richesses végétales sont détruites sans ménagement. — Les arbres sont l'objet d'une convoitise qui n'a jamais été si avide. Chaque jour, des forêts entières sont abattues pour faire face à nos besoins *en papier*, en bois d'œuvre, en bois de chauffage. En outre, on a déboisé à outrance, pour ouvrir de nouveaux espaces aux cultures.

On sait les conséquences funestes de cette déforestation barbare. Aussi a-t-on entrepris de favoriser — et même parfois de rendre obligatoire — le *reboisement* des terrains montagneux.

De nombreuses espèces animales sont en voie d'extermination. — La CHASSE dépeuple de plus en plus nos forêts. Les animaux nuisibles ont presque entièrement disparu des pays civilisés. Traqués sans merci, les animaux à fourrures disparaissent et le *castor*, jadis commun en France, n'existe plus guère qu'en Amérique. Le troupeau européen de *bisons* a été réduit à quelques unités. De même les *éléphants*, pourchassés pour leur ivoire, se font plus rares. Les *oiseaux* eux-mêmes, malgré les grands services qu'ils rendent, ont été détruits par millions à l'aide de filets disposés sur les rivages à l'époque des migrations.

On a procédé à d'effroyables tueries de *phoques* et de *baleines*, tandis que la PÊCHE, pratiquée à l'aide d'engins destructeurs, a dépeuplé le voisinage des côtes, ainsi que les lacs, les rivières et les fleuves.

Des mesures sévères ont été prises pour assurer la protection de certaines espèces menacées (création de réserves à gibier, de parcs nationaux, restrictions au droit de chasse et de pêche).

C. CHARLOT,
Instituteur.

R. OZOUF. Vade-mecum pour l'enseignement de la géographie..... 9 fr.

COURS SUPÉRIEUR 2e ANNÉE
CLASSE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'ARC DE CERCLE

On peut mesurer une ligne courbe (Voir 2e semaine).

On peut donc mesurer une portion de circonférence, c'est-à-dire un arc de cercle.

Cependant, pratiquement, la longueur d'un arc de cercle se calcule.

Angle au centre.

C'est un angle qui a son sommet au centre de la circonférence. Il intercepte un arc. Traçons deux angles au centre égaux. Que pouvons-nous dire sur les arcs interceptés ?

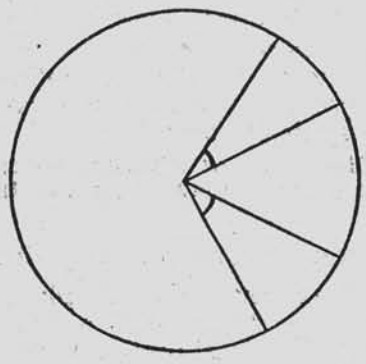

Traçons un angle au centre double, triple... d'un autre. Que pouvons-nous dire sur les arcs interceptés ?

LECTURE. — On donne aux arcs interceptés la même dénomination qu'aux angles au centre.

EXEMPLE. — Un angle du centre de 36° 43′ 52″ intercepte un arc de 36° 43′ 52″.

Problème I.

Une circonférence a 50 m. de rayon. Calculer la longueur d'un arc de 36° 43′ 52″.

SOLUTION.

Valeur décimale de l'arc en degrés :

60′ valent 1°,

$$43' \text{ valent } \frac{1^\circ \times 43}{60} = 0^\circ,7166.$$

3 600″ valent 1°,

$$52'' \text{ valent } \frac{1^\circ \times 52}{3\,600} = 0^\circ,0144.$$

L'arc vaut donc 36°,7 310.

Un arc de 360° vaut $2\pi R$, c'est-à-dire en mètres :

$$2 \times 3,1416 \times 50 = 314,16.$$

Longueur de l'arc :

$$\frac{314 \text{ m. } 16 \times 36,731}{360} =$$

Problème II.

Une circonférence a 50 m. de rayon. Calculer la longueur d'un arc de 37 gr. 72.

SOLUTION.

Longueur de la circonférence : 314 m. 16.

Longueur de l'arc :

$$\frac{314 \text{ m. } 16 \times 37,72}{400} =$$

Exercices. — 1. *Avec quel instrument mesure-t-on un arc ?*

2. *Un méridien de la sphère terrestre mesure 40 000 km. Calculer la longueur d'un arc d'un degré, d'une minute, d'une seconde, d'un grade.*

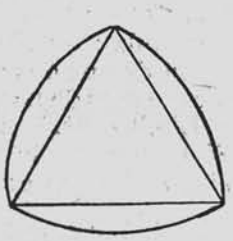

3. *Deux villes se trouvent sur le même méridien. L'arc de méridien qui les sépare a pour mesure 8 gr. 46. Calculer la distance qui sépare les 2 villes.*

4. *On sait que les angles d'un triangle équilatéral sont égaux à 60°. Un triangle équilatéral a pour côté 5 m., calculer le périmètre de la ligne courbe dessinée ci-contre.* → RÉPONSE : **5 π (en mètres).**

5. *Calculer le périmètre de la partie hachurée, sachant que la circonférence de centre O a pour rayon OA = 2 cm. 8.* → RÉPONSE : **18 cm. 188.**

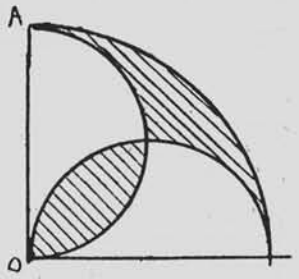

ÉTABLIR UN GRAPHIQUE

D'après le tableau suivant, établir un graphique montrant l'importance des différents territoires de l'Afrique continentale française.

FRANCE D'OUTRE-MER (AFRIQUE CONTINENTALE FRANÇAISE).		SUPERFICIE EN KM²
Afrique du Nord	Maroc	415 000
	Algérie (les 3 départements)	332 000
	Algérie (Territoires du Sud)	1 864 000
	Tunisie	125 000
A. O. F.	Mauritanie	834 000
	Soudan	1 507 000
	Niger	1 266 850
	Sénégal et Dakar	201 000
	Guinée	251 000
	Côte d'Ivoire	477 000
	Dahomey	122 000
	Togo	53 000
A. E. F.	Cameroun	431 000
	Gabon	277 000
	Moyen-Congo	415 000
	Oubangui-Chari	558 000
	Tchad	1 120 000
Total		10 248 850

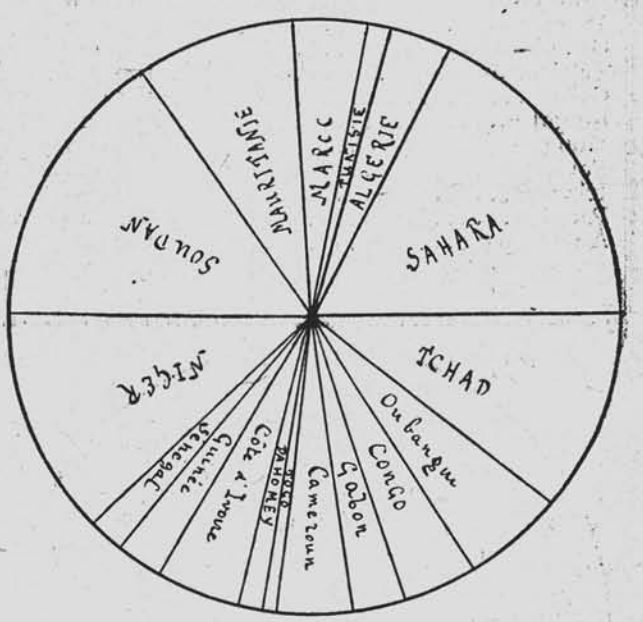

Exercice 1. — *Établir un graphique analogue pour les populations :*

AFRIQUE CONTINENTALE FRANÇAISE (FRANCE D'OUTRE-MER).		POPULATIONS
Afrique du Nord	Maroc	6 296 136
	Algérie (les 3 départements)	7 234 684
	Algérie (Territoires du Sud)	2 608 313
	Tunisie	
A reporter		16 139 133

NIVET et PATIN. Cours pratique d'arithmétique, de système métrique et de géométrie. C. moy. Élève: 13.75 Maître: 28 fr.

AFRIQUE CONTINENTALE FRANÇAISE (FRANCE D'OUTRE-MER).		POPULATIONS
Report		16 139 133
A. O. F.	Mauritanie	383 098
	Soudan	3 568 966
	Niger	1 746 878
	Sénégal	1 790 305
	Guinée	2 011 172
	Côte d'Ivoire	3 850 653
	Dahomey	1 351 511
	Togo	736 050
A. E. F.	Cameroun	2 400 000
	Gabon	409 739
	Moyen-Congo	746 605
	Oubangui-Chari	833 916
	Tchad	1432 555
Total		37 400 581

Exercice 2. — *Établir un graphique d'après le tableau suivant (les arcs étant proportionnels aux superficies).*

Europe.

PAYS	SUPERFICIE EN KM²
France	551 000
Espagne	505 150
Allemagne	582 700
Suède	448 500
Norvège	388 500
Pologne	388 400
Finlande	388 300
Italie	310 000
Roumanie	295 000
Yougoslavie	248 700
Grande-Bretagne	242 600
Tchécoslovaquie	100 400
Grèce	128 000
Bulgarie	105 000
Hongrie	105 000
Portugal	88 700
Irlande	83 800
Russie	4 900 000
Autres pays	378 000
Total	10 223 950

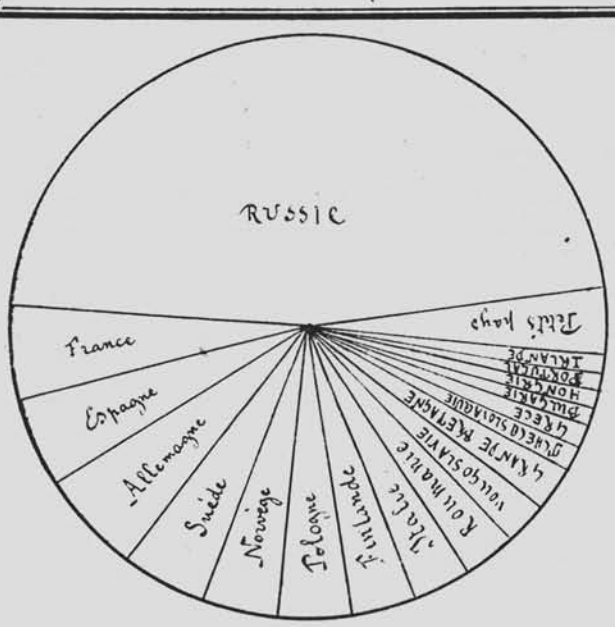

DUDOUIT et PIETTE,
Inspecteurs primaires.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Mes yeux. Une loupe.

Présentation de la leçon.

Une personne marche sur le trottoir, très loin dans la rue. Je ne l'entends pas marcher, mais *je la vois* s'avancer vers moi. Quand elle sera plus rapprochée, je continuerai à la voir et je l'entendrai marcher sur le trottoir. *Mes yeux m'ont renseigné avant mes oreilles.*

S'il avait fait nuit noire, mes oreilles m'auraient averti de sa présence, mais je n'aurais rien vu. Et si la rue avait été bien éclairée ?

CONCLUSION. — Mes yeux me renseignent sur les personnes et sur les objets pendant le jour, ou la nuit à la lumière.

Observez vos yeux ou ceux de votre voisin.

Nous avons tous deux yeux. Ils sont placés sur le devant de la tête, à peu près à égale distance du sommet de la tête et du menton ; à égale distance du nez. (Le faire vérifier.)

Posons la main à plat sur l'œil : elle porte sur le front et sur la joue *sans toucher l'œil* : l'*œil est enfoncé dans un trou.* Il est ainsi *bien protégé.*

Forme de l'œil. — Chaque œil est allongé en forme d'amande. Nous n'en voyons qu'une partie. Montrer un œil de lapin ou un œil de bœuf. Il est rond comme une boule. Notre œil est rond aussi ; la partie que nous voyons est *bombée.*

Observons attentivement les diverses parties de l'œil.

Nous voyons au milieu de l'œil une tache noire entourée d'un *cercle de couleur.* Dessinons-les. La tache noire est un trou : *c'est la pupille.* Le cercle qui l'entoure est l'*iris.* La couleur de l'iris n'est pas la même chez tout le monde. Le faire observer : l'iris est bleu, châtain, vert, noir, etc...

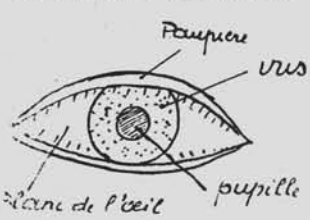

Autour de l'iris : *le blanc de l'œil.* Est-il entièrement blanc ? Remarquons des petits filets rouges : ce sont des petits vaisseaux de sang.

Fermez les yeux : deux petits volets s'appliquent l'un contre l'autre ; ce sont les *paupières.* Touchons-les ; elles sont minces et constituées par de la peau (deux peaux l'une sur l'autre) légèrement plissée. Les bords des paupières sont plus durs. Sur ces bords sont fixés des poils : *les cils.*

Au-dessus des yeux, à la base du front, d'autres touffes de poils : *les sourcils.*

L'œil est très fragile, plus fragile que l'oreille. Si l'on perce la peau qui recouvre l'iris, l'œil risque d'être perdu : on devient aveugle.

Les mouvements de l'œil.

Faire observer à chaque élève l'œil de son camarade, qui regardera successivement de tous les côtés. Renverser les rôles, l'observateur devenant l'observé.

L. MENOT. La résolution des problèmes d'arithmétique. *Cours élémentaire, moyen et supérieur.* Br. **18.75**

CONCLUSION. — L'œil est mobile dans toutes les directions, sauf en avant et en arrière.

A quoi servent les diverses parties de l'œil ?

Faire un mouvement brusque avec la main devant l'œil d'un camarade, sans le toucher : il ferme les paupières.

CONCLUSION. — Les paupières protègent les yeux.

Et les cils ? Ils empêchent les poussières de pénétrer dans l'œil. Qu'arrive-t-il si une escarbille ou un grain de poussière pénètrent dans l'œil. L'œil se remplit de *larmes* et l'escarbille est entraînée dans un coin de l'œil. Il n'y a plus qu'à soulever la paupière et sortir l'escarbille avec le coin du mouchoir. Il y a toujours des larmes dans l'œil ; elles lui permettent de glisser, comme de l'huile.

CONCLUSION. — Les larmes huilent les yeux et leur permettent de glisser.

Les sourcils arrêtent les poussières et la sueur qui viendraient du front et des cheveux.

Les mouvements de la pupille.

Regarder une vive lumière, puis un coin sombre de la classe. La pupille devient toute petite, le trou se rétrécit, puis elle s'agrandit.

CONCLUSION. — C'est par la pupille que la lumière entre dans l'œil. La pupille est la fenêtre de l'œil.

EN RÉSUMÉ. — *L'œil est comme une chambre dont nous ne voyons pas l'intérieur. Cette chambre s'ouvre par une petite fenêtre : la pupille.*

A quoi servent nos yeux ?

A voir les objets, les personnes, à lire, à écrire, à nous conduire pendant le jour. Les aveugles sont bien malheureux, plus malheureux que les sourds. Plaisirs que nous procurent les yeux : beau spectacle (théâtre, cinéma, beau paysage) ; vue des fleurs, d'une belle gravure, etc...

Comment protéger nos yeux ? (Voir C. M.)

LA LOUPE

Faire lire une page écrite en caractères très petits. Les élèves ont de la peine à lire. Interposer une loupe entre la page et les yeux. Les caractères paraissent plus gros et la lecture devient aisée. Faire observer à la loupe : le dessus de la main, un morceau d'étoffe, un papier buvard, etc...

CONCLUSION. — Avec la loupe, les objets nous paraissent plus gros ; nous les voyons mieux.

Observons la loupe.

C'est un verre transparent. Touchons ce verre avec les doigts, des deux côtés : il est *épais* ; il est plus épais au centre qu'aux bords. Ce verre est fixé dans un anneau métallique. Un manche permet de tenir la loupe à la main.

COURS MOYEN ET COURS SUPÉRIEUR 1re ANNÉE

(Préparation au nouveau C. É. P. É.)

La vue. Hygiène.

La vue nous permet de percevoir les couleurs et la lumière par l'intermédiaire de son organe : *l'œil*. En plein jour ou le soir à la lumière, nous percevons les objets et les personnes, parce qu'ils renvoient (ils diffusent) dans toutes les directions la lumière qu'ils reçoivent. S'ils ne diffusaient pas cette lumière, elle ne pourrait entrer dans nos yeux, et ces objets ou ces personnes seraient invisibles, même en plein jour.

Observons l'œil de l'extérieur.

(Voir C. É.) (Étudier un œil de bœuf et, à défaut, un œil de lapin.)

L'œil est une boule légèrement aplatie et *creuse*. Elle est logée dans une cavité creusée dans les os de la face : l'*orbite*, ce qui assure la protection de l'œil.

L'œil de bœuf que nous observons est entouré de graisse. Cette graisse formait comme un matelas qui protégeait l'œil dans son orbite. Enlevons cette graisse avec précaution. Autour du globe, nous voyons des muscles qui forment une couronne tout autour. En se contractant, ces muscles assurent les mouvements de l'œil dans l'orbite.

Enlevons ces muscles avec précaution : il reste le globe de l'œil. Il est entouré par une enveloppe blanche, opaque. A l'avant, cette enveloppe devient transparente et prend le nom de *cornée transparente*. Elle laisse voir à l'intérieur l'*iris* et la *pupille* (Voir C. É.).

A l'arrière du globe, nous voyons un gros cordon blanc qui pénètre dans l'œil : c'est le *nerf optique*. Dessinons tout cela (Voir schéma).

Ouvrons l'œil et observons l'intérieur du globe.

Ouvrons-le sur une cuvette en le coupant selon le pointillé (Voir schéma).

Il s'écoule dans la cuvette un liquide *visqueux, transparent*, qui remplissait l'œil. Sur la moitié antérieure A, nous détachons facilement une masse solide, transparente, bombée comme une loupe : **le cristallin.**

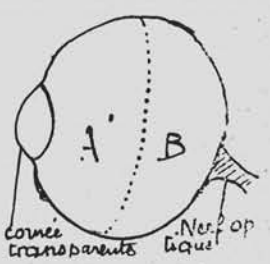

Souvent même le cristallin tombe dans la cuvette avec le liquide. Noter qu'il est placé, dans l'œil, immédiatement derrière la pupille.

Montrer que le cristallin, grossit les lettres comme une loupe.

Le cristallin est une loupe.

Sur la section faite par le canif, observons les membranes qui enveloppent l'œil. Nous en

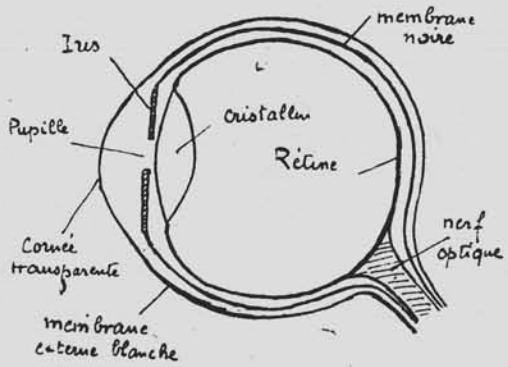

voyons trois : 1° à l'extérieur, la membrane blanche, épaisse, dure, qui protège l'œil ; 2° au centre, une membrane noire, qui trans-

JOLLY. Au fil des saisons. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses. 15 fr.

forme l'œil en chambre obscure, en chambre noire ; 3° à l'intérieur, une membrane jaunâtre, la *rétine*, dans laquelle pénètrent les ramifications du nerf optique : c'est la membrane sensible à la *lumière*.

Dessinons l'œil en représentant schématiquement ses diverses parties.

CONCLUONS. — *L'œil est une chambre noire, pleine d'un liquide transparent, ouverte seulement en avant par une fenêtre, la pupille, dont le diamètre peut varier. La lumière traverse la cornée transparente, la pupille, le cristallin, le liquide intérieur et frappe la rétine.*

Fonctionnement de l'œil.

Se munir d'un appareil photographique d'un type ancien (appareil à soufflet). Montrer les diverses parties et les rapprocher de celles de l'œil : diaphragme et pupille, objectif et cristallin, verre dépoli ou plaque sensible et rétine. Dans l'œil et l'appareil : une chambre noire.

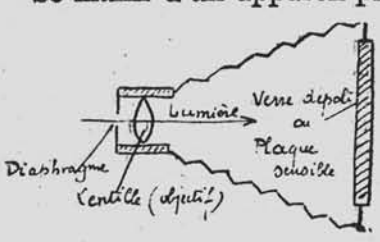

EXPÉRIENCES. — 1° Placer devant l'appareil une bougie allumée ; mettre au point et obtenir sur le verre dépoli l'image renversée de la bougie ; 2° placer la même bougie devant la cornée d'un œil de bœuf ; racler au couteau les deux membranes externes de l'œil, en arrière, au-dessus du nerf optique. On obtient de même l'image renversée de la bougie.

DIFFÉRENCES. — Dans l'appareil photographique, pour que l'image se forme exactement sur la plaque et soit nette, on rapproche ou on éloigne le verre dépoli (mise au point). Dans l'œil, la rétine et le cristallin sont toujours à la même distance, mais le cristallin peut se bomber ou s'aplatir pour rapprocher ou éloigner l'image.

Le cristallin est une loupe qui peut se bomber ou s'aplatir pour que l'image des objets extérieurs se fasse exactement sur la rétine.

Hygiène de la vue.

L'œil est très fragile, plus fragile encore que l'oreille. Si l'on perce la cornée, on perd généralement la vue. *a.* Éviter de manier des objets pointus : aiguilles, ciseaux autour de l'œil ; *b.* éviter de travailler à une lumière trop vive ou trop faible (éclairage à gauche) ; *c.* ne pas lire de trop près ni de trop loin ; *d.* ne pas se frotter les yeux avec des mains sales ; *e.* se laver les yeux à l'eau bouillie tiède ou à l'eau de camomille.

RÉSUMÉ. — L'œil est l'organe de la vue. Il est situé dans un trou de la tête : l'orbite. Il est protégé par les paupières, les cils et les sourcils. L'œil est mobile ; il est toujours mouillé de larmes. L'œil est une chambre noire ; comme l'appareil photographique, il possède une plaque sensible : la rétine ; un diaphragme, la pupille ; une lentille, le cristallin. Protégeons nos yeux qui sont précieux et fragiles.

COURS SUPÉRIEUR 2e ANNÉE ET CLASSE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES

Loupe. Lunettes. Correction de la vue.

LOUPE

La loupe est un verre circulaire transparent, bombé sur ses deux faces, plus épais au milieu qu'aux bords. C'est une *lentille biconvexe*.

Le foyer de la loupe.

Concentrer les rayons du soleil sur un morceau d'amadou (ou de papier) pour l'enflammer. Les rayons sont concentrés au *foyer* de la loupe. Mesurer la distance du foyer à la loupe : c'est la *distance focale*.

Rôle grossissant de la loupe.

Examinons un objet à la loupe. Plaçons la loupe loin de l'objet : nous ne voyons rien. Rapprochons-la progressivement et lentement. Nous finissons par voir l'objet *très grossi*. Mesurons à ce moment la distance de l'objet à la loupe ; cette distance est *inférieure à la distance focale*.

CONCLUSION. — Pour qu'un objet nous apparaisse grossi par la loupe, il doit être placé entre la loupe et son foyer.

DÉFAUTS DE LA VUE, CORRECTION

Œil normal.

Il voit sans effort les objets situés très loin. A mesure qu'il regarde plus près, le cristallin se bombe pour que l'image des objets se forme sur la rétine : on dit que l'*œil accommode*. A ce moment, les muscles qui agissent sur le cristallin se contractent. Si on lit de très près, cette contraction est grande et l'œil fatigue. Si l'objet est trop près de l'œil, il n'est plus visible : le cristallin étant bombé au maximum, l'œil ne peut plus accommoder.

La *distance minimum de la vision distincte* est de 8 à 15 centimètres.

Presbytie.

Avec l'âge, le cristallin perd peu à peu son élasticité et ne peut se bomber suffisamment. Aussi la distance minimum de la vision distincte augmente-t-elle. A quarante-cinq ans, elle est de 28 centimètres environ ; à cinquante ans, de 40 centimètres ; à soixante ans, de 1 mètre.

C'est la presbytie. Le presbyte éloigne son journal pour le lire. Pour remédier à l'insuffisance de courbure du cristallin, le presbyte porte des verres biconvexes en forme de loupes (en montrer).

Myopie.

Il y a de jeunes myopes ; ils lisent le nez sur leur livre et ne peuvent voir que de très près. Ils ne voient pas distinctement de loin. La distance minimum de la vision se rapproche de l'œil, mais l'étendue de la vision est limitée à quelques mètres ou à quelques centimètres. Le cristallin de l'œil myope est *trop bombé* et ne s'aplatit pas assez. Le myope porte des verres plus minces au centre qu'aux bords (verres biconcaves).

Hypermétropie.

Comme le presbyte, l'hypermétrope a le cristallin trop plat ; il ne se bombe pas suffisamment et l'œil ne voit pas de près. L'hypermétrope porte des verres biconvexes.

NOTA. — *La myopie et l'hypermétropie sont dues à des vices de conformation de l'œil. La presbytie est une infirmité normale de l'œil acquise avec l'âge.*

J. VIALA,
Directeur d'Ecole normale.

EBENMENGER et COUPIN. **Les sciences d'observation de la classe de 6e..... 26.50**

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **RÉDACTION.** — *Vous êtes en récréation ; vous vous amusez, une de vos camarades tombe. Racontez la scène et terminez à votre fantaisie.*

➔ SUJET TRAITÉ. — L'autre jour, Yvonne est tombée dans la cour. Nous jouions à sauter à la corde.

Andrée et Lucie tournaient, et Yvonne et moi nous sautions.

Nous sautions de tout notre cœur, nous étions bien dehors, il faisait du soleil et un peu de vent.

Nous respirions l'air de la campagne.

Nous sautions « les petits bateaux » et, je ne sais pas comment, Yvonne est tombée.

Tout de suite, nous avons arrêté la corde et nous avons relevé Yvonne, qui avait l'air de souffrir.

Elle était devenue blanche et se plaignait.

Vite, nous avons appelé la maîtresse, qui était en classe.

Nous mîmes Yvonne sur une chaise longue et nous vîmes qu'elle ne pouvait plus remuer son bras.

Nous la déshabillâmes, et, comme elle se plaignait toujours, j'allai vite chercher l'infirmière qui vint aussitôt.

Elle toucha le bras et vit qu'il était cassé.

L'infirmière porta Yvonne chez elle, puis la conduisit chez le chirurgien de Moulins qui la soigna.

Le lendemain jeudi, nous allâmes la voir : nous étions bien heureuses.

Elle souffrait beaucoup, mais, quand elle nous vit, elle nous fit un sourire.

Nous ne restâmes pas longtemps pour ne pas la fatiguer.

(*Devoir d'une candidate.*)

II. **DICTÉE** (canton de Souvigny, Allier, 1938). — **A la chasse.** — Le jour s'était levé, un jour clair et bleu. Le soleil apparaissait au fond de la vallée. Et nous songions à repartir, quand deux oiseaux, le col droit et les ailes tendues, glissèrent brusquement sur nos têtes. Je tirai. Un d'eux tomba presque à mes pieds. C'était une sarcelle au ventre d'argent. Alors, dans l'espace au-dessus de moi, une voix d'oiseau cria. Ce fut une plainte courte, répétée, déchirante, et la bête, la petite bête épargnée, se mit à tourner dans le bleu du ciel au-dessus de nous, en regardant sa compagne morte que je tenais entre mes mains.

GUY DE MAUPASSANT.

Questions. — 1. *Expliquez : « le soleil apparaissait au fond de la vallée » ; « la petite bête épargnée ».*

2. *Le chasseur est-il content de son acte ? Dites ce qui le montre ?*

3. *Nature et fonction des mots suivants : « que je tenais entre mes mains ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Le soleil vient de se lever et il est encore très bas sur l'horizon ; — *la petite bête épargnée :* celle qui n'a pas été touchée par le coup de fusil.

2. Le chasseur regrette vivement son acte. Il parle avec émotion de la plainte « répétée, déchirante » de l'oiseau qui n'a pas été touché, mais qui pleure sa compagne qu'on vient de lui tuer.

3. *Que :* pron. relatif, a pour antéc. *compagne*, compl. d'obj. dir. de *tenais ;* — *je :* pron. pers., 1re pers. du sing., sujet de *tenais ;* — *tenais :* v. *tenir*, imparf. de l'ind., 1re pers. du sing., 3e groupe ; — *entre :* préposition, marque un rapport de manière entre *tenais* et *mains ;* — *mains :* nom com., compl. circ. de manière de *tenais*.

III. ARITHMÉTIQUE

A. **Questions.** — **1.** *Prendre les 45/100 de 147,2.* RÉPONSE. ➔ 147,2 × 0,45 = **66,24.**

2. *12 dm³ 300 de fer pèsent 95 kg. 940. Quel est le poids spécifique du fer ?* RÉPONSE. ➔ 95 kg. 94 : 12,3 = **7 kg. 8.**

3. *50 cm. de ficelle pèsent 2 g. 5. Quelle est la longueur d'un peloton de cette ficelle qui pèse 162 g. 5 ?* RÉPONSE. ➔ Longueur en mètres : 162,5 : 5 = **32 m. 50.**

4. *Quelle est la surface, en ares, d'un jardin carré, de 64 m. 2 de côté ?* RÉPONSE. ➔ Surface en m² : 64,2 × 64,2 = 4 121 m² 64, ou **41 a. 2164.**

5. *Le périmètre d'un champ est 320 m. La longueur est le triple de la largeur. Calculer les dimensions du champ.* RÉPONSE. ➔ 1/2 périmètre 160 m. Il comprend 4 largeurs. La largeur est donc en mètres : 160 : 4 = **40 m.** et la longueur : **120 m.**

***

B. **Problème** (Lyon, filles, 7e arrondissement, 1938). — *Un poêle a été allumé régulièrement du 1er novembre au matin au 20 mars au soir de l'année suivante. Il ne reste plus que 250 kg. de charbon sur 2 tonnes achetées au début de l'hiver. Calculer la dépense journalière, le charbon ayant coûté 18 f. le sac de 50 kg. (compter février de 28 jours).*

➔ SOLUTION. — Le poêle a été allumé pendant un nombre de jours égal à : 30 + 31 + 31 + 28 + 20 = 140 jours.

Le charbon consommé est égal à : 2 000 kg. — 250 kg. = 1 750 kg. ou 35 sacs de 50 kg.

Ce charbon vaut : 18 f. × 35 = 630 f.

La dépense journalière moyenne est donc :

630 f. : 140 = **4 f. 50.**

IV. INTERROGATION ÉCRITE DE SCIENCES, D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

— A. **Sciences.** — 1. *Un os ayant été mis pendant plusieurs jours à macérer dans de l'acide chlorhydrique, qu'avez-vous remarqué lorsqu'on l'en a retiré ? Il vous est arrivé de retrouver dans les cendres les débris d'un os qui avait été jeté au feu. Qu'avez-vous remarqué ? Quelle conclusion pouvez-vous tirer de ces deux observations ?* — 2. *Croquis de l'appareil respiratoire.* — 3. *Comment soignez-vous une petite plaie avec hémorragie ?*

➔ INDICATIONS. — 1. Nous retirons de l'acide chlorhydrique un os qui a conservé sa forme et ses dimensions, mais qui est devenu mou, flexible ; il a perdu sa partie dure, qui s'est dissoute dans l'acide. L'os retiré des cendres a aussi conservé sa forme et ses dimensions, mais il est devenu blanc, cassant, friable. Nous le réduisons facilement en poudre : la partie molle a brûlé. **Conclusion.** L'os contient une partie molle (l'osséine) et une partie dure (calcaire et phosphate de chaux).

2. *Croquis de l'appareil respiratoire* (Voir *Manuel*).

3. Faire saigner la plaie, la nettoyer avec de l'eau bouillie additionnée d'un peu d'eau oxygénée

E. LEROY. La dictée au C. E. P. et au Concours com. des Bourses nation. (1re et 2e séries) 9 fr.

à l'aide d'un tampon d'ouate ou même de coton hydrophile. Lorsque la plaie a cessé de saigner, la recouvrir d'un carré de gaze stérilisée, que l'on maintient en place avec du coton et une bandelette (ne pas trop serrer).

B. Histoire et géographie. — 1. *Citez les événements historiques qui se sont passés à Versailles, donnez-en les dates.*

2. *Inventions et découvertes les plus importantes du XXe siècle.*

3. *La Tunisie. Principales productions, populations et villes.* (Croquis.)

→ RÉPONSES. — 1. Le traité de Versailles (1783) reconnut l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique et rendit à la France quelques-unes de ses colonies (le Sénégal, la Louisiane, quelques Antilles).

Le 5 mai 1789 eut lieu, à Versailles, la séance solennelle d'ouverture des Etats généraux. Le célèbre château de Versailles, construit par Louis XIV, servant de résidence à nos rois.

Les 5 et 6 octobre 1789, une foule de Parisiens ameutés par la peur de la famine vint à Versailles chercher Louis XVI et sa famille, qui furent ramenés à Paris.

Le 18 janvier 1871, dans la Galerie des glaces à Versailles, Guillaume Ier, roi de Prusse, fut proclamé empereur d'Allemagne.

Dans la même salle, les représentants de l'Allemagne signèrent, le 28 juin 1919, le traité qui mettait fin à la Grande Guerre.

2. Parmi les inventions et les découvertes les plus importantes du XXe siècle, citons celle des moteurs légers à explosion, dont l'utilisation a permis le développement de l'automobile et de l'aviation. La télégraphie et la téléphonie sans fil (T. S. F.), la mise au point du cinéma. La découverte du radium et son application au traitement du cancer.

3. Croquis (Voir *Atlas*). La Tunisie a les mêmes cultures que l'Algérie (blé, vigne, olivier du Tell), elle possède des forêts de chênes-lièges, de riches pêcheries (coraux, éponges), elle fait l'élevage du mouton. On trouve de riches mines de phosphates à Gafsa, du fer au Kef. La population compte 2 millions d'habitants, dont 200 000 Européens (Français et Italiens). Principales villes : Tunis, capitale, 300 000 habitants ; Sfax, Bizerte (port de guerre), Sousse.

DESSIN (Orange, garçons, 1938). — *Croquis coté d'un encrier.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. COMPOSITION FRANÇAISE. — *Après votre tâche achevée, ou les jours de repos, quelle est la distraction de votre choix ? Rendez compte du plaisir que vous y trouvez, et dites pourquoi vous la préférez à une autre.*

→ CONSEILS. — Le choix dont il s'agit est laissé à la libre disposition de chaque candidat. Montrez-vous sincère, ce sera le meilleur moyen de trouver, pour convaincre le correcteur, les arguments de valeur qui justifieront votre préférence. Pour animer votre devoir, mettez-vous en scène au moment même où vous vous livrez à cette distraction dont vous parlez.

Pour répondre à la deuxième partie du sujet, il conviendra d'opposer en un court paragraphe le plaisir que vous éprouvez au peu d'attrait qu'aurait pour vous telle distraction que vous indiquerez et que peuvent préférer, pourtant, tels de vos camarades.

II. ARITHMÉTIQUE. — 1. *Pour déterminer la surface d'un champ ABCD, on le décompose en deux triangles-rectangles ABE, DCF et en un trapèze rectangle AEFD. On trouve que la surface totale est de 51 a. 60 et que les surfaces des deux triangles sont égales. Sachant que AE = 96 m., EF = 25 m. et que DF est la moitié de AE, calculer : 1° les surfaces du trapèze et de chacun des triangles ; 2° les longueurs BE et FC. Comparer ces deux longueurs et justifier le résultat obtenu ; 3° pour supprimer l'angle rentrant ADC, on achète la parcelle triangulaire ADC. Calculer sa surface.*

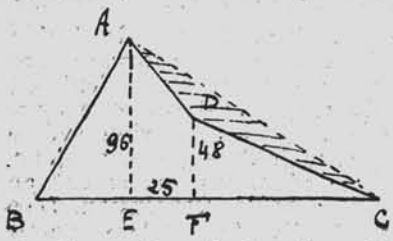

→ SOLUTION. — DF = 48 m.

1° La surface du trapèze est égale en m² à :

$$\frac{96 + 48}{2} \times 25 = 1\,800 \text{ m}^2.$$

51 a. 60 = 5 160 m².

Les deux triangles ont ensemble une surface de

5 160 m² — 1 800 m² = 3 360 m².

Chacun a une superficie de :

3 360 m² : 2 = **1 680 m²**.

2° La surface ABE se calcule en multipliant $\frac{AE}{2}$ par BE. Inversement, BE s'obtient en divisant la surface en m² par $\frac{AE}{2} = 48$.

On a donc : BE = 1 680 : 48 = **35 m.**

De même : FC = 1 680 : $\frac{48}{2}$ = 1 680 : 24 = **70 m.**

Constatons que FC = 2 BE. Les 2 triangles ont même surface ; la base de l'un est le double de celle de l'autre (AE = 2 DF) ; la hauteur du premier doit être la moitié de celle du deuxième (BE = $\frac{FC}{2}$ ou FC = 2 BE).

3° Surface ADC = Surf. ABC — surf. ADCB.

La surface ABC est en m² : BC × $\frac{AE}{2}$.

BC = 35 m. + 25 m. + 70 m. = 130 m. ; $\frac{AE}{2}$ = 48 m.

Surf. ABC en m² = 130 × 48 = 6 240 m².

Surf. ADC = 6 240 m² — 5 160 m² = **1 080 m²**.

***

2. *On écrit la suite des nombres entiers à partir de 1, sans séparer les chiffres. Quelle est, dans cette série de chiffres, le 30e chiffre ? le 50e chiffre ?*

→ SOLUTION. — On a la série :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 | 10 11 12 13 14...

série 1 *série 2*

que nous divisions en 2 : série 1, de 1 à 9 inclus ; série 2, au delà de 9.

La première série comprend 9 chiffres. Chacun des nombres à partir de 10 a 2 chiffres. Le 30e chiffre occupe dans la série 2 un rang égal à : 30 — 9 = 21. Il occupe le 1er rang après les 10 premiers nombres de 2 chiffres de la série 2. Dans cette série, le 1er nombre est 10 ; le 2e, 11 ; le 3e, 12... ; le 10e est 19. Le nombre suivant est 20, dont le 1er chiffre est 2. Le 50e chiffre est donc 2.

MARCANT. Le livre du m. p^r l'ens. sim. de la géom., du des. et du trav. man. C. E. 11 fr. C. M. 13 fr. C. S. 17 fr.

2° Le 50e chiffre occupe dans la série 2 le rang : 50 — 9 = 41. Il est immédiatement précédé des 20 premiers nombres de la série 2. Le 20e est 29. Le nombre suivant est **30**, dont le 1er chiffre est **3**. **Le 50e chiffre est donc 3.**

III. **DICTÉE. — Mon premier remords.** — Un après-midi, j'aperçus au fond de la niche à chien quatre nouveau-nés qui, en l'absence de leur mère, *s'étaient blottis* en boule dans la paille. Une *perverse curiosité* me poussa à m'emparer des petits chiens et à *les* porter, pour voir, dans le bassin du jardin ; mais, quand je les vis *nager misérablement* au milieu de l'eau verdâtre, j'eus la conscience de ma *scélératesse* et je voulus repêcher les naufragés ; malheureusement, ils se tenaient trop loin du bord et le bassin *me* paraissait grand comme un lac. Je m'enfuis plein de terreur et m'imaginai, en mon âme de quatre ans que, bien certainement, l'enfer était destiné à punir de pareils *méfaits*. Je ne sais pas si on réussit à opérer le sauvetage des petits chiens, mais je me souviens d'avoir entendu, le lendemain, la locataire du rez-de-chaussée proclamer que « cet enfant était possédé et qu'il périrait mal ». Ce fut ainsi que s'éveilla mon premier *remords*.

A. THEURIET.

Questions. — 1. a. *Donnez le sens des expressions : « perverse curiosité » ; « nager misérablement ». Pour chacune de ces expressions, quelle serait l'expression de sens contraire ?*

b. *Que signifie chacun des mots : « scélératesse » ; « possédé » ; « remords » ?*

2. a. *Dans l'expression : « quatre nouveau-nés » ; expliquez l'orthographe du mot « nouveau-nés ».*

b. *Analyse grammaticale des mots suivants : « s'étaient blottis » ; « scélératesse » ; « avoir entendu ».*

3. *Nombre, nature et fonction des propositions dans la phrase : « Je ne sais... mal. »*

→ RÉPONSES. — 1. a. *Perverse curiosité :* curiosité méchante, tournée vers le mal ; — *nager misérablement :* nager péniblement, maladroitement, les tout jeunes chiens sont ainsi en grand péril d'être noyés.

Expressions de sens contraire : *innocente curiosité ; — nager avec aisance* (ou facilité).

b. *Scélératesse :* au sens propre, manière d'être du scélérat, c'est-à-dire du criminel ; ici : « grande cruauté » ; — *possédé :* l'enfant apparaît si méchant qu'il semble agir sous l'influence du diable, « être possédé du démon » ; — *remords :* les vifs reproches que sa conscience fait à l'enfant.

2. *a.* Le nom composé *nouveau-né* est formé du participe actif *né* et de l'adjectif *nouveau*, qui a ici une valeur d'adverbe de temps (*nouvellement*). Au pluriel, *nouveau* reste invariable et seul l'adjectif *né* prend le *s*.

b. *S'étaient blottis :* v. *blottir*, forme pronominale, p.-q.-parfait de l'indic., 3e pers. du pl., 2e groupe ; — *scélératesse :* nom com., fém. sing., compl. d'obj. indirect de *j'eus conscience ; — avoir entendu :* passé de l'infinitif du v. *entendre*, 3e groupe, compl. d'obj. indirect de *me souviens*.

3. Cinq propositions. 1re prop. : *Je ne sais pas :* prop. princ. — 2e prop. : *si on réussit... chiens*, prop. subord. par la conj. de sub. *si*, compl. d'obj. dir. de *sais* ; — 3e prop. : *mais je me souviens d'avoir entendu... proclamer*, 2e prop. princ. coordonnée par la conj. *mais* à la prop. précéd. ; — 4e prop. : *que cet enfant était possédé*, prop. subord. par la conj. *que*, compl. d'obj. dir. de *proclamer* ; — 5e prop. : *et qu'il périrait mal*, même nature et même fonction que la prop. précédente à laquelle elle est coordonnée par la conj. *et*.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* VIALA, *Directeur d'Ecole normale.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Un élément caractéristique du paysage irlandais : les tourbières.

Les tourbières (*bogs*) constituent un des éléments les plus caractéristiques du paysage irlandais. Elles couvrent un *septième* de la superficie de la « verte Erin ». A quoi est due cette extension et qu'en résulte-t-il pour le pays ?

Conditions de formation.

On sait que certains végétaux appartenant à la famille des *mousses* se développent à l'humidité par leur partie supérieure et se détruisent progressivement par leur base. Peu à peu, cette base s'épaissit, et quand elle est à une profondeur suffisante pour se trouver à l'abri de l'air, tout en restant en contact avec l'eau, elle se *carbonise* lentement, formant plusieurs couches, *mousseuse*, *feuilletée* et enfin *compacte*, où toute trace végétale a disparu.

Il résulte de ce processus que la nature prédisposait l'Irlande à la formation de tourbières, en raison surtout de l'*humidité du climat*. L'Irlande, qui constitue la partie occidentale de l'archipel britannique, est soumise en entier aux influences atlantiques. Son littoral océanique reçoit partout plus d'un mètre de pluie et, au sud-ouest, de 1m,50 à 2 mètres et même au-dessus. La plaine centrale, bien que moins arrosée, en reçoit encore de 75 centimètres à 1 mètre. Seuls les environs immédiats de Dublin n'atteignent pas 75 centimètres. En outre, le nombre des jours pluvieux est considérable. Autour du lac de Killarney, on considère comme belle une journée qui n'apporte que deux ou trois ondées. Durant des semaines parfois, en hiver surtout, ce sont des bruines serrées et maussades, et une atmosphère mouillée qui imprègne toutes choses.

Le relief favorisait aussi la formation de tourbières. La plaine qui occupe le centre de l'Irlande est basse et faiblement accidentée ; les dépressions lacustres y sont nombreuses ; les cours d'eau s'y traînent de lac en lac et leurs bassins y confondent parfois leurs eaux. Les montagnes du pourtour elles-mêmes, fortement rabotées par les anciens glaciers, présentent le plus souvent des surfaces tranquilles et régulières.

Le sol de ces montagnes, fait surtout de roches cristallines et gréseuses, est fréquemment imperméable et l'humidité y stagne. Quant aux calcaires de la plaine centrale, bien que perméables, ils sont en surface tellement saturés d'eau que les dépressions lacustres ou marécageuses y pullulent.

Aspects du paysage.

Aussi, en Irlande, la tourbe donne-t-elle le ton au paysage sur d'immenses étendues, tant sur les hauteurs que dans les plaines. Sur ces étendues, on cherche vainement les couleurs joyeuses de l'île émeraude. Tout est sombre, la terre, l'eau, les maisons. Pas ou peu d'arbres en raison de l'acidité du sol, jointe parfois à l'intensité des vents océaniques. L'association végétale caractéristique est la *lande*, faite surtout dans les parties les mieux drainées de bruyères et de myrtilles et, dans les fonds humides, de plantes aquatiques ou semi-aquatiques : carex, souchets, linaigrettes, etc.

Les plus grandes étendues de tourbières se trouvent dans la plaine centrale, où elles accompagnent notamment le cours du *Shannon*, depuis le lough Allen jusqu'au lough Derg, et où elles forment, dans les comtés de Kildare, de King's et de Meath, l'immense *Bog of Allen*, qui couvre près de 100 000 hectares.

« De vastes surfaces plates et basses à perte de vue, si basses que le Grand Canal les domine au sud d'Edenderry ; de sombres landes d'ajoncs et de bruyères, des touffes vertes d'herbes aquatiques

KOSCH. Qu'est-ce qui pousse là ? Quelle est donc cette plante ? (2 volumes.) Chaque : 22 fr.

dans les flaques d'eau dormante, de maigres bouquets de pins, de frênes et de bouleaux, de petits champs noirâtres où les pommes de terre se plantent en pleine tourbe, des chemins solitaires que bordent des fossés d'une eau noire, telle est, écrit M. A. Demangeon, la contrée mélancolique du Bog of Allen. »

En dehors des tourbières basses qui se sont formées sur le fond des larges vallées et sur les plaines mouillées, l'Irlande a dans ses hautes terres très arrosées maintes croupes molles où la tourbe s'insinue et s'étale. Dans le West Mays, par exemple, les tourbières s'étendent sur plus de la moitié du pays. Dans le Connemara, au nord de la baie de Galway, entre l'estuaire du Shannon et le lac de Killarney, enfin dans le Kerry, au sud-ouest, elles couvrent maints versants montagneux dépourvus d'arbres et semés de marécages ou de petits lacs.

Valeur économique.

Les terres à tourbières sont des terres pauvres, où l'on ne trouve guère de cultures en dehors des pommes de terre. L'élevage même n'y réussit que médiocrement.

Par contre, dans ce pays sans forêts et presque sans houille, la tourbe est le combustible populaire par excellence. On en évalue la consommation domestique annuelle en Irlande à 7 millions de tonnes.

« L'exploitant, les pieds dans l'eau, parfois jusqu'aux genoux, coupe dans la tourbière une tranchée rectiligne, extrait à la pelle la boue de tourbe qu'il met à sécher sur la terre ferme des chaussées ; plus tard, cette boue exprimée, devenue poussière, il la pressera en formes régulières ; ou bien, si la tourbe qu'il creuse est assez consistante, il la débite tout de suite, avec une bêche tranchante, en briquettes qu'il empile à jour pour que l'air en pompe l'humidité.

« C'est une chaleur durable, à la fois forte et douce, et parfumée, que celle de la tourbe, et il n'en est pas que l'Irlandais lui préfère. Mais que d'inconvénients ! D'abord, pour que la tourbe ait le temps de sécher, il faut la couper à partir de février. Et si les pluies d'hiver ne le permettent pas ? Et si, comme en 1924, l'été n'est qu'une interminable averse ? Plus de tourbe au cottage, c'est presque aussi grave que le manque de pommes de terre. Vous me direz qu'on pourrait en faire provision une année d'avance ; mais c'est trop demander à la prévoyance du paysan irlandais. » (R. Chauviré.)

Ainsi, comme combustible, la tourbe est un élément inséparable de l'économie irlandaise. On commence à l'utiliser aussi, grâce aux progrès de la chimie moderne, pour la fabrication du papier, des engrais, du goudron, de la créosote, de l'ammoniaque, de l'essence. On la transforme en litière, en pavés, etc. Enfin, on projette de la traiter dans des usines à gaz qui produiraient du courant électrique.

On comprend que le marais — le *bog* — soit précieux et cher au paysan irlandais. Il imprime au paysage cette intense tristesse, qui est un de ses traits essentiels. Dans quelque comté qu'on voyage aux portes du village irlandais, « la tourbière luisante et noire tend son miroir mélancolique aux nuées qui nagent dans un ciel gris ».

Principales tourbières irlandaises (d'après A. DEMANGEON, *Géogr. Universelle*).

Les tourbières en Europe occidentale.

L'humidité qui, à des degrés divers, imprègne l'Europe occidentale, vaut à toute cette région comme à l'Irlande de nombreuses tourbières, que de vieux mots populaires désignent en chaque pays : *moor, fen, wenn, veen, fagnes, fanges.*

M. Demangeon estime que l'importance des dépôts de tourbe dans cette partie de l'ancien continent permet de rattacher l'état présent de la surface à un passé tout récent encore. Ils remontent presque tous aux phases humides qui se sont intercalées parmi les phases plus sèches de la période glaciaire.

On les retrouve sur de vastes étendues, tant de plaines que de montagnes. Les *tourbières basses* se sont formées souvent au voisinage du niveau de la mer : c'est ainsi qu'on en rencontre dans les zones les plus basses de la partie septentrionale de la plaine allemande et du delta néerlandais, dans le district des Fens, autour de la baie de Wash et à la lisière de la baie de Morecambe (*mosses* du Lancashire), en Grande-Bretagne.

Les tourbières hautes atteignent leur maximum d'épaisseur sur les plateaux très arrosés. Elles emplissent les larges dépressions du Massif Ardennais sous le nom de *Fagnes*, tant en Belgique qu'au Luxembourg et en France. En Grande-Bretagne, elles couvrent de leur manteau spongieux les surfaces planes des hautes terres d'Écosse, de la Chaîne Pennine et du Pays de Galles. Dans les archipels, très accidentés du nord de l'Écosse, les Shetland, par exemple, la tourbe constitue presque la totalité du terrain superficiel. Elle y est d'ailleurs particulièrement précieuse comme combustible, étant donnée la quasi-absence de végétation arbustive. En Scandinavie, elle couvre de vastes espaces sur les hautes terres.

Partout, sur les massifs montagneux comme sur les plaines alluviales, les tourbières présentent les mêmes surfaces dépourvues d'arbres, la même grisaille et la même tristesse. Ajoutons que, dans maintes régions, comme en Irlande, on s'efforce actuellement d'en accroître l'utilisation agricole.

R. OZOUF.

Ch.-M. GARNIER. CONTES ET LÉGENDES DU PAYS D'IRLANDE. 20 fr.

N° 6

Supplément au Journal des Instituteurs et des Institutrices *du 25 février 1939.*

Bulletin périodique de documentation pédagogique
Rédaction : LIBRAIRIE FERNAND NATHAN — PARIS

COOPÉRATION ET LOISIRS DIRIGÉS

●

De nombreuses lettres d'abonnés au « Journal des Instituteurs » nous montrent que nos précédents articles sur la coopération à l'école ont été bien accueillis et qu'ils ont favorisé l'éclosion de nouvelles petites associations d'écoliers.

Le dernier bulletin de « l'Office central de la Coopération à l'École » (n° 28, décembre 1938) relate en ces termes notre effort :

ACTIVITÉS DIRIGÉES

« C'est le titre du supplément publié par le « Journal des Instituteurs ». Le premier numéro du 30 septembre 1938 signale les innombrables réalisations dues aux coopératives scolaires et donne sur l'action de l'Office central des précisions utiles.

« Il reproduit une partie de nos instructions et notre règlement-type.

« Nous remercions sincèrement le « Journal des Instituteurs » pour cette heureuse collaboration. »

Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer, si peu que ce soit, au développement d'une œuvre essentiellement éducative, tant par son essence même que par les résultats pratiques que l'on est en droit d'en attendre.

Grâce aux coopératives scolaires, les activités dirigées réalisent de mieux en mieux la haute conception de Charles Gide : « Travailler en commun est un art qui ne s'apprend que par une longue éducation. On ne saurait donc le commencer trop tôt; c'est pourquoi, si l'école primaire pouvait donner aux enfants les connaissances et les sentiments qui les rendent plus aptes à l'association, elle ferait un grand bien. »

L'activité manuelle des élèves ne peut s'exercer uniquement sur des déchets, et certains travaux exigent de l'outillage et des matières premières parfois assez coûteux; les excursions entraînent d'assez gros frais malgré les diverses facilités de transport accordées aux déplacements d'élèves.

En quelque domaine que ce soit, il est aussi difficile d'obtenir un minimum de réalisations sans ressources suffisantes qu'il l'était à Me Jacques de faire faire aux hôtes d'Harpagon bonne chère avec peu d'argent.

Mais, si, grâce à la coopération, l'école dispose de quelques revenus, nous la voyons devenir une ruche active où le travail de chacun profite à tous et celui de tous à chacun.

Le matériel d'enseignement se perfectionne et s'enrichit. Les appareils cinématographiques et de projections fixes deviennent de plus en plus nombreux ; de nombreuses écoles possèdent leur cinémathèque. Des bibliothèques scolaires se créent, d'autres voient s'accroître le nombre de leurs volumes. On s'abonne au journal « Copain-Cop », à des revues qui fournissent à l'appui des leçons une documentation importante.

Certaines écoles peuvent faire appel à des conférenciers qualifiés, organiser des représentations avec l'aide du Théâtre universitaire, conduire leurs élèves à des spectacles classiques, leur faire visiter des expositions, des musées, des châteaux historiques, des établissements commerciaux ou industriels.

Le matériel de travail manuel s'accroît et se perfectionne, la fabrication d'objets de plus en plus variés et délicats dénote les progrès de l'habileté manuelle.

Les métiers à tisser se multiplient; on moule des vases que l'on décore, des diffuseurs pour l'éclairage indirect; on fabrique des jouets, des modèles réduits d'avions; certains travaux de vannerie atteignent à la perfection. De jeunes artistes peignent des petits tableaux dont on fera de charmants sous-verre. Beaucoup de ces objets seront vendus à l'occasion d'une fête au profit de la petite société scolaire.

On achète des jeux récréatifs, du matériel de laboratoire, des produits pharmaceutiques pour les pansements et l'hygiène, des agrès, des ballons, de nombreux accessoires pour les séances d'éducation physique. Des sections de propreté et des postes dentaires sont créés dans plusieurs écoles.

La décoration des locaux scolaires se développe : de belles reproductions de tableaux, que l'on remplace de temps à autre, égaient les murs, du papier-vitrail illumine les vitres, des caisses à fleurs décorent des fenêtres.

Ici, les élèves rédigent et impriment un journal, exploitent une imagerie. Les activités sont dirigées vers des buts artistiques et utilitaires.

Les œuvres sociales ne sont pas oubliées : on verse une contribution à celle du timbre antituberculeux; à celle des pupilles de l'école publique. L'école adopte un ou plusieurs pupilles, aide discrètement quelques enfants déshérités, en envoie quelques-uns à la mer ou à la montagne.

N'y a-t-il pas dans tout cela de quoi faire appel, ainsi que le souhaitaient les dernières instructions ministérielles, à une activité réelle, déployée dans la joie que procure tout effort accompli en commun ?

S. M.

PRÉPARONS NOS FÊTES SCOLAIRES

Il ne faut pas préparer nos fêtes scolaires à la dernière minute, improviser à la hâte la ieulle de la représentation. C'est pourquoi nous donnons, dès ce numéro, une amusante comédie d'Octave Auberl, que l'on pourra préparer tout à loisir. Nous remercions l'éditeur Fernand Nathan de nous avoir autorisé à publier cette pièce éditée par ses soins.

FAUX DÉPART

ou

LE VOYAGE EN SUISSE

Comédie en un acte.

SCÈNE I

EUSÈBE, *il se met à genoux, interrompant son travail et soulève ses lunettes sur son front.* — Pour un vieil homme de la campagne, je ne suis pas plus bête qu'il ne faut. (*Il continue à tracer sa ligne avec de la craie.*) Comme ceci, je suis sûr de gagner un peu de bel argent... Ah ! ah ! mon patron, M. Monbazart, le meilleur bourgeois de Toiny-les-Cascades, vient de filer en Suisse... Dans la vraie Suisse, bien entendu... La limite est tracée... (*Il se lève et remet ses lunettes sur son front.*) Ici, c'est une Suisse pour rire. Les affiches, les réclames, les prospectus et autres appellent ce pays une petite Suisse... En fait de Suisse, je ne connais que celui de la paroisse... Mais que voulez-vous ? Les Parisiens se contentent de peu. Nous avons des chalets en bois, quelques coteaux, du fromage blanc, des cascades d'enfant... Et tout ça à deux heures de Paris... c'est la petite Suisse... Et on vient, et on vient... On vient tant et tant que mon maître, bon vieux, maniaque et célibataire, ne se trouve plus tranquille et est parti hier pour la Suisse, pour la vraie. Je suis un vieil homme de la campagne et ne suis pas bête... « Eusèbe, me suis-je dit, en me grattant la tête, il s'agit de gagner quelques sous sans faire du tort au voisin... » J'ai mis le chalet à louer pour un mois... J'espère bien que M. Monbazart restera six semaines là-bas... J'ai trouvé aussitôt une famille... Des gens couci-couça, vous savez... Enfin, on prend ce qu'on trouve. Ils sont trois, le père, la mère et la fille, et ils ont trouvé le chalet trop grand et surtout trop cher... Alors ils ont loué l'aile droite avec la moitié de ce salon. Alors j'ai tracé à la craie la démarcation... Voilà, c'est fait... Où diable sont mes locataires ?... J'entends quelqu'un... Soyons discret...

SCÈNE II

ANGÈLE GUIRAUDIN, *elle tient à la main le guide de la Suisse.* — Là... Ah ! tenons-nous de ce côté-ci du salon... La limite est bien marquée... Pourvu que d'autres locataires ne viennent pas habiter l'aile gauche du chalet... Ah! quelle idée ! Enfin, bûchons. piochons, creusons la Suisse, comme dit papa... (*Elle récite.*) « Quel spectacle plus grandiose, plus reposant que celui du lac de Genève aux ondes bleues, avec ses voiles blanches pareilles aux ailes des mouettes ! Tout autour, une merveilleuse verdure semée de chalets à des prix modérés, avec toute la commodité des grandes cités et le charme simple et champêtre des plus agrestes bourgades. Le touriste, le hardi excursionniste, le malade, le paisible promeneur, le jeune ménage dans sa lune de miel... » Dans sa lune de miel ! (*Soupir.*) Tout cela est bien ennuyeux. Enfin ! (*Elle rêve.*) Que doit-il faire ? Pauvre Anatole !... C'est mon fiancé... Nous devons nous marier, mais quand ? Ah ! ces questions d'argent ! Voilà ce que c'est que d'avoir des parents dans les affaires... Les Pornichet sont partis dans le Tyrol. Il a fallu être à la hauteur, comme dit papa... Et nous avons annoncé que nous partions en Suisse. « Nous, en Suisse ! Vous au Tyrol ! — Peut-être se rencontrera-t-on ! — Ah ! ce serait charmant... » Tout cela, comédie. Nous sommes ici, dans la petite Suisse, parce que le voyage dans la grande et la vraie, celle que je bûche pour faire croire, est trop coûteux et aussi parce qu'il y a trop de distance entre Genève et Paris pour un marchand de cuirs qui veut veiller de près à ses intérêts... Tiens, on vient. Étudions : « Il ne faut pas croire que les glaciers, quelle que soit d'ailleurs l'opinion de l'Allemand... » Tiens ! papa et maman !

SCÈNE III

ANGÈLE, M. GUIRAUDIN, Mme GUIRAUDIN.

GUIRAUDIN. — Charmant, fifille, charmant cette petite Suisse.. Cela sent le beurre partout et les chalets sont tout à fait comme à l'Opéra-Comique. On se dirait vraiment dans le pays de Guillaume Tell. (*Il chante.*) Vallon de l'Helvétie. (*Parlé.*) Eh ! eh ! le bon tour que l'on joue aux Pornichet. Nous leur ferons prendre l'Helvétie pour des lanternes. (*Il rit.*)

Mme GUIRAUDIN. — Ne ris pas si fort.

GUIRAUDIN. — Nous sommes seuls. Eh bien ! fifille ?

ANGÈLE. — Eh bien ! papa ?

GUIRAUDIN. — As-tu pioché, gratté, approfondi, sondé la Suisse ? C'est le meilleur des guides que tu as entre les mains. Il faut éblouir les Pornichet qui font des esbrouffes avec leur voyage au Tyrol ! Ah ! ah ! joli pays avec des chapeaux tyroliens ! C'est du beau ! La Suisse, à la bonne heure, parlez-moi de ça !

Mme GUIRAUDIN. — Mais nous ne sommes pas en Suisse, mon ami...

GUIRAUDIN. — Il faut se faire illusion, pour faire illusion aux autres. Jouons notre rôle... Persuadons-nous, mettons-nous dans la peau du personnage... Et toi, Angèle, vis intellectuellement au milieu des lacs, des routes, des cascades... Chut !

SCÈNE IV

EUSÈBE, *les précédents.*

EUSÈBE. — Ah ! pardon et bonjour... Je crois, mesdames, monsieur, que vous n'allez pas vous ennuyer. J'ai loué l'autre moitié... Ah ! ah ! on pourra se voir dans le salon commun... faire la petite partie...

GUIRAUDIN. — Le diable t'emporte !

ANGÈLE. — Tant pis.

Mme GUIRAUDIN. — On était si bien tout seuls.

EUSÈBE. — Oh ! vous savez c'est une famille très bien... un peu bête mais pas gênante. Il y a le père, la mère... un peu dans votre genre... Et puis le fils.

ANGÈLE. — Ah ! il y a un jeune homme ?

Mme GUIRAUDIN. — Eh bien ! Angèle ! ! !

EUSÈBE. — Oh ! soyez tranquilles... Un peu godiche, le fils.. Ils sont allés voir tous trois le château d'à côté... mais ils reviendront ici... C'est moins cher, une moitié de maison.

GUIRAUDIN. — Parbleu ! ce sont des pingres !

(*On sonne. Tout le monde s'engouffre à droite, sauf Eusèbe.*)

SCÈNE V

EUSÈBE, M. ET Mme PORNICHET, ANATOLE.

EUSÈBE. — Les voilà ! les voilà... Ça marche... (*Criant à la porte.*) Par ici, par ici, s'il vous plaît... Là, voilà, messieurs et madame, voilà le salon... Il est commun aux deux locataires. Là, de ce côté de la craie, vous êtes chez vous... de l'autre côté, vous êtes chez le voisin...

PORNICHET. — C'est ennuyeux !

Mme PORNICHET. — Quel désagrément !

ANATOLE. — Et quelle sorte de gens ont loué à côté ?

EUSÈBE. — Oh ! rassurez-vous. Ce sont des gens très bien. Le père et la mère sont dans votre genre... Il y a aussi une jeune fille qui a l'air godiche... Vous savez, ce sont des gens qui n'ont voulu qu'un demi-chalet.

PORNICHET. — Parbleu ! des pingres !

Mme PORNICHET. — Nous verrons bien.

EUSÈBE. — Si vous voulez visiter, je vous montre le chemin.

PORNICHET. — Allons-y ! Passe, maman.

ANATOLE. — Je reste... de ce côté de la craie.

SCÈNE VI

ANATOLE, *il s'assoit et tire un guide de sa poche.* — Là !... Et dire que ma petite Angèle me croit au Tyrol ! Elle est en Suisse et moi me voici dans ce petit bourg de Toiny-les-Cascades que les réclames banales d'un casino et du chemin de fer ont baptisé : la petite Suisse... Ah ! elle contemple les grands monts, les glaciers sublimes, les lacs radieux, là-bas ! là-bas ! Pourquoi ne pas rester à Paris?... Pour paraître aussi riches que les Guiraudin, nous avons feint d'aller visiter le Tyrol... Oui, à deux heures de Paris... Avec le guide que je pioche, c'est moi qui suis chargé de donner à toute ma famille une teinture de tyrolien. (*Il chante faux un air de tyrolienne : Laïtou ! laïtou !*) Ah ! travaillons. Il lit : « Quel spectacle est plus saisissant que celui de ces hautes et abruptes montagnes, avec ces vallées étroites et fraîches, ces arbres fruitiers, ces maisons pittoresques... pittoresques »... Quoi donc ? Quel est ce bruit ?

SCÈNE VII

ANATOLE, MONBAZART.

MONBAZART, *dans la coulisse.* — Eusèbe ! Eusèbe ! Où donc est-il, cet animal ? Il me laisse tout ouvert Quel désordre. (*Il entre.*) Eusèbe ! Tiens, qu'est-ce que celui-là ?

ANATOLE, *les yeux sur son livre.* — C'est le voisin pingre... quel tapage il fait !

MONBAZART. — Pourrais-je savoir, monsieur, ce que vous faites chez moi ?

ANATOLE. — Chez vous ! Pardon... Je suis de ce côté de la ligne. De l'autre côté de la craie, vous serez chez vous... Quand on veut avoir un salon pour soi, cher monsieur, il faut y mettre le prix... D'ailleurs, il y a à côté un chalet plus spacieux. Allez-y.

MONBAZART, *à part.* — Serait-ce un fou ? Nous allons bien voir. (*Haut.*) Soit, monsieur, ne vous dérangez pas... Eusèbe ! Eusèbe ! (*Il sort.*)

ANATOLE. — Drôle de voisin que nous avons là !

SCÈNE VIII

ANATOLE, M. et Mme PORNICHET.

PORNICHET. — Ça va... Ma foi, sans ces voisins, sans cette ligne au milieu de salon, sans ce Rubicon qu'on ne peut pas franchir, nous serions tout à fait bien.

Mme PORNICHET. — C'est tout à fait le Tyrol.

PORNICHET. — Sauf les chapeaux.

ANATOLE. — Je l'ai vu, le voisin. Drôle de corps, bruyant et pas commode. Il m'a demandé de quel droit j'étais ici.

Mme PORNICHET. — Ah ! par exemple !

PORNICHET. — Du calme! De la dignité! Laissez-moi faire... Mais voici nos gens ! Vous allez voir ce que peut une attitude paisible et gouailleuse au service du droit. (*Il ricane froidement.*) Ah ! ah !

SCÈNE IX

LES TROIS PORNICHET, LES TROIS GUIRAUDIN.

Mme GUIRAUDIN. — Chut ! les voisins.

Mme PORNICHET. — Ce sont les Guiraudin ! ! !

ANGÈLE. — Tiens ! quelle chance !

ANATOLE. — Quel bonheur !

PORNICHET. — Les pingres, c'est eux ! Comment, vous ?

GUIRAUDIN. — Ce sont les pingres ! Vous ici ?

PORNICHET, *embarrassé.* — Eh ! oui...

GUIRAUDIN, *embarrassé.* — Comme vous voyez.

TOUS. — Nous allons vous expliquer.

Mme PORNICHET. — C'est tout simple...

GUIRAUDIN. — Nous aussi...

Mme GUIRAUDIN. — Nous partions en Suisse.

PORNICHET. — Nous filions sur le Tyrol.

GUIRAUDIN. — Quand ma femme est tombée malade...

PORNICHET. — Comme la mienne... Mais ça va mieux.

Mme GUIRAUDIN. — Oh! maintenant, cela va tout à fait bien.

(*Pendant la conversation, les deux jeunes gens se sont rapprochés au fond et causent bas.*)

PORNICHET. — Nous allons repartir après-demain.

GUIRAUDIN. — Nous demain.

Mme PORNICHET. — On nous a dit pourtant que vous aviez loué pour un mois ?

Mme GUIRAUDIN. — On nous a dit la même chose de vous !

PORNICHET. — C'est-à-dire que nous avons dû payer pour un mois... c'est bien peu de chose.

GUIRAUDIN. — Nous, pareillement...

PORNICHET. — Comme on se trouve ! Ma foi, la ligne de craie ne compte plus.

GUIRAUDIN. — Passons le Rubicon.

ANATOLE, *prenant la main d'Angèle.* — Oh ! il y a longtemps que nous l'avons franchi... Mais, pardon, si vous êtes les voisins, quel est donc le monsieur qui est venu ici, comme s'il était chez lui, criant, appelant, tempêtant !

Mme PORNICHET. — Ciel ! un fou, peut-être !

Mme GUIRAUDIN. — Oh ! quelle frayeur !

PORNICHET. — Du calme ! du sang-froid !

(*On entend Monbazard qui appelle Eusèbe.*)

ANATOLE. — C'est sa voix...

GUIRAUDIN. — Nous allons bien voir... Formons-nous en carré !

SCÈNE X

LES MÊMES, MONBAZART.

MONBAZART. — Pas d'Eusèbe !... Allons, bon ! les voilà six maintenant... Ils sont fous ! (*Il recule.*) Que faites-vous là ?

GUIRAUDIN. — Nous avons loué... Nous nous défendrons !

PORNICHET. — Nous aussi...

ANATOLE. — Nous sommes chez nous...

MONBAZART. — Vous avez loué... mais à qui ?

PORNICHET. — Tout est loué. Il n'y a plus de place.

GUIRAUDIN. — A côté, il y a un chalet vide...

MONBAZART. — Mais celui-ci est à *moi*... J'en suis le propriétaire ! Vous entendez ? le pro-*pri*é-taire !

ANATOLE. — Et nous les lo-ca-*taires*.

MONBAZART. — Mais ma maison n'est pas à louer...

GUIRAUDIN. — Et cependant...

Mme PORNICHET. — Vous voyez bien, pourtant...

MONBAZART. — C'est cet animal d'Eusèbe qui aura fait des siennes... Voyons. Asseyez-vous. Expliquons nous. Écoutez-moi. On m'appelle Monbazart. C'est le nom de mon père et ce serait celui de mon fils, si je n'étais un célibataire endurci. Donc, pour fuir la clientèle d'été, qui encombre nos promenades, j'ai voulu faire un voyage en Suisse...

GUIRAUDIN. — Ah ! dans la vraie Suisse ?

MONBAZART. — Oui, monsieur, dans la vraie... mais il y a encore plus de monde qu'ici, pas d'aises... Bref, je suis revenu après trois jours d'ennuis... J'arrive... Je trouve ma maison occupée... Je n'y comprends rien... Eusèbe ! Eusèbe !

TOUS. — Eusèbe ! Eusèbe !

Mme PORNICHET. — Comme c'est désagréable !...

GUIRAUDIN. — Excusez-nous, monsieur...

TOUS. — Eusèbe !

SCÈNE XI

LES MÊMES, EUSÈBE.

EUSÈBE, *une malle sur le dos et des paquets à la main.* — Voilà ! voilà ! Voici les paquets et les malles.

MONBAZART. — Hein ?

EUSÈBE. — Monsieur ! Ah ! cristi de cristi !

MONBAZART. — Ce n'est pas la peine de parler tyrolien. Explique-toi en français ! Qu'as-tu fait ?

EUSÈBE *dépose la malle.* — Ouf ! Voilà... C'est bien simple. Je suis un vieil homme de la campagne et ne sais pas tout ce qu'il faut pour bien faire. Excusez-moi... J'ai pensé que les mites se mettraient partout si

(Voir Suite page 5.)

IL FAIT BEAU

jouons en plein air

LE BASKET-BALL

A la demande de nombreux lecteurs, nous indiquons ci-dessous les règles du basket-ball, qui mérite d'être plus répandu qu'il ne l'est encore. C'est le jeu sportif idéal pour les écoliers ; il n'exige qu'un nombre réduit de joueurs, un emplacement restreint, un matériel peu compliqué ; de plus, il interdit la brutalité, tout en demandant aux joueurs un effort physique assez grand (ce qui doit conduire le maître à surveiller l'entraînement des équipiers et à ne pas tolérer de surmenage physique).

Terrain. — Le terrain est un rectangle de 18 ou 27 mètres de long, sur une largeur de 11 ou 15 mètres. A chaque extrémité du terrain, au milieu et à 0m,60 de la ligne de but, est planté un poteau de 2m,75 de haut, supportant un panneau de bois de 1m,84 × 1m,22. A 0m,45 au-dessus du bord inférieur du panneau est fixé un cercle métallique soutenant un filet dont le fond est percé.

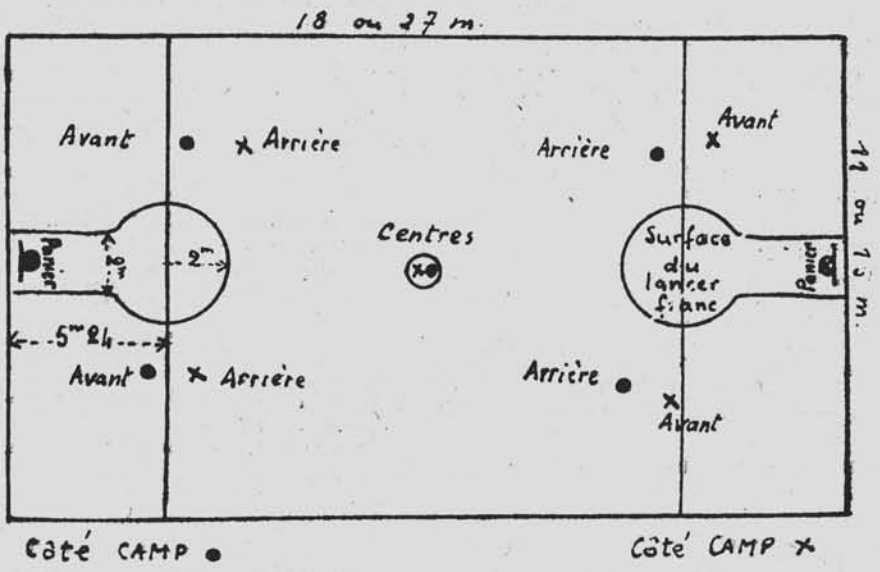

Matériel. — Un ballon rond en cuir de 0m,75 à 0m,80 de circonférence et d'un poids de 600 à 650 grammes.

Équipes. — Les joueurs sont répartis entre deux équipes, constituées, chacune, en principe, de deux avants, un centre, deux arrières.

Jeu. — La partie dure quarante minutes. Elle est divisée en deux mi-temps séparées par un repos de dix minutes. Le jeu consiste pour chaque équipe à faire entrer le ballon le plus de fois possible dans son panier.

Mise en jeu. — Au début de la partie, c'est l'arbitre qui met le ballon en jeu, en le lançant verticalement entre les deux centres adverses. Pour la mise en jeu, les deux joueurs doivent se placer en face l'un de l'autre dans le cercle dessiné au milieu du terrain, et tenir une main derrière leur dos.

L'arbitre, qui vient de lancer le ballon, siffle au moment où celui-ci va retomber. Le ballon doit être frappé par un des joueurs avant d'avoir touché le sol. Si cela ne se produit pas, l'arbitre procède à une nouvelle mise en jeu.

Les joueurs peuvent se passer le ballon et s'efforcent d'empêcher l'adversaire de le saisir. Ils peuvent progresser en faisant rebondir d'une main le ballon sur le sol (dribbling).

Marque des points. — Lorsqu'un joueur, au cours de la partie, réussit à lancer le ballon dans le panier, sa propre équipe marque 2 points. S'il y parvient à la suite d'un *lancer-franc*, l'équipe ne marque qu'un seul point. Le lancer-franc est exécuté sur une ligne située à 5 mètres du poteau, tous les autre joueurs devant, à ce moment-là, être en dehors de la surface du lancer-franc.

Fautes de jeu. — 1° FAUTES LÉGÈRES. — Progresser en tenant le ballon, faire un second dribbling avant que le ballon ait été joué par un adversaire, tenir le ballon sans le jouer (le tenir plus de cinq secondes lors d'une remise en jeu), frapper le ballon avec le poing ou une partie du corps autre que la main, gêner un joueur qui remet un ballon en jeu, en dépassant la ligne de touche ou de but.

Pénalités. — L'équipe qui commet une faute perd le ballon, qui est remis en jeu par un joueur de l'équipe adverse. Celui-ci se place en dehors du terrain, à l'endroit le plus proche du point où a eu lieu la faute et lance le ballon à l'un de ses coéquipiers.

2° FAUTES GRAVES. — Se mettre à deux contre un adversaire qui détient le ballon ou joue avec, le pousser, le tenir, le frapper, jouer violemment.

Pénalités. — Si la faute a lieu dans la zone du centre, l'adversaire a droit à un lancer-franc ; si elle a lieu dans la zone du but, il a droit à deux lancers-francs.

L'équipe qui, à la fin de la partie, totalise le plus grand nombre de points a gagné.

RALLYE-PAPER

Sur un terrain varié, établir et jalonner une piste au moyen de papiers d'une couleur déterminée. Prévoir un assez grand nombre de fausses pistes aboutissant à un cul-de-sac, que l'on signalera par un écriteau bien visible portant le mot : impasse. On pourra également faire des fausses pistes revenant sur la piste initiale, comme celle qui, sur notre plan, contourne le petit étang, au milieu du terrain.

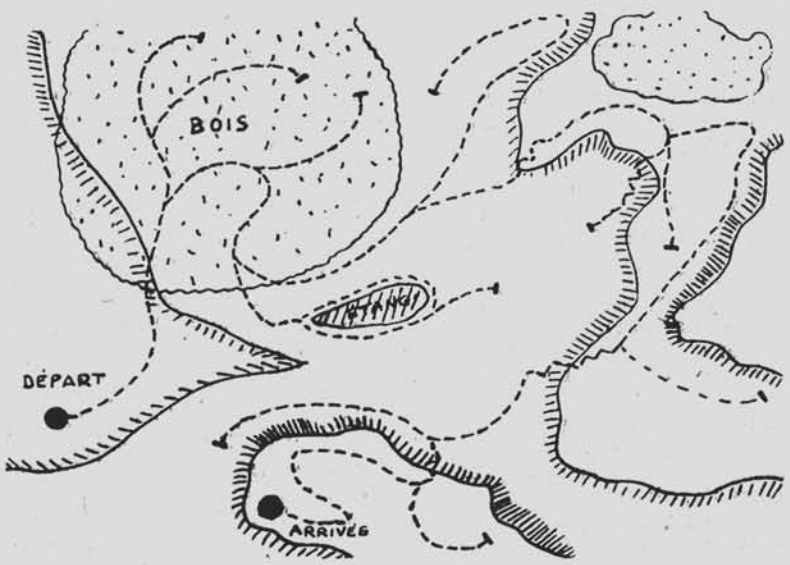

On fera partir les joueurs à tour de rôle, à quelques minutes d'intervalle, et en notant l'heure exacte de départ de chacun. Celui qui atteint le but dans le temps le plus court a gagné.

Il sera bon de prévoir deux chronométreurs, l'un au départ, l'autre à l'arrivée.

N. B. — Proportionner longueur et difficulté éventuelle du trajet à l'âge des enfants.

IL PLEUT
jouons à l'intérieur

JEUX DE GÉOGRAPHIE

Écrire sur une série de cartons séparés les noms des fleuves français et de leurs affluents, chaque carton ne recevant qu'un seul nom. Mélanger les cartons ; en tirer un au hasard, en même temps que chaque enfant en tire un lui-même.

Chaque joueur regarde son carton sans le montrer, sauf le meneur du jeu qui annonce à haute voix le nom qu'il a lu sur le sien, soit par exemple : Loire.

Aussitôt, chaque joueur regarde son propre carton et, s'il a tiré l'un des affluents de ce fleuve, il l'annonce en remettant son carton au meneur de jeu.

S'il n'a pas le nom d'un des affluents, il garde son carton.

Si le meneur de jeu tire le nom d'une rivière, seul le joueur possédant le carton du fleuve correspondant peut répondre, mais, dès que ce dernier l'a fait, tous ceux qui possédaient des cartons des autres affluents peuvent les annoncer et les remettre au meneur de jeu (Voir règles ci-dessous).

Lorsqu'on sort un carton *se rapportant à un fleuve déjà nommé*, les joueurs agissent comme si le nom du fleuve était à nouveau appelé, même si le nom appelé est celui d'un affluent. Exemple :

On a précédemment appelé « Loire », et il ne s'est trouvé à ce moment qu'un seul joueur à posséder un carton correspondant qui était « Vienne ».

On appelle maintenant « Allier » et trois joueurs à la fois répondent, car ils ont : « Cher, Indre, Loiret ».

Règles importantes. — On ne peut remettre plus d'un carton à la fois au meneur de jeu. Lorsqu'il n'y a plus de cartons à tirer, celui ou ceux des joueurs qui ont donné tous leurs cartons sont les gagnants. Celui qui a conservé le plus grand nombre de cartons est perdant (il peut y avoir plusieurs perdants, si plusieurs joueurs ont gardé le même nombre de cartons en main). Tout joueur qui laisse passer le tour sans répondre, lorsqu'il a un carton valable en main, perd le bénéfice de ce tour, c'est-à-dire qu'il doit conserver ce carton et ne pourra le donner que lorsqu'un appel correspondant le lui permettra.

N. B. — Ce jeu peut être adapté et transformé à volonté ; on peut en faire un semblable pour les montagnes, les régions, les colonies, etc.

JEUX DE VOCABULAIRE

Écrire sur des cartons un certain nombre de syllabes :

RA — BU — TO — LI — MA — NO — SE, etc...

Mélanger les cartons et en tirer un au sort.

Quand on montre le carton, demander « des noms commençant par (placer ici la syllabe tirée) » et laisser une, deux, trois minutes aux concurrents, chacun d'eux s'efforce de trouver le plus de noms possible commençant par la syllabe tirée et écrit ces noms sur une feuille de papier, au fur et à mesure qu'il les trouve.

Sur ce modèle, on peut faire un jeu dont la dernière syllabe sera imposée. Dans ce dernier cas, prévoir des terminaisons complètes : RAT — BUS — TOT — TEAU, etc... On peut ne pas tenir compte de l'orthographe exacte et se contenter d'une orthographe phonétique, c'est-à-dire que, par exemple, la syllabe TO sera valable pour des noms se terminant par : TAU — TEAU — TOT — TAUX, etc..

Pour la GRAVURE SUR LINOLÉUM

- **Plumes-couteaux, spéciales pour la gravure sur lino. La boîte de 5 assorties de formes. . . . . 15 fr.**
- **Manche spécial pour les plumes. 2 fr. 75**
- **Tire-plumes (appareil spécial pour retirer les plumes sans se blesser) . . 1 fr.**

Prix exceptionnel pour l'ensemble ci-dessus, acheté en une seule fois. 18 fr.

Un volume indispensable :

LA GRAVURE SUR LINOLÉUM, par R. Berger. Ouvrage illustré de 100 gravures sur lino par l'auteur . . . . . 6 fr.

Librairie FERNAND NATHAN

FAUX DÉPART OU LE VOYAGE EN SUISSE

Comédie en un acte *(suite et fin de la page 3)*.

la maison n'était pas habitée... Alors, j'ai loué d'abord ce côté-ci à ceux-ci et ce côté-là à ceux-là...

MONBAZART. — C'est bien. Nous verrons, monsieur Eusèbe, ce qu'il faut penser de votre indélicatesse... Sortez...

EUSÈBE. — Vous savez... je suis un vieil homme de la campagne...

MONBAZART. — Sortez !

(*Eusèbe sort.*)

PORNICHET. — Que d'excuses à vous faire, monsieur !

MONBAZART. — N'en parlons plus... Alors, vous êtes venus à part ?

GUIRAUDIN. — Oui, et nous nous sommes rencontrés chez vous, tout à fait par hasard...

MONBAZART. — Et pourtant vous vous connaissez ?

PORNICHET. — Intimement...

MONBAZART. — Heureux hasard, qui me procure le plaisir de connaître en même temps deux familles unies...

ANATOLE. — Et qui le seront encore bien plus, j'espère...

MONBAZART. — Ah ! ce sont les jeunes gens... Très bien, je comprends. Puisque le hasard a si bien fait les choses, pourquoi ne célébrerions-nous pas la noce en ce pays ?...

Mme GUIRAUDIN. — Oh ! monsieur, comme vous allez vite...

Mme PORNICHET. — Permettez, cher monsieur, nous n'en sommes pas encore là...

PORNICHET. — Pourtant nous y arrivons...

GUIRAUDIN. — A grands pas...

ANATOLE. — Je l'espère...

ANGÈLE. — Moi aussi, monsieur...

MONBAZART. — A la bonne heure ! Eh bien ! moi je vous fais une offre. Vous me devez comme seule indemnité de l'accepter sans tergiversation.

GUIRAUDIN. — Parlez.

MONBAZART. — Ces jeunes gens se marieront dans six semaines et je donne l'hospitalité aux deux époux pour un mois... Vous pourrez venir les voir le dimanche. C'est si près... La Suisse en France, voilà le vrai pays des surprises !

ANATOLE. — Bravo !

MONBAZART. — Eh bien ! les parents ?

(*Les deux couples de parents se serrent la main.*)

MONBAZART. — A la bonne heure !

ANGÈLE. — Merci, monsieur. Mais, pour cette rencontre et son résultat heureux, je vous demande la grâce d'Eusèbe. Nous lui devons trop de reconnaissance et trop de joie.

MONBAZART. — Allons, petite, c'est accordé !

O. AUBERT,
lauréat de l'Académie française.

LA PEINTURE SANS PINCEAU

Un procédé très amusant peut permettre à tous ceux qui ont un peu de goût et d'adresse de réussir de très jolis paysages en couleurs sans employer ni peinture, ni pinceau. Ce procédé consiste à découper des papiers de couleurs appropriées et à les coller sur les formes préalablement silhouettées des objets que l'on veut « peindre ». C'est, si l'on veut, une sorte de travail de mosaïque, mais une mosaïque très simple où l'on juxtapose des feuilles relativement grandes.

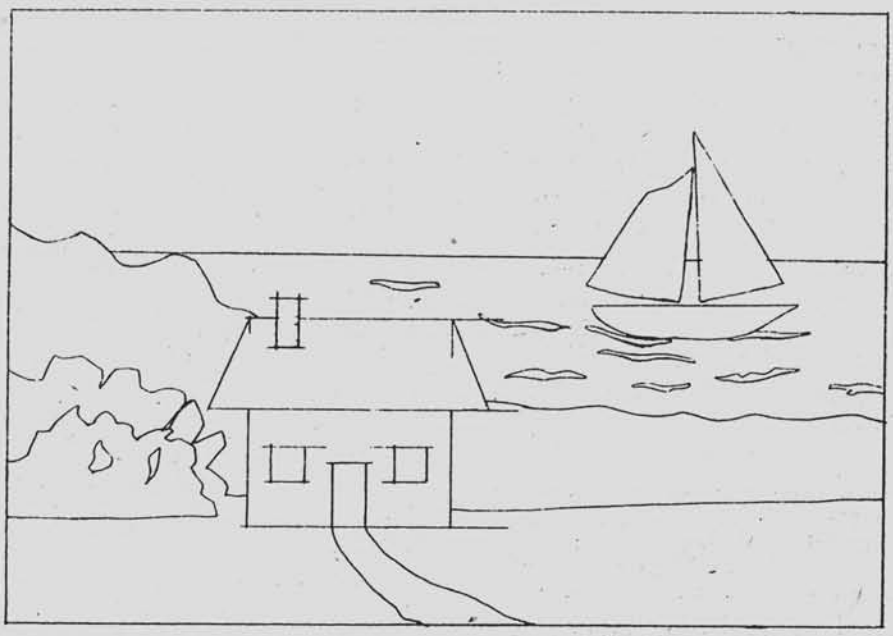

On peut utiliser n'importe quel papier de couleur, de faible épaisseur de préférence ; mais, au lieu d'avoir la peine d'enduire chaque morceau de colle, il est plus simple, plus propre et plus pratique d'utiliser un papier gommé au verso, qu'il suffit d'humecter avant de le placer sur le fond de tableau. On peut employer des papiers mats, mais les papiers brillants donnent beaucoup plus de relief au tableau et imitent même parfois fort bien la « peinture au couteau ».

Il faut traiter le sujet choisi par larges masses et ne pas se perdre dans le détail. Si l'on peut donner aux premiers plans un aspect un peu plus « poussé », il est absolument indispensable de faire abstraction de toute surcharge pour les seconds plans et surtout pour l'arrière-plan. En effet, les papiers, même de teintes atténuées, gardent une précision dans la forme, une certaine dureté, qui gêne l'effet d'éloignement qu'il serait indispensable parfois d'obtenir.

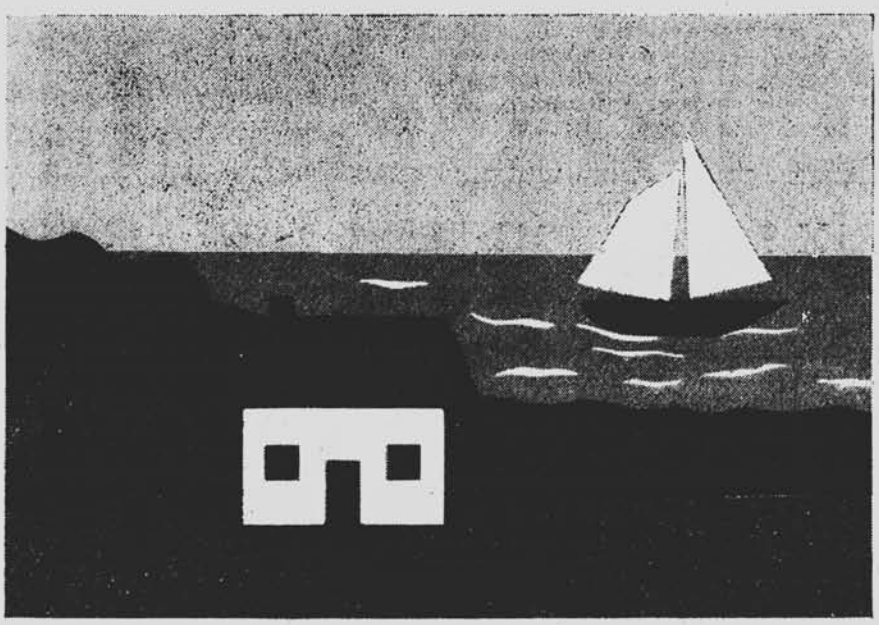

Cette peinture sans peinture permet toutes les réalisations, depuis la plus enfantine jusqu'au paysage le mieux venu. Tout dépend uniquement de l'adresse, du goût et, naturellement, des dons de l'artiste.

Pour ceux qui ont une certaine habileté ou une expérience suffisante, la manière de procéder sera la suivante : prendre une feuille de papier uni, sans grain, délimiter l'emplacement du dessin en réservant un cadre d'une certaine largeur (ce cadre sera lui-même obtenu par collage d'un papier convenable). Tracer les contours de tout ce qui constituera le dessin, en donnant à chaque objet un tracé net.

Il ne reste plus qu'à colorier. Pour cela, on fera généralement un calque des diverses formes nécessaires, que l'on reportera sur les papiers voulus. Il suffira de découper ces derniers et de les coller. Commencer par les grandes surfaces et vérifier si les teintes sont bien choisies, en posant tout d'abord les divers papiers découpés **sans les coller.** Souvent apparaîtra çà ou là un défaut d'opposition (trop brutale ou trop faible), une teinte trop claire ou trop foncée, défaut facile à corriger tant que les papiers ne sont pas collés. En principe, tout fragment collé est définitivement placé ; ne l'enlever qu'exceptionnellement, sous peine de gâcher le tableau en cours d'exécution.

Pour les débutants, et en général pour les écoliers, il sera bon de préparer le travail, en mettant entre leurs mains des fonds de tableaux tout tracés, et même (pour les plus jeunes) des papiers de couleurs, au verso desquels les diverses formes auront été dessinées pour faciliter le découpage. Sans cette précaution, la plupart des enfants n'obtiendraient que des résultats assez maigres et décourageants. Grâce à ces travaux préparés, ils auront la satisfaction d'exécuter une « peinture » qui semblera naître sous leurs mains et ils obtiendront toujours un résultat satisfaisant ; les plus doués parviendront même très vite à réaliser de véritables tableautins.

Nous croyons devoir signaler à tous les maîtres qui voudraient s'éviter un travail assez long et minutieux à exécuter que la Librairie Nathan a mis en vente, il y a quelques mois, sous le nom de **Tous décorateurs** des éléments qui répondent parfaitement à ce que nous suggérons ici.

Nous avons fait l'essai de ces peintures préparées et nous avons pu constater qu'elles offraient une grande simplicité d'exécution, tout en ayant d'incontestables qualités artistiques.

Tous décorateurs : 9 chromos, 9 calques et les papiers glacés de couleurs vives, avec notice explicative.
La pochette ..... 11 fr

QUELQUES MODÈLES SIMPLES
A GRAVER SUR LINOLÉUM

Cette nouvelle série forme la suite des modèles présentés dans notre précédent numéro. *(Voir l'article page 6 du nº 5.)*

LES PIGEONS

LES HIRONDELLES

LE CHAT DANS LA CUISINE

LE CHAT SUR LE TOIT

Le premier des quatre sujets ci-dessus est analogue aux modèles présentés dans le numéro précédent, c'est-à-dire que le dessin y figure en blanc sur noir. Dans les suivants, c'est le procédé inverse qui est employé, mais, dans l'un comme dans l'autre cas, les parties apparaissant ici en blanc sont les seules qui doivent être creusées et correspondent donc aux creux du lino.

LOISIRS DIRIGÉS

TRAVAIL MANUEL

- **Le Travail du Papier** appliqué au dessin, à la géométrie, aux métiers, par **B. Profit** et **L. Senet.** 1 vol. Broché. **13 fr. 50** Relié. **15 fr.**
- **Le Travail manuel appliqué,** sans outillage coûteux, à la confection de 100 objets utiles, par **B. Profit** et **G. Vivien.** Broché... **13 fr. 50** Relié.... **15 fr.**
- **Le Travail manuel attrayant** à l'École primaire, par **A. Plicque.** Chaque volume ill. 18,5×23 à l'italienne. Broché... **13 fr. 50** Relié..... **15 fr.**
- **Outillage F. N. pour le travail du bois.** La panoplie. **110 fr.**

DESSIN

- **Le Dessin appliqué,** sans outillage coûteux, à la confection de 150 objets utiles, par **B. Profit** et **G. Vivien.** 1 vol. 18,5×23. Broché. **13 fr. 50** Relié. **15 fr.**
- **Blanc sur noir** (Croquis simplifiés pour le tableau noir), par **L. Gérard,** 1 vol. **15 fr.**
- **L'Art décoratif dans l'enseignement** (Application aux industries d'art), par **Mme Valla-Sicard.** 1 vol. avec hors-texte en coul. et grandes planches en noir. **28 fr.**
- **Dessin et Perspective** (Méthode complète de dessin), par **L. Pageot-Rousseaux.** En carton. 28×22,5. **45 fr.**

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- **Le pré-apprentissage du dessin technique,** par **H. Leplège.** 1 vol. 19×24, ill. ..... **15 fr.**
- **Le Travail du bois pratique** (55 objets choisis suivant une progression géométrique), par les Maîtres Techniques de la Ville de Paris. 1 vol. 19,5×22,5, à l'ital... **22 fr.**
- **Le Travail du fer pratique** (56 objets). 1 volume analogue au précédent ..... **22 fr.**

SPORTS

- **Les Bases psychologiques de l'Éducation physique,** par **E. Loisel.** 1 vol... **16 fr. 50**
- **L'Éducation physique moderne,** par **G. Racine, A. Godier** et **L. Leroy.** (Guide pratique). 1 vol... **16 fr. 50**
- **Mes leçons d'Éducation physique,** par **E. Bougouin.** 1 vol. **12 fr.**

PROMENADES

- **Les classes-promenades,** par **M. Carniaux** et **E. Leroy.** 1 vol..... **15 fr.**
- **Regarde !** Promenades dans la campagne et observations d'histoire naturelle au cours de l'année, par le **Dr Franck Brocher.** 1 vol. **16 fr.**

Pour les 2 volumes ci-dessus, voir pages 390 et 392 du nº 22 du Journal des Instituteurs.

BRICOLAGES SCIENTIFIQUES

- **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques,** par **G. Eisenmenger** et **A. Richard.** 1 vol. **16 50**
- **Comment réaliser 250 expériences de physique et de chimie** à peu de frais, par **Mme** et **C. Chanticlaire.** 1 vol. **15 fr.**

LECTURES — DIVERS

- Consulter le **catalogue nº 12** envoyé gratuitement par **F. Nathan,** éditeur; vous y trouverez un choix abondant de lectures pour vos élèves.
- **Les Gaietés de l'histoire,** par **A. de Montgon** (Recueil d'anecdotes). 1 vol. **9 fr.**
- **L'Électricité en images** (Tous les phénomènes de l'électricité et ses applications expliqués par l'image), par **R. Buscher.** 1 vol..... **15 fr.**

CHANT — THÉATRE

- Consulter le **catalogue nº 13** envoyé gratuitement par **F. Nathan,** éditeur. Vous y trouverez un très grand nombre d'ouvrages pour le chant, les fêtes scolaires, le théâtre, etc.
- **Aux feux de la Rampe** (Saynètes musicales et comédies enfantines), par **L. Vasseur.** 1 vol 20×19..... **20 fr.**
- **L'École en fête** (3 séries). Saynètes, jeux, poésies, ballets, etc..., par **H. Dubus.** Chaque série en un vol. 28×19. **20 fr.**

FERNAND NATHAN, Éditeur